



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2015**



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| LISTE DES ILLUSTRATIONS | 4 |
| AVANT-PROPOS | 6 |
| 1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION | 9 |
| 1.1 Conseil de Fondation | 9 |
| 1.2 Direction | 11 |
| 1.3 Ressources humaines | 12 |
| 1.4 Communication | 17 |
| 1.5 Clientèle | 19 |
| 1.5.1 Abonnés | 19 |
| 1.5.2 Enquête de satisfaction | 20 |
| 2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE | 23 |
| 2.1 Introduction – synthèse des activités du Département | 23 |
| 2.2 Formation en intendance et en économie familiale | 24 |
| 2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance | 24 |
| 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne | 26 |
| 2.3 Formation agricole | 28 |
| 2.3.1 Formation professionnelle initiale | 28 |
| 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles | 30 |
| 2.3.3 Formation en agriculture biologique | 32 |
| 2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale | 35 |
| 2.5 Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture | 40 |
| 2.6 Economie familiale et intendance | 41 |
| 2.7 Commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale | 43 |
| 2.8 Les défis pour l'avenir | 43 |
| 3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT | 47 |
| 3.1 Introduction – synthèse des activités du département | 47 |
| 3.2 Production végétale et Environnement (PVE) | 51 |
| 3.2.1 Observations météorologiques | 51 |
| 3.2.2 Essais en grandes cultures | 53 |
| 3.2.3 Aménagement de pâturages | 54 |
| 3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure | 55 |
| 3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16 | 55 |
| 3.2.6 Divers mandats d'expertises | 57 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 3.2.7 | Protection des ressources naturelles | 57 |
| 3.2.8 | Station phytosanitaire cantonale | 58 |
| 3.2.9 | Projet de lutte collective contre le campagnol | 59 |
| 3.2.10 | Développement arboricole | 59 |
| 3.2.11 | Réseaux écologiques | 60 |
| 3.2.12 | Projets liés à la qualité du paysage | 62 |
| 3.3 | Production animale (PAN) | 65 |
| 3.3.1 | Prestations en production animale | 65 |
| 3.3.2 | Projets particuliers en production animale | 65 |
| 3.3.3 | Relations externes et collaborations | 67 |
| 3.3.4 | Apiculture | 68 |
| 3.4 | Gestion d'entreprise et économie rurale (GES) | 71 |
| 3.4.1 | Prestations délivrées | 71 |
| 3.4.2 | Les défis pour l'avenir | 74 |
| 3.5 | Agriculture biologique | 77 |
| 3.5.1 | PROJAB | 77 |
| 3.5.2 | Production laitière | 78 |
| 3.5.3 | Production animale | 78 |
| 3.5.4 | Production végétale | 79 |
| 3.5.5 | Journée suisse des Grandes Cultures Bio | 80 |
| 3.6 | Filière alimentaire et espace rural (FAER) | 83 |
| 3.6.1 | Les projets | 83 |
| 3.6.2 | Interreg Terroirs & Innovations | 85 |
| 3.6.3 | Pays romand – Pays gourmand (PR-PG) | 86 |
| 3.6.4 | La Culture par le Goût rapproche nos cantons | 91 |
| 3.6.5 | Gestion des marques : la CIGM | 93 |
| 3.6.6 | Ecole à la ferme | 94 |
| 3.6.7 | Parcs naturels régionaux | 95 |
| 3.6.8 | Marguerite | 95 |
| 3.6.9 | Minute des terroirs | 96 |
| 3.6.10 | Tournée 2016 Christophe Meyer | 96 |
| 3.6.11 | Groupe Cheval | 96 |
| 3.6.12 | Créalait | 97 |
| 3.6.13 | Concours Suisse des produits du terroir | 97 |
| 3.6.14 | International | 100 |
| 4. | FIDUCIAIRE FRI | 103 |
| 4.1 | Introduction – synthèse des activités du Département | 103 |
| 4.2 | Mission | 103 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 4.3 | Collaborateurs | 103 |
| 4.4 | Tenue de comptabilités | 104 |
| 4.5 | Logiciels | 104 |
| 4.6 | Statistiques | 105 |
| <hr/> | | |
| 5. | SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES | 107 |
| 5.1 | Exploitation de formation en cultures spéciales | 107 |
| 5.2 | Secteur hôtelier | 108 |
| 5.3 | Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse | 108 |
| 5.3.1 | Courtemelon | 108 |
| 5.3.2 | Loveresse | 109 |
| 5.4 | Agriviva | 109 |
| 5.5 | Médiathèque – centre de documentation | 109 |
| <hr/> | | |
| 6. | FINANCES | 111 |
| 6.1 | Etats financiers (en CHF) | 111 |
| <hr/> | | |
| 7. | ANNEXES | 115 |

Liste des illustrations

FIGURES

| | | |
|------------|---|-----|
| Figure 1: | Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés). | 13 |
| Figure 2: | Organigramme de la FRI au 31.12.2015. | 15 |
| Figure 3: | Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural. | 47 |
| Figure 4: | Observations météorologiques à Courtemelon en 2015. | 52 |
| Figure 5: | Tracé de l'A16 avec les différentes sections. | 56 |
| Figure 6: | Production de jus de pomme dans le JU et dans le JB. | 60 |
| Figure 7: | Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2009 et 2015. | 71 |
| Figure 8: | Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées. | 72 |
| Figure 9: | Répartition des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise en 2015. | 73 |
| Figure 10: | Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2004 et 2015. | 77 |
| Figure 11: | Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2015. | 77 |
| Figure 12: | Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2015. | 78 |
| Figure 13: | Analyse des activités de la FRI en 2015 en heures par Département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail. | 119 |

TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|----|
| Tableau 1: | Effectif du personnel au 31.12.2015 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris). | 12 |
| Tableau 2: | Mutations au niveau du personnel. | 14 |
| Tableau 3: | Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par dpt. | 16 |
| Tableau 4: | Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch). | 17 |
| Tableau 5: | Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). | 18 |
| Tableau 6: | Fréquentation « zone abonnés » nombre de hits et de fichiers téléchargés. | 19 |
| Tableau 7: | Répartition des abonnements aux prestations de la FRI. | 19 |
| Tableau 8: | Mise en valeur des questionnaires de satisfaction. | 21 |
| Tableau 9: | Activités déployées en 2015 dans les prestations de formation au sein de la FRI. | 23 |
| Tableau 10: | Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance. | 24 |
| Tableau 11: | Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance. | 25 |
| Tableau 12: | Effectifs dans les cours du Brevet fédéral de la paysanne. | 27 |
| Tableau 13: | Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne. | 27 |
| Tableau 14: | Effectifs dans la filière agricole. | 28 |
| Tableau 15: | Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole. | 28 |

| | |
|--|-----|
| Tableau 16: Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération. | 29 |
| Tableau 17: Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles. | 31 |
| Tableau 18: Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles. | 31 |
| Tableau 19: Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2014-2015. | 35 |
| Tableau 20: Participation aux prestations de formation continue 2014-2015. | 36 |
| Tableau 21: Satisfaction des clients du Département Conseils, expertises et développement. | 48 |
| Tableau 22: Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2015 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse. | 53 |
| Tableau 23: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales. | 54 |
| Tableau 24: Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres). | 61 |
| Tableau 25: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail). | 115 |
| Tableau 26: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail). | 117 |
| Tableau 27: Conseil de Fondation au 31 décembre 2015. | 120 |
| Tableau 28: Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2015. | 121 |
| Tableau 29: Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2015. | 121 |
| Tableau 30: Lauréats AFP Agropaticien 2015. | 122 |
| Tableau 31: Lauréats CFC Agriculteur 2015. | 122 |
| Tableau 32: Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2015. | 122 |
| Tableau 33: Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2015. | 122 |
| Tableau 34: Lauréats Brevet fédéral agricole 2015. | 122 |

Avant-propos

Une année à placer sous le signe de la diversité et de la qualité, que ce soit au niveau des prestations délivrées, des manifestations organisées, des partenariats, des échanges et des produits dégustés. Nos activités de formation, de conseil, d'innovation et de développement s'intéressent à l'ensemble de la filière alimentaire.

La formation est un secteur clé des activités de la FRI: nous pouvons relever en plus de la cérémonie de clôture du 26 juin à Courtemelon, les éléments suivants pour l'année 2015. Les apprenti-e-s gestionnaires et employées en intendances ont été impliqués dans de nombreuses mises en situation, à l'exemple du 6e Concours Suisse des produits du terroir. Nous avons observé une progression marquée de la représentation féminine en formation professionnelle initiale agricole. Les effectifs, au niveau de la formation professionnelle supérieure agricole, sont en croissance, notamment dans les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur et au Brevet fédéral de paysanne. Une formation continue portant sur la transformation du lait à la ferme a été mise en place, en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté.

Dans le domaine du conseil agricole, nous évoluons dans un monde qui change. L'agriculture du Jura et du Jura bernois n'échappe pas à cette réalité. Les défis posés aux agricultrices et agriculteurs de notre région sont importants. Ces défis sont aussi ceux de la FRI et de ses collaboratrices et collaborateurs. Le processus de redéfinition des prestations de conseil a été centré sur les besoins et questionnements de nos clients. Ce ne sont pas moins de 50 prestations différentes qui ont été redéfinies, elles s'adressent à la famille paysanne de la reprise de l'exploitation jusqu'au transfert à la génération suivante. Elles couvrent toutes les facettes d'une exploitation agricole tant en production animale, végétale et environnementale, qu'au niveau technique et au niveau de la gestion opérationnelle, administrative et stratégique.

La situation sur le marché laitier nous préoccupe. Bien que nous ne puissions pas agir directement sur l'offre et la demande, nous pouvons cependant appuyer les producteurs de lait dans l'analyse de leurs coûts. C'était l'objectif visé par le projet « Production laitière rentable » dans le cadre duquel un nouvel outil de conseil a été développé, afin de relier les pratiques des exploitations à leur résultat économique. Il reste encore beaucoup à faire sur le sujet et l'importance de la production fourragère dans la rentabilité des exploitations laitières a pu être vérifiée. C'est pourquoi, un nouveau projet Interreg intitulé « Production laitière efficiente » a été déposé en automne 2015.

Au niveau du soutien aux techniques de production, on peut relever la « Journée des grandes cultures Bio » qui a attiré 2'000 visiteurs régionaux, suisses, français et allemands à Courtételle. Cette forte participation et la qualité des discussions et des échanges, avec la participation du Président de l'Union Suisse des Paysans M. Markus Ritter et du Président de Bio Suisse M. Urs Brändli, ont permis de montrer l'intérêt que suscite l'agriculture biologique et le potentiel de développement qui existe encore dans ce secteur, dans le Jura et dans le Jura bernois. C'est dans le prolongement de cette dynamique que la FRI s'est impliquée dans la mise à jour de la stratégie de développement de l'agriculture biologique dans le Jura et dans le Jura bernois, pour la période 2016-2020.

Dans le domaine de la mise en valeur des produits, nous avons eu l'opportunité d'organiser un « Train des terroirs suisses », qui est parti de Zurich et a traversé la Suisse pour rejoindre Milan, pour fêter le 1^{er} août sur le Pavillon Suisse. La délégation des meilleurs artisans des produits du terroir suisse était conduite par Monsieur le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et par le Président du Conseil des Etats Monsieur Claude Hêche. Le thème de l'exposition universelle « Nourrir la planète: énergie pour la vie » se prêtait idéalement à l'organisation d'une telle opération. Les terroirs suisses ont été, à nouveau, à l'honneur à fin septembre lors de la 6^e édition du Concours Suisse des produits du terroir, avec la participation de Bâle-Ville et Bâle-Campagne comme hôtes d'honneurs et la région de Freiburg (D) et le parc régional de la Forêt-Noire (D).

A l'occasion de sa participation au 6^e Concours Suisse des produits du terroir, M. Johann Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a relevé l'importance de l'innovation pour l'agriculture: «Je suis souvent frappé par l'esprit d'innovation et d'entreprise de chaque agriculteur. Chaque fois que je visite une ferme, je découvre que le maître des lieux, son épouse ou l'un des enfants développe une bonne idée pour se diversifier et améliorer la rentabilité de son exploitation. Permettez-moi pour finir de féliciter la Fondation Rurale Interjurassienne et tous ceux qui sont impliqués dans l'organisation de ce concours. Vous avez développé avec beaucoup de talent son rayonnement national et même international. La présence des deux Bâle et du Bade-Württemberg (D) en sont les témoignages éclatants, vous prouvez que l'innovation n'est pas réservée aux grands centres urbains. Vous démontrez que l'innovation en Suisse est partout, y compris dans nos campagnes. Vous prouvez que chaque artisan, chaque fromagerie, chaque ferme peut être une startup. C'est pour cet esprit que je tiens à vous remercier. Je vous remercie pour tous les efforts que vous avez accomplis et que vous accomplirez encore.»

Nous n'aurions pas pu réaliser toutes ces activités sans l'implication de l'ensemble du personnel de la FRI que nous remercions pour son engagement et la qualité de son travail. Nous remercions les membres du Conseil de Fondation pour leur implication, ils sont les responsables et les garants des orientations stratégiques et de la bonne gouvernance de la FRI. Ils représentent, à parts égales, les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois et les cantons de Berne et du Jura. Nous remercions les familles paysannes du Jura et du Jura bernois, les milieux de l'intendance et les artisans des métiers de bouche qui sont nos principaux partenaires et les destinataires de nos prestations de conseil, de formation et d'innovation, pour leur confiance et leur fidélité.

Nous remercions finalement tous nos partenaires et les bailleurs des nombreux projets développés par la FRI à l'échelle régionale, nationale et internationale.



Dr Olivier Girardin
Directeur

Noël Saucy
Président
Conseil de Fondation



1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 6 reprises en 2015.

Le Conseil a participé à la cérémonie de clôture le 26 juin à Courtemelon. Il s'agit, chaque année, d'un moment fort pour la FRI qui permet d'honorer les lauréates et les lauréats et de remercier les maîtres d'apprentissage et le personnel de la FRI pour leur engagement dans la formation. Le rapport d'évaluation de la formation a été, comme chaque année, présenté et discuté avec les représentants des services cantonaux concernés. Le bilan de la campagne de formation continue a été présenté au Conseil qui a également fait plusieurs propositions pour la campagne 2015-2016.

Le Conseil a décidé d'engager un conseiller supplémentaire dans le domaine de la gestion d'entreprise pour renforcer l'accompagnement des exploitations agricoles. Il a également souhaité qu'un accent soit porté sur la promotion des prestations de conseil auprès des agriculteurs. C'est pour faire suite à cette demande que les prestations de conseil ont été revisitées et qu'un nouveau catalogue a été défini. Il regroupe 50 prestations qui ont été mises à jour et en ligne sur le site Internet de la FRI. Il est prévu de communiquer sur ces prestations auprès des abonnés et des clients de la FRI en 2016.

Le Conseil a accepté la participation de la FRI à l'exposition universelle à Milan sur le thème « Nourrir la planète : énergie pour la vie ». Un train des terroirs suisses avec Miss Suisse, M. Johann Schneider-Ammann, M. Claude Hêche, M. Georges Wenger et une délégation des producteurs médaillés aux cinq premières éditions du Concours Suisse des produits du terroir a été organisé pour fêter le 1^{er} août à Milan sur le pavillon de la Suisse.

Une conférence sur le thème « Accès des produits régionaux aux marchés : Nourrir la Suisse de demain » a été organisée le 25 septembre, dans le cadre du 6^e Concours Suisse des produits du terroir. Cette édition a été un succès avec plus de 1'000 produits inscrits, des hôtes d'honneur de premier plan avec Bâle-Ville et Bâle-Campagne et la région de Freiburg avec le Parc naturel de Forêt-Noire en Allemagne. Les présences du Vice-président du Conseil fédéral, Johan Schneider-Ammann et du Président du Conseil des Etats, Claude Hêche ont contribué à cette réussite.

Le Conseil a suivi l'avancement de plusieurs projets et s'est prononcé sur le développement de nouveaux projets présentés ci-dessous.

Le Conseil a accepté dans un premier temps que la FRI porte le projet Marguerite et qu'elle apporte pour cela une garantie financière. Après discussion avec l'OFAG et les cantons du Jura et de Berne, il est apparu plus opportun de créer une association et que la FRI se concentre sur l'accompagnement du projet. La FRI s'est alors engagée à apporter jusqu'à 40% de ses prestations sous forme de fonds propres, dont 20% pouvant être facturées, pour autant que les fonds publics et privés du projet le permettent. Le projet Marguerite a connu une avancée importante en 2015 et il pourra entrer dans la phase de réalisation en 2016.

Le rapport intermédiaire du projet « Du champ à l'assiette », qui bénéficie d'un financement de la LPR, a été présenté et discuté au Conseil et une prolongation du projet a été demandée.

Les trois projets Interreg : « Production laitière rentable », « Terroirs & Innovations » et « Apiculture » se sont terminés, les résultats ont été présentés au Conseil. Les échanges, entre les différentes régions et les différents partenaires, ont été très bénéfiques. C'est pourquoi le Conseil a accepté que trois nouveaux projets soient déposés pour assurer la continuité des actions entreprises et des partenariats développés durant la première phase.

La Journée des grandes cultures Bio a été une réussite qui a permis de mobiliser près de 2'000 visiteurs. Dans le prolongement de cette journée, le Conseil a accepté la convention entre le FiBL et la FRI pour soutenir le développement de l'agriculture Bio dans le Jura et le Jura bernois, la convention a été signée à Frick le 24 septembre. Une nouvelle stratégie pour le développement de l'agriculture Bio, pour la période 2016-2020, a été définie au sein de la commission PROJAB. Elle a pour objectif d'atteindre 20% d'exploitations Bio en 2020. Cette stratégie a été mise en consultation auprès des différentes instances représentées au sein de PROJAB.

Le règlement de la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM) a été adapté et les paysannes du Jura et du Jura bernois ont été invitées à rejoindre la commission ; les membres ont été nommés par le Conseil pour une nouvelle période de 4 ans.

Le Conseil a validé les projets à soumettre à la Fondation Sur-la-Croix, à savoir la prolongation des projets « Production laitière durable » et « Ecole à la ferme » et le dépôt du nouveau projet « Herb'ficience » dont l'objectif est d'étoffer les connaissances en production fourragère et de vulgariser les résultats à l'ensemble des exploitants de la région. Les aspects d'autonomie alimentaire et le volet économique font partie intégrante de ce projet.

Le Conseil a accepté que la FRI adhère au Patrimoine culinaire suisse, présidé par M. Olivier Girardin. Il a également accepté la candidature de M. Victor Egger au comité du Fonds Suisse pour le Paysage et M. Olivier Girardin à la Fondation O₂.

Le Conseil a accepté de soutenir la candidature de M. Olivier Girardin à la présidence de la FICD Fédération interjurassienne de coopération et de développement ; il a été nommé à cette fonction, qu'il exercera à titre privé, lors de l'assemblée générale du 26 novembre.

Suite à la confirmation du SDI dans son mandat, le contrat avec le Service informatique du Canton du Jura (SDI) a été signé le 10 septembre 2015. Durant le premier semestre le nouveau système d'exploitation « Windows 7 », avec la suite bureautique Microsoft Office 2013, a été mis en place. La salle informatique a été renouvelée et étendue à 24 postes de travail. La téléphonie a également été remplacée avec l'installation de 3 nouveaux centraux (Courtemelon, Fiduciaire et Loveresse) et le changement de tous les appareils. Le Conseil a validé le processus de changement de programme comptable et a accepté la mise en place d'un nouvel extranet qui permettra la mise en ligne des dossiers clients.

La Commission des finances est composée de quatre représentants : M. Noël Saucy pour la CJA, M. Bernard Leuenberger pour la CAJB, M^{me} Paulette Sunier pour le Canton de Berne et M. Edgar Sauser pour le Canton du Jura. Elle s'est réunie une fois au printemps pour l'analyse des comptes et une fois à l'automne pour l'examen du budget.

La Commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de Fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est réunie en fin d'année pour discuter de l'adaptation des salaires. Le Conseil a validé les propositions lors de sa séance du 7 décembre.

Lors de sa première séance de l'année, le Conseil de Fondation a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Philippe Jeannerat, président de la CJA, pour la représenter, en remplacement de Monsieur Claude Hürlimann, démissionnaire. Par la suite, lors de sa séance de septembre, le CF a accueilli Monsieur Claude Schlüchter, nouveau membre nommé, représentant de la RCJU, en remplacement de Madame Renée Sorg, qui a souhaité se retirer de cette fonction.

Le Conseil de Fondation est ainsi composé :

- M^{me} Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court, désignés par le Canton de Berne.
- M^{me} Sabine Lachat – Roche-d'Or, M. Claude Schlüchter – Delémont et M. Edgar Sauser – Les Breuleux, désignés par le Canton du Jura.

- M. Michel Darbellay – Corban, M. Philippe Jeannerat – Epauvillers et M. Noël Saucy – Develier, désignés par la CJA.
- M^{me} Annemarie Hämmerli – Renan, M. Martin Kohli – Perrefitte et M. Bernard Leuenberger – Court, désignés par la CAJB.

1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 10 reprises en 2015.

L'équipe de direction est impliquée dans la conduite de la FRI, elle appuie le directeur dans cette tâche et dans la préparation des objets nécessitant une décision du Conseil de Fondation (voir chapitre 1.1).

Le catalogue des prestations de conseil a été présenté et discuté par domaine d'activité. La communication à faire auprès de clients a également été définie.

La rencontre avec le FiBL et la convention de collaboration ont été préparées au sein de l'équipe de direction.

Le travail de Bachelor de M^{me} Justine Brand sur le thème « Analyse et valorisation de la formation de gestionnaire en intendance » a été présenté et discuté au sein de l'équipe de direction. Ce travail a permis de souligner l'importance d'améliorer la valorisation et la reconnaissance de la formation de Gestionnaire en intendance (GEI). La promotion du métier est du ressort de l'organisation du monde du travail (OrTra), mais il est important que la FRI lui apporte son appui.

La migration informatique et le changement de central téléphonique ont nécessité un investissement et un travail importants de la correspondante informatique M^{me} Jocelyne Fehlmann et de l'équipe de direction. La migration s'est dans l'ensemble bien déroulée et la FRI dispose ainsi de nouveaux outils et d'un nouvel environnement de travail très performant. La collaboration avec le service informatique du canton du Jura (SDI), qui est notre fournisseur, a bien fonctionné et nous remercions M. Sébastien Gschwind et tous les collaborateurs impliqués pour leur investissement dans cet important projet.

L'élaboration du budget et du budget du temps de travail à partir des projets est un exercice participatif important qui est coordonné par l'équipe de direction et qui implique l'ensemble du personnel de la FRI.

Un séminaire d'une journée a permis de travailler en groupe pour définir les valeurs fondamentales de l'équipe de direction, leur définition respective et les critères d'application. Le résultat, à savoir **la charte des valeurs de l'équipe de direction**, a été présenté au Conseil de fondation et à l'ensemble du personnel. L'équipe de direction s'est engagée à mettre en œuvre ces valeurs au quotidien au sein de la FRI :

RESPECT

Définition: Accepter, reconnaître et considérer l'autre avec ses valeurs et ses différences.

- Accepter les différences et les mettre à profit.
- Pratiquer une écoute active.
- Savoir reconnaître et valoriser le travail effectué.
- Respecter le cadre institutionnel (procédures établies et partagées).

ESPRIT D'ÉQUIPE

Définition: Poursuivre un objectif commun en s'entraidant.

- Partager une vision commune et s'y identifier.
- Cultiver la collégialité au sein de l'équipe de direction.
- Valoriser les compétences et les activités de chacun-e.
- Accorder une confiance mutuelle.
- Tenir compte des besoins des autres.
- Favoriser les synergies dans un souci d'améliorer l'efficacité commune.

ENGAGEMENT

Définition: S'investir et donner le meilleur de soi dans ses tâches et dans le fonctionnement du groupe, pour atteindre la mission de l'entreprise.

- Répondre aux besoins internes et externes.
- Anticiper et s'adapter à l'évolution des priorités.
- Accomplir ses tâches avec professionnalisme : fiabilité, efficacité.
- Dispenser des prestations de qualité.
- Accepter et assumer ses responsabilités.

ENTREPRISE APPRENANTE

Définition: Valoriser nos expériences et nos erreurs dans le but de nous améliorer continuellement et d'innover.

- S'adapter au contexte.
- Se donner le droit à l'erreur.
- Identifier les besoins suite à un bilan et proposer des pistes d'amélioration / formation.
- Favoriser l'émergence des idées et des propositions.
- Rester performant et attractif.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2015 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs est de 79, auxquels s'ajoutent 9 apprentis et 1 stagiaire maturité professionnelle.

Tableau 1:

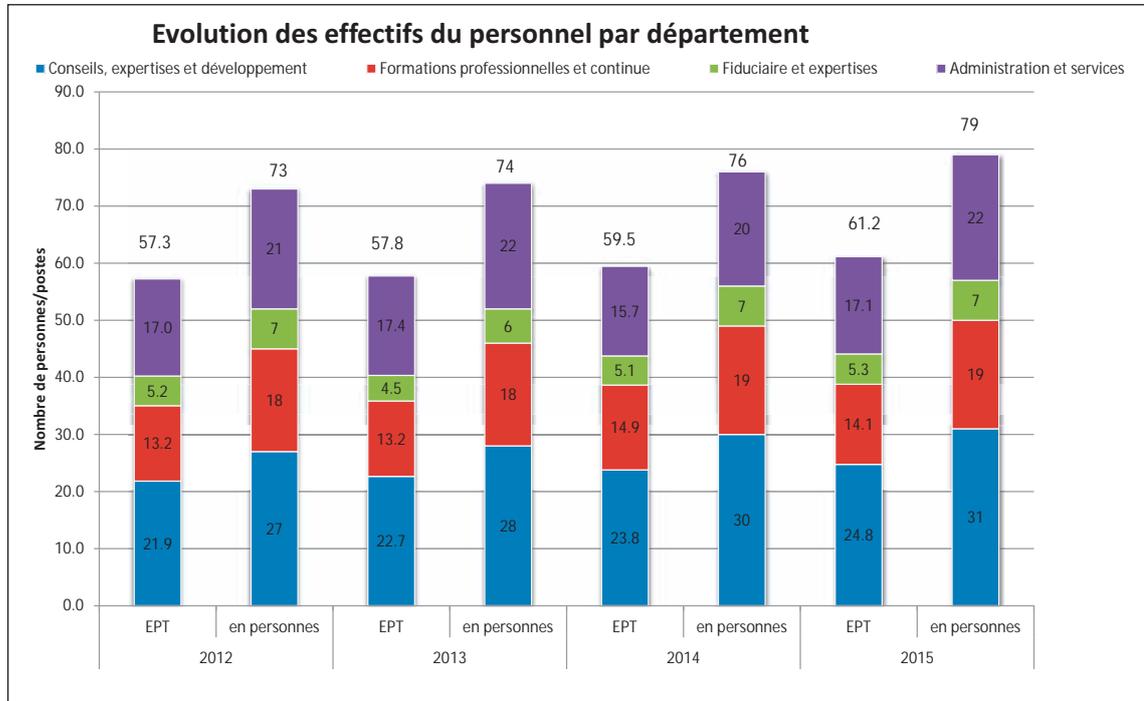
Effectif du personnel au 31.12.2015 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).

| | Effectifs du personnel en 2015 | | | | | |
|----------------|--------------------------------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|
| | en personnes | | | en postes à plein temps | | |
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Administration | 9 | 13 | 22 | 7.75 | 9.3 | 17.1 |
| Conseils | 22 | 9 | 31 | 18.05 | 6.7 | 24.8 |
| Fiduciaire | 2 | 5 | 7 | 2 | 3.3 | 5.3 |
| Formations | 8 | 11 | 19 | 7 | 7.5 | 14.1 |
| Total | 41 | 38 | 79 | 34.8 | 26.8 | 61.2 |

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2015 sont de 61,2. Les EPT par Département et par année sont représentés à la figure 1.

Figure 1

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l'année 2015, 14 engagements-mutations ont été effectuées dont 3 places d'apprentissages et 1 place de stagiaire maturité professionnelle. Elles concernaient des remplacements (démissions, retraites, diminution TOC). La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

On compte également 1 civiliste qui a été actif durant l'année 2015. Il s'agissait d'une affectation d'une durée d'un mois.

Le taux d'absentéisme 2015 est inférieur à celui de 2014. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l'indicateur mesuré nous montre une situation saine.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 12 années pour les hommes, contre 9 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Le Tableau 2, présente les mutations de personnel en 2015 et la Figure 2, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2015.

Tableau 2: Mutations au niveau du personnel

| NOM | PRÉNOM | DÉPARTEMENT (DPT) OU DOMAINE (DA) | FONCTION | TAUX | DATE |
|----------------|----------------|--------------------------------------|---|---------------|----------|
| ENTRÉES | | | | | |
| Chételat | Sophie | Dpt Administration | GEI | 60% | 01/01/15 |
| Ruchti | Nicolas | Dpt Fiduciaire | Comptable | 100% | 01/01/15 |
| Widmer | Delphine | Dpt Administration | Secrétaire | 50% | 23/03/15 |
| Voisard | Vladimir | Dpt Administration | GEI, remplacement | 50% | 01/04/15 |
| Bovay | Lise | Dpt Administration | Secrétaire, CDD | 100% | 27/04/15 |
| Koller | Stéphanie | Dpt Fiduciaire | Comptable | 70% | 01/06/15 |
| Wüthrich | Sabrina | Dpt Administration | GEI | 50% | 01/06/15 |
| Crelier | Eden | Dpt Administration | Apprentie GEI | Apprentissage | 01/08/15 |
| Trashupa | Xhemile | Dpt Administration | Apprentie GEI | Apprentissage | 01/08/15 |
| Petignat | Adrien | Dpt Administration | Apprenti Horticulteur | Apprentissage | 01/08/15 |
| Odiet | Thibault | Dpt Fiduciaire | Stagiaire Maturité prof. | 100% | 01/08/15 |
| Varenes | Yann-David | Dpt Conseil | Conseillère en prod. végétale & Env. | 100% | 18/08/15 |
| Gerber | Anne-Catherine | Dpt Formation | Formatrice et conseillère en économie familiale | 50% | 01/09/15 |
| Tschirren | Kevin | Dpt Conseil | Conseiller en gestion | 100% | 01/09/15 |
| Schafroth | Lukas | Dpt Conseil | Civiliste | 100% | 30/11/15 |
| SORTIES | | | | | |
| Jodry | Stève | Dpt Fiduciaire | Comptable | 100% | 31/01/15 |
| Choulat | Karin | Dpt Fiduciaire | Comptable | 60% | 30/04/15 |
| Torche | Nadine | Dpt Administration | Secrétaire | 50% | 30/04/15 |
| Veze | Florence | Dpt Conseil | Conseillère en prod. végétale & Env. | 80% | 30/04/15 |
| Gigandet | Pauline | Da FAER | Responsable de projets | 80% | 31/05/15 |
| Montavon | Aline | Dpt Administration | Apprentie EEI | Apprentissage | 31/05/15 |
| Guenot | Angélique | Dpt Administration | Apprentie Horticultrice | Apprentissage | 31/07/15 |
| Girardin | Aurore | Dpt Administration | Apprentie GEI | Apprentissage | 31/07/15 |
| Sansonnens | Cindy | Dpt Administration | Apprentie GEI | Apprentissage | 31/07/15 |
| Bovay | Lise | Dpt Administration | Secrétaire, CDD | 100% | 30/09/15 |
| Schafroth | Lukas | Dpt Conseil | Civiliste | 100% | 25/12/15 |
| Fleury | Evelyne | Dpt Formation | Animatrice en économie familiale | 50% | 31/12/15 |
| Pensa | Laetitia | Da FAER | Assistante de projets, CDD | 50% | 31/12/15 |

Figure 2:
Organigramme de la FRI au 31.12.2015.

| Clients | | 88 | | Conseil de fondation / Président : Noël Saucy, Vice-président : Bernard Leuenberger | |
|--|--|---|---|---|--|
| Domaines d'activités | | Départements | | Directeur: Olivier Girardin | |
| | | Formations professionnelles et continue | | Conseils, expertises et développement | |
| | | Pierre-André Odiet | | Claude-Alain Baume | |
| | | Véronique Fruttschi | | *Olivier Girardin/Gérald Buchwalder | |
| Agroécossystèmes | Production animale | Bovins, lait et viande Cheval, ovins, caprins Porcins, volaille Apiculture Diversification | Laeitia Blatter Jean-Claude Girardin | Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillerat Gwendoline Halin | Jocelyne Fehlimann Anélie Crelier Maude Bauchat Sandra Cardicchi Véronique Dessarzin Valérie Monastrà Delphine Widmer |
| | Production végétale et environnement | Grandes cultures et herbages Cultures spéciales Ressources naturelles Paysage cultivé Biodiversité, climat, énergie Station phytosanitaire Station d'arboriculture | Beat Knobel | Beat Knobel Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fretter P.-André Fringelli | Manuel Chalverat Pascal Jubin Jean-Claude Thossy Anthony Cineilli Charles Comte Elsa Fleury Adrien Peignat Céline Turberg |
| | Filière alimentaire et espace rural (FAER) | Transformation Commerce et distribution Marketing et labellisation Produits du terroir Agritourisme Développement régional International | *Lionel Gilliotte | Magali Ackermann Micheline Aubry Pierre-Olivier Donzé Ailette Freléchoz Olivier Lapaire Laeitia Pensa Milo Stoecklin | 17 |
| Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie | Economie familiale et interendance (habitat) | Accueil Ménages collectifs & privés Alimentation de proximité Cuisine et diététique Restauration Consommation | Laurent Joliat | Madeleine Cattin Nadine Corbat Evelyne Fleury Marline Foilani Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Fabienne Perinat Kamber Marial Magnin Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler Yvette Viatte | Julien Meier Simone Bourquard Sophie Chételat Sabrina Wüthrich Philippe Taillard Françoise Bindt Céline Broquet-Nagel Frédéric Hirschi Vladimir Voisard Laurie Cattin Eden Crelier Chloé Debert Xhemile Trashupa |
| | Gestion d'entreprise et économie rurale | Comptabilité Planification financière Transfert de patrimoine Gestion stratégique Optimisation des coûts Collaboration interentreprises Planification agricole Equiperment Prévention des accidents | Fabrice Berret | Philippe Chevillat Sébastien Choulat Pierre-André Odiet | Dpt Fiduciaire / Céline Grellier Julien Catellani Frédérique Domont Sophie Froidevaux Marline Glauser Nicolas Rucht Stéphanie Koller Thibault Odiet, stage matu prof. |
| Economie rurale | | | 19 | 31 | 8 |

Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois
(Apprenti-e-s)

* Domaine FAER : O. Girardin fonctionnaire en tant que responsable de département

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2015, ce sont 2'154 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le Tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 68 entretiens d'évaluation conduits en 2015. Les entretiens ont été conduits par les responsables de Département avec la participation des responsables de Domaine. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de Département a également été prise en compte. La moyenne générale de 2.0 est bonne et comparable à 2014. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.9) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont les deux critères qui figurent en première position, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est bonne (2.0).

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne (2.0), le personnel de la FRI répond donc pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis et les personnes engagées en 2015.

Tableau 3:

Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentées par Dpt.

| THÈMES ÉVALUÉS | FIDUCIAIRE | CONSEILS, EXPERT. ET DÉVELOP. | FORMATION PROF. ET CONTINUE | ADMIN. ET SERVICES | FILIÈRE ALIMENT. & ESPACE RURAL | EQUIPE DE DIRECTION | MOYENNES |
|---|-------------|-------------------------------|-----------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------|------------|
| Clarté des missions et objectifs | 2.2 | 2.0 | 2.0 | 1.9 | 2.5 | 2.3 | 2.1 |
| Tâches confiées | 2.0 | 1.9 | 2.2 | 1.9 | 1.8 | 2.1 | 2.0 |
| Responsabilité confiées | 2.0 | 2.1 | 2.0 | 1.9 | 1.8 | 2.1 | 2.0 |
| Encadrement, délégation, contrôle | 2.0 | 2.1 | 2.0 | 1.9 | 2.0 | 1.8 | 2.0 |
| Relation avec clients | 2.0 | 1.8 | 2.1 | 1.8 | 2.0 | 1.8 | 1.9 |
| Charge, volume, répartition travail | 2.0 | 2.3 | 2.4 | 2.4 | 2.2 | 2.4 | 2.3 |
| Moyens, instruments et outils travail | 2.2 | 2.4 | 2.2 | 2.1 | 1.8 | 2.1 | 2.1 |
| Diffusion, circulation information | 2.0 | 2.2 | 1.9 | 2.1 | 2.3 | 1.9 | 2.1 |
| Ambiance, climat travail | 1.3 | 2.1 | 1.8 | 2.2 | 2.0 | 2.1 | 2.0 |
| Possibilités de formation | 2.0 | 2.1 | 2.2 | 1.9 | 1.8 | 2.0 | 2.0 |
| Possibilités d'évolution | 2.0 | 2.4 | 2.1 | 1.9 | 1.7 | 2.1 | 2.1 |
| Relation avec collègues | 1.3 | 1.2 | 1.6 | 2.0 | 1.8 | 2.1 | 1.7 |
| Relation avec le resp. Département | 1.5 | 2.1 | 1.8 | 1.8 | 1.8 | 1.7 | 1.8 |
| Relation avec le resp. Domaine d'activité | 1.7 | 1.7 | 1.6 | 1.8 | 1.8 | 1.7 | 1.7 |
| Relation avec le directeur | 1.8 | 2.4 | 1.9 | 1.8 | 1.8 | 1.6 | 1.9 |
| Appréciation du supérieur | 1.7 | 1.9 | 2.0 | 2.0 | 2.3 | 1.8 | 2.0 |
| Appréciation du collaborateur | 2.0 | 1.9 | 2.0 | 2.1 | 2.2 | 2.0 | 2.0 |
| Nombre de personnes évaluées | 6 | 17 | 12 | 15 | 6 | 12 | 68 |
| Moyenne générale | 1.86 | 2.02 | 1.98 | 1.97 | 1.97 | 1.99 | 2.0 |

Evaluation

1 = Très bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

2 = Bonne

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

Le bulletin *Terrien interjurassien* est publié mensuellement et tiré à 2'300 exemplaires. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes.

Les autres moyens de communication de la FRI sont le site Internet, la zone « abonnés = Extranet » du site www.frij.ch. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s « agricoles » ou en « économie familiale » de la FRI et, par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive des élèves en formation agricole ou en économie familiale.

Au besoin, des lettres d'information électroniques, ainsi que des SMS, sont également envoyés aux membres FRI, selon l'urgence et le domaine de production.

Le Tableau 4 présente les statistiques de fréquentions du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'980 visiteurs par mois ceux-ci effectuant 5'393 visites.

Tableau 4:

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch).

| MOIS | VISITEURS DIFFÉRENTS | VISITES | PAGES | DURÉE (en s) |
|----------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|
| Janvier 2015 | 2'793 | 4'862 | 19'529 | 186 |
| Février 2015 | 2'596 | 4'593 | 17'924 | 174 |
| Mars 2015 | 2'925 | 5'370 | 21'687 | 186 |
| Avril 2015 | 2'967 | 5'030 | 18'535 | 189 |
| Mai 2015 | 3'084 | 5'465 | 18'892 | 216 |
| Juin 2015 | 3'446 | 6'921 | 26'889 | 248 |
| Juillet 2015 | 2'445 | 4'584 | 14'866 | 220 |
| Août 2015 | 3'120 | 5'674 | 20'265 | 214 |
| Septembre 2015 | 4'405 | 7'209 | 23'364 | 185 |
| Octobre 2015 | 2'806 | 5'206 | 17'452 | 209 |
| Novembre 2015 | 2'886 | 5'436 | 18'838 | 211 |
| Décembre 2015 | 2'292 | 4'367 | 16'850 | 251 |
| Moyenne | 2'980 | 5'393 | 19'591 | 207 |
| Total | 35'765 | 64'717 | 235'091 | |

Le Tableau 5 présente l'évolution des pages visitées sur le site de la FRI en 2015. Ce sont au total plus de 418'171 pages qui ont été visitées, ce qui représente une augmentation de 17% par rapport à l'année 2014.

Tableau 5:

Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch).

| PAGES VISITÉES | 2014 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| DOMAINES D'ACTIVITES\ | 5'831 | 6'122 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Economie familiale et intendance\ | 4'100 | 5'376 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Environnement\ | 11'306 | 12'465 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Gestion d'entreprise et économie rurale\ | 3'849 | 3'871 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Production animale\ | 29'590 | 29'683 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Production végétale\ | 10'247 | 13'489 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Produits du terroir\ | 5'467 | 7'059 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Tourisme rural\ | 27'024 | 31'792 |
| LA FRI\ | 29'452 | 36'427 |
| LA FRI\Hébergement\ | 4'549 | 5'870 |
| LA FRI\Informations pratiques\ | 9'671 | 11'062 |
| LA FRI\Locaux\ | 12'429 | 16'616 |
| LA FRI\Médias\ | 8'685 | 13'230 |
| LA FRI\Organisation\ | 12'578 | 12'690 |
| LA FRI\Portrait\ | 16'289 | 17'198 |
| SERVICES\ | 6'402 | 6'700 |
| SERVICES\Agriviva | 2'298 | 3'392 |
| SERVICES\Conseils, expertises et développement\ | 32'044 | 37'495 |
| SERVICES\Exploitation de formation en cultures spéciales\ | 10'980 | 15'717 |
| SERVICES\Fiduciaire\ | 15'015 | 18'251 |
| SERVICES\Formation continue\ | 8'949 | 9'832 |
| SERVICES\Formation professionnelle\ | 63'511 | 71'039 |
| STATIONS\Station d'arboriculture\VERGERS+\ | 16'693 | 19'817 |
| STATIONS\Station phytosanitaire\ | 9'719 | 12'978 |
| Total | 356'678 | 418'171 |

Les élèves et les abonnés utilisent la partie du site qui leur est réservée, afin de télécharger des fichiers ou de consulter des pages qui leur sont destinées. L'outil est principalement utilisé par les élèves, mais les clients y ont également recours. Il est important de le mettre régulièrement à jour, pour que les informations à disposition soient toujours actuelles et pertinentes. On constate un recul au niveau de l'utilisation de l'Extranet pour les apprentis agriculteurs et une progression pour les GEI. L'utilisation de la plateforme LMZ-media permet d'expliquer cette évolution.

Tableau 6:

Fréquentation « zone abonnés » nombre de hits et de fichiers téléchargés.

| CATÉGORIE | HITS 14 | FICHIERS 14 | HITS 15 | FICHIERS 15 |
|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| CFC GEI | 13'362 | 3'400 | 14'391 | 3'630 |
| CFC agriculteurs | 12'002 | 3'356 | 10'536 | 3'102 |
| Clients | 2'165 | 2'355 | 782 | 1'356 |
| Brevet-maîtrise AGR | 3'023 | 1'338 | 2'942 | 1'489 |
| Brevet paysanne | 1'535 | 709 | 1'107 | 617 |
| FRI | 1'651 | 233 | 916 | 132 |
| Invités | 470 | 177 | 480 | 77 |
| Administration | 6'101 | 583 | 4'840 | 628 |
| Brevet concierge | 707 | 335 | 600 | 289 |
| Total | 41'016 | 12'486 | 36'594 | 11'320 |

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 1 abonnement agricole (JU + 11, JB – 12); dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué de 38. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en régression de 21. Le produit des abonnements agricoles en 2015 est de CHF 242'042.– (CHF 241'763.– en 2014) et celui des abonnements en économie familiale s'est élevé à CHF 22'113.– en 2015 (CHF 23'124.– en 2014).

Tableau 7:

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

| Région | Membres agric./éco.fam. | TYPES D'ABONNEMENT | | | | | ÉVOLUTION | |
|---------------|----------------------------|--------------------|-----------------|----------------------|-----------------------|-----------------|------------------|------------|
| | | Exploitations | Agricole | Abonnés expl. (%) | Economie familiale | Totaux | Abo. FRI Agr. | Ecof. |
| | 2013 | 2014 | 31.12.14 | 2014 | 31.12.14 | 31.12.14 | | |
| Jura | 787 / 353 | 964 | 785 | 81% | 332 | 1117 | 100% | 94% |
| Jura bernois | 468 / 161 | 605 | 473 | 78% | 154 | 627 | 101% | 96% |
| Totaux | 1255 / 514 | 1569 | 1258 | 80% | 486 | 1744 | 100% | 95% |
| | | 2015 | 31.12.15 | 2015 | 31.12.15 | 31.12.15 | | |
| Jura | | 956 | 796 | 83% | 313 | 1109 | 101% | 94% |
| Jura bernois | | 575 | 461 | 80% | 152 | 613 | 97% | 99% |
| Totaux | | 1531 | 1257 | 82% | 465 | 1722 | 100% | 96% |

1.5.2 Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction auprès des clients concerne les Départements «Conseils, expertises et développement» et «Fiduciaire». Le formulaire est joint à toutes les factures d'un montant supérieur à 100 CHF, avec une enveloppe-réponse.

Nos clients ont le choix entre quatre options à chacune des questions posées, la réponse allant de tout à fait d'accord (note 4) à pas du tout d'accord (note 1).

Sur 282 questionnaires reçus en retour, 7 personnes ont indiqué qu'elles ne recommanderaient pas la prestation, alors que 249 la recommanderaient et 26 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet. La satisfaction générale avec une moyenne de 3.8 sur 4 peut être qualifiée de bonne à très bonne et est identique à l'année précédente. Dans 70 cas, le champ commentaires a été utilisé; les remarques sont dans la majorité des cas positives. Des remerciements sont régulièrement adressés aux collaborateurs qui ont traité les dossiers. Il y a un certain nombre de remarques au sujet des tarifs qui ont augmenté et sur le coût des prestations délivrées. La question sur le rapport qualité-prix avec un résultat de 3.3 sur 4 est celle qui est la moins bien notée, avec 0.1 de moins qu'en 2014. Cette légère différence montre cependant que l'adaptation des tarifs a été bien acceptée.

Le suivi de la satisfaction des clients est un point essentiel pour assurer la qualité des conseils dispensés, des comptabilités tenues et des expertises effectuées. Les conseillers/ères et comptables reçoivent une copie de la fiche d'évaluation, qui est tout d'abord transmise au directeur et au responsable de Département. Dans les cas d'insatisfaction, le client est contacté afin d'éclaircir ce qui n'a pas fonctionné et de tenter d'y remédier.

Tableau 8:

Mise en valeur des questionnaires de satisfaction.

| PROJET | Type de dossier | N° DES QUESTIONS VOIR LÉGENDE CI-DESSOUS | | | | | | | | | | |
|----------------------|---|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 210 | Plans alimentation | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 1 |
| | Suivi troupeaux | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 2 |
| Total 210 | | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 3 |
| 220 | Autres PV | 3.9 | 3.7 | 3.1 | 3.7 | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 3.6 | 3.9 | 1.0 | 7 |
| | Dossier PER | 3.9 | 3.7 | 3.6 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.0 | 26 |
| | Expertises PV | 4.0 | 3.8 | 3.5 | 3.8 | 3.8 | 3.8 | 4.0 | 3.4 | 3.8 | 1.0 | 5 |
| | Plan de fumure | 3.9 | 3.8 | 3.6 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.9 | 1.0 | 37 |
| Total 220 | | 3.9 | 3.8 | 3.6 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.8 | 1.0 | 75 |
| 221 | Expertises de pâturages | 4.0 | 3.5 | 3.0 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 3.5 | 1.0 | 2 |
| 250 | Réseaux écologiques | 3.8 | 3.3 | 3.3 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 4 |
| 251 | Projets de qualité du paysage JU | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 1.0 | 2 |
| 255 | Conseils techniques BIO | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 2 |
| 260 | Association - Communauté | 3.8 | 3.8 | 3.6 | 3.8 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.8 | 4.0 | 1.0 | 5 |
| | Autres Gestion | 3.8 | 3.8 | 3.4 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.1 | 16 |
| | Autres collaboration interentreprises | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 1.0 | 4 |
| | Conseil juridique | 3.7 | 3.6 | 3.3 | 3.6 | 3.5 | 3.7 | 3.8 | 3.5 | 3.5 | 1.2 | 12 |
| | Construction : croquis - plan volume, coûts | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | | 3.0 | 1.0 | 1 |
| | Construction : financement -viabilité | 3.8 | 3.6 | 3.2 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.1 | 3.7 | 1.0 | 28 |
| | Expertise LBFA - LDFR | 3.8 | 3.5 | 2.9 | 3.8 | 3.4 | 3.7 | 3.6 | 3.5 | 3.6 | 1.0 | 18 |
| | Orientation stratégique | 3.7 | 3.6 | 3.3 | 3.8 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.2 | 3.7 | 1.0 | 9 |
| | Recherche de fonds | 3.9 | 3.6 | 3.3 | 3.8 | 3.7 | 3.9 | 3.9 | 3.3 | 3.9 | 1.0 | 12 |
| | Suivi de gestion | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 1.0 | 2 |
| | Transfert de patrimoine : reprise - remise | 3.9 | 3.8 | 3.4 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 4.0 | 3.5 | 3.8 | 1.0 | 21 |
| Total 260 | | 3.8 | 3.7 | 3.3 | 3.8 | 3.7 | 3.9 | 3.9 | 3.4 | 3.7 | 1.0 | 128 |
| 270 | Planification agricole | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 3.0 | 1.0 | 1 |
| 280 | Aide boucllement - conseil | 4.0 | 3.8 | 4.0 | 4.0 | 3.8 | 4.0 | 4.0 | 3.7 | 4.0 | 1.0 | 4 |
| | Compta fiscale | 3.9 | 3.6 | 3.2 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.1 | 16 |
| | Compta fiscale-PC | 3.7 | 3.5 | 2.8 | 3.8 | 3.4 | 3.8 | 3.8 | 3.3 | 3.8 | 1.0 | 10 |
| | Compta gestion | 3.9 | 3.9 | 3.2 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.0 | 11 |
| | Compta gestion-PC | 3.8 | 3.7 | 3.2 | 3.9 | 3.5 | 3.8 | 4.0 | 3.6 | 3.7 | 1.0 | 20 |
| | Fiscalité | 3.7 | 3.7 | 3.7 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.7 | 4.0 | 1.0 | 3 |
| Total 280 | | 3.8 | 3.7 | 3.2 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.0 | 64 |
| 622 | Conseils arboricoles | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 1 |
| Total général | | 3.8 | 3.7 | 3.3 | 3.8 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.8 | 1.0 | 282 |

N° Questions

- 1 Répond à vos besoins ?
- 2 Profit perceptible ?
- 3 Rapport qualité-prix correct ?
- 4 Compétence du conseiller-ère ?
- 5 Respect des délais ?

6 Disponibilité du conseiller-ère ?

- 7 Transmission informations ?
- 8 Validité du document à l'avenir
- 9 Satisfaction générale
- 10 Recommandation prestation ? (1=oui/ 2=non)
- 11 Nbre de questionnaires ?

Note Signification

- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord



2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du Département

Le Département Formation professionnelle et continue de la FRI organise et dispense ses prestations selon 6 axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance :
AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance,
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole,
- Brevet fédéral de paysanne,
- Brevet fédéral et Maîtrise fédérale agricoles,
- Formation continue agricole et en économie familiale,
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 9:

Activités déployées en 2015 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

| PROJET | HEURES TRAVAIL | EPT ⁽¹⁾ | APPRENTIS PARTICIPATIONS 14-15 | APPRENTIS PARTICIPATIONS 15-16 |
|---|----------------|--------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| AFP Employée en intendance | 3'365 | 1.9 | 21 | 20 |
| CFC Gestionnaire en intendance | 7'525 | 4.1 | 63 | 64 |
| AFP Agropaticien | 588 | 0.3 | 13 | 11 |
| CFC Agricole | 7'043 | 3.9 | 79 | 91 |
| Brevet fédéral de paysanne | 1'233 | 0.7 | 27 | 37 |
| Brevet et maîtrise agricoles | 1'907 | 1.0 | 47 | 58 |
| Formation continue | 3'621 | 2.0 | 2'164 | |
| Formations domaines connexes : | | | | |
| – AFP Aide en soins et accompagnement | 333 | 0.2 | 12 | 15 |
| – Brevet concierge | 50 | 0.03 | 19 | 19 |
| – Brevet spécialiste domaine équin ⁽²⁾ | 99 | 0.05 | | |
| – Formation continue auxiliaires de santé | 111 | 0.06 | 27 | |
| – Formation continue institutions de santé | 110 | 0.06 | 56 | |
| – MAS production intégrée CABI | 130 | 0.07 | 12 | 12 |
| Total | 26'115 | 14.5 | | |

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

⁽²⁾ 2015 activités de conception et d'organisation de la formation. Cours dispensés dès septembre 2016.

En préambule à la présentation des activités et des résultats du Département Formation professionnelle et continue, les éléments suivants sont à relever pour l'année 2015 :

- La grande implication des apprenti-e-s gestionnaires et employées en intendance dans diverses mises en situation, en particulier leur participation aux activités liées au Concours Suisse et au Marché des terroirs suisses ;
- La progression marquée de la représentation féminine en formation professionnelle initiale agricole ;
- La mise sur pieds de la deuxième année des cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur ;
- La progression des effectifs en formation professionnelle supérieure agricole, notamment dans les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur et au Brevet fédéral de paysanne ;

- Le développement d'une offre de formation dans le domaine du cheval, avec notamment la conception d'un cursus préparatoire à l'obtention du Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin orientation attelage ;
- La poursuite de la collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté au niveau de la formation continue, avec en particulier la mise sur pieds d'une formation portant sur la transformation du lait à la ferme.

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

Une formation professionnelle polyvalente et des exigences élevées

L'année scolaire 2014-2015 s'est globalement bien déroulée à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente de grands changements. Il importe d'adopter dès le début de la formation une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Cela est particulièrement vrai dans un métier de services. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation.

17 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 13 obtiennent le titre visé. Parmi les 7 candidat-e-s à l'AFP EEI, 6 décrochent leur diplôme. Il convient de porter une attention particulière à la préparation aux examens des candidat-e-s aux examens GEI CFC. L'acquisition des compétences pratiques en particulier et la rigueur dans la conduite des activités par les apprenties doivent être bien évaluées tout au long de la formation, afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires avant l'accès aux procédures de qualification.

Enfin, les effectifs se sont renforcés à la rentrée 2014 et atteignent un niveau élevé, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation. Ces effectifs élevés se sont maintenus à la rentrée 2015.

Tableau 10:

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

| CLASSE | NOMBRE D'APPRENTI-E-S | | | | | |
|---------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Total | | JU | | JB | |
| | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 |
| EEI 1 dual | 5 | | 5 | | | |
| EEI 1 EM | 7 | 10 | 6 | 7 | 1 | 3 |
| EEI 2 dual | 2 | 4 | 1 | 4 | 1 | |
| EEI 2 EM | 7 | 6 | 5 | 5 | 2 | 1 |
| GEI 1 dual | 13 | 12 | 3 | 6 | 10 | 6 |
| GEI 1 EM | 8 | 8 | 6 | 8 | 2 | |
| GEI 2 dual | 15 | 14 | 6 | 3 | 9 | 11 |
| GEI 2 EM | 11 | 7 | 10 | 6 | 1 | 1 |
| GEI 3 | 16 | 23 | 10 | 14 | 6 | 9 |
| Totaux | 84 | 84 | 52 | 53 | 32 | 31 |

Tableau 11:

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

| 2015 | MOYENNE DE CLASSE | LAURÉAT-E-S | ÉCHECS | % RÉUSSITE |
|---------|-------------------|-------------|--------|------------|
| EEl AFP | 4.5 | 6 | 1 | 86% |
| GEI CFC | 4.3 | 13 | 4 | 77% |

Des apprenti-e-s impliqué-e-s dans des mises en situation grandeur nature

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations :



Les GEI au travail, lors du Concours Suisse des produits du terroir 2015

- 24.04.15: Forum interjurassien des bourgeoises, à Courrendlin.
- 13.06.15: Journée des grandes cultures Bio, à Courtételle.
- 26.06.15: Cérémonie de remise des titres FRI, à Courtemelon.
- 01.08.15: Train des terroirs suisses pour l'Expo universelle, à Milan.
- 09-27.09.15: Concours Suisse des produits du terroir (dégustations, ateliers du goût, repas officiel, entretien du site durant le marché).
- 16.12.15: Apéritif en l'honneur des nouvelles autorités jurassiennes, à Delémont.
- 21.12.15: Apéritif à l'occasion du départ de 4 ministres, à Courtemelon.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.



Diplômé-e-s 2015.

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Une participation et une motivation encourageantes

Depuis quelques années, la formation de la paysanne proposée par la FRI en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre l'ECE Arc jurassien connaît un succès croissant dans la région Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Cette formation permet d'accéder au Brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leurs conjoints ou partenaires. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur, dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Les modules suivants ont été proposés pour la rentrée 2014-2015 :

- Habitat et technique de nettoyage (module de base)
- Gestion de l'habitat
- Economie rurale
- Mise en valeur des produits
- Jardinage
- Fabrication fromagère

27 candidates au total se sont inscrites à ces différents modules, qui ont ainsi tous pu être ouverts. Le module « Fabrication fromagère » a réuni les candidates au Brevet fédéral de paysanne et les candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur.

Les modules suivants sont dispensés sur 2015-2016 :

- Alimentation restauration (module de base)
- Entretien du linge (module de base)
- Comptabilité agricole
- Hygiène alimentaire, cuisine
- Garde du menu bétail et de la volaille
- Vente directe
- Elevage et garde du cheval
- Agriculture et tourisme

37 candidates au total se sont inscrites à ces différents modules, qui ont ainsi tous pu être ouverts. Les modules « Elevage et garde du cheval » et « Agriculture et tourisme » réunissent les candidates au Brevet fédéral de paysanne et les candidat-e-s au Brevet fédéral agricole.

Tableau 12:

Effectifs dans les cours du Brevet fédéral de la paysanne.

| FORMATION | NOMBRE DE CANDIDAT-E-S | | | | | | | | | |
|---------------------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|-----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | NE | | Autres ⁽¹⁾ | |
| | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 |
| Brevet fédéral | 27 | 37 | 11 | 15 | 6 | 11 | 4 | 6 | 6 | 5 |
| A la carte ⁽²⁾ | - | 3 | - | 2 | - | - | - | 1 | - | - |
| Totaux | 27 | 40 | 11 | 17 | 6 | 11 | 4 | 7 | 6 | 5 |

⁽¹⁾ Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

⁽²⁾ Le module Agriculture et Tourisme a été ouvert en formation à la carte dans le cadre du programme de formation continue 15-16.

Des résultats réjouissants

L'ECE-Arc jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finals et l'attribution du brevet sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 13, on note de très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 2 candidates se sont présentées aux examens finals et obtiennent le titre visé.

Tableau 13:

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne.

| MODULE | CANDIDAT-E-S | MOYENNE | LAURÉAT-E-S | ÉCHECS | %RÉUSSITE |
|--|--------------|------------|-------------|----------|-------------|
| Habitat et technique de nettoyage | 10 | 5.2 | 10 | 0 | 100% |
| Gestion de l'habitat | 18 | 5.1 | 18 | 0 | 100% |
| Economie rurale | 21 | 4.1 | 14 | 7 | 67% |
| Mise en valeur des produits | 19 | 4.7 | 17 | 2 | 89% |
| Jardinage | 20 | 4.9 | 19 | 1 | 95% |
| Fabrication fromagère | 2 | 4.5 | 1 | 1 | 50% |
| Garde du menu bétail et de la volaille | 10 | 5 | 10 | 0 | 100% |
| Examens finals | 2 | 5.2 | 2 | 1 | 100% |

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont une fois de plus relevé ce défi.

2.3 Formation agricole

2.3.1 Formation professionnelle initiale

Une formation exigeante et des effectifs en hausse

L'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions. On relève que l'entrée en formation professionnelle agricole représente un pas important pour les jeunes apprentis. Ils quittent le cadre familial pour rejoindre leur place d'apprentissage. Le volume de travail est d'emblée important et extrêmement varié. Certains apprentis, en début de formation, ne semblent pas toujours au clair avec leur projet de formation. La formation requise pour l'obtention du CFC d'agriculteur est vaste et le rythme d'apprentissage soutenu. Travail assidu et motivation tout au long de la formation sont nécessaires pour mener au succès. Les apprentis qui rencontrent des difficultés, notamment d'ordre scolaire ont parfois avantage à débiter leur formation par l'AFP d'agropaticien et à rejoindre ensuite la filière CFC en 2^e année, ce qui leur permet d'obtenir le CFC en 4 ans.

Au printemps 2015, 24 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux procédures de qualification requises pour l'obtention du CFC d'agriculteur ; 19 ont obtenu leur diplôme. Au niveau de l'AFP d'agropaticien, nous avons enregistré 4 succès et un échec. Une attention particulière doit être portée sur la préparation des candidat-e-s aux examens pratiques. Ce volet des procédures de qualification, qui a été renforcé avec l'introduction de la nouvelle Ordonnance concernant le CFC d'agriculteur, est éliminatoire et est à l'origine d'une part importante des échecs enregistrés cette année.

Du côté des effectifs, après un léger repli en 2014-2015, la rentrée 2015 marque une nouvelle progression et la barre des 100 apprenti-e-s en formation professionnelle initiale agricole a été franchie. On relève également une présence féminine record dans les classes de l'École d'agriculture avec 25 % de filles parmi les apprenti-e-s qui se préparent à l'obtention du CFC d'agriculteur et agricultrice.

Tableau 14:

Effectifs dans la filière agricole.

| CLASSE | NOMBRE D'APPRENTI-E-S | | | | | | | |
|---------------|-----------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | Autres ⁽¹⁾ | |
| | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 |
| Agroprat 1 | 6 | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | |
| Agroprat 2 | 7 | 9 | 4 | 5 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| Agr 1 | 22 | 20 | 12 | 13 | 10 | 6 | | 1 |
| Agr 2 | 34 | 33 | 20 | 22 | 11 | 11 | 3 | |
| Agr 3 | 23 | 38 | 14 | 29 | 8 | 7 | 1 | 2 |
| Totaux | 92 | 102 | 52 | 70 | 33 | 27 | 7 | 5 |

⁽¹⁾ Apprentis en provenance de AG, BE germanophone, BL, NE, SO et FR

Tableau 15:

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

| 2015 | MOYENNE DE CLASSE | LAURÉAT-E-S | ÉCHECS | % RÉUSSITE |
|------------------|-------------------|-------------|--------|------------|
| Agropaticien AFP | 4.6 | 4 | 1 | 80% |
| Agriculteur CFC | 4.4 | 19 | 5 | 79% |

Tableau 16:

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

| 2015 | NBRE EXPLOITATIONS | | NBRE LAURÉATS | | % RELÈVE SUR 30 ANS | |
|------|--------------------|-----|---------------|----|---------------------|-----|
| | JU | JB | JU | JB | JU | JB |
| CFC | 956 | 757 | 20 | 9 | 62.8% | 47% |

Adapter le plan d'étude école aux besoins des apprentis et de la pratique

Pour la rentrée 2015, la FRI a introduit deux nouveautés dans le plan d'étude de l'École d'agriculture.

Un module « Apprendre à apprendre », portant sur 10 périodes a été introduit en première année de CFC agricole. Il vise à aider les apprentis à mieux structurer et organiser leur travail en classe et en marge des cours. Il leur donne des outils leur permettant d'identifier et de mettre en œuvre une méthode d'apprentissage qui leur convient.

Le recours à l'informatique et à la gestion en ligne des données de l'exploitation a connu un essor important ces dernières années. Le plan de formation attribue essentiellement au maître d'apprentissage la tâche de former les apprentis à ces activités. Ce mode de faire nous paraît toutefois peu adéquat. Aussi, un module de 20 périodes permettant de former les apprentis à la maîtrise des outils utilisés dans la gestion en ligne des données de l'exploitation et le calcul des diverses formes de paiements directs a-t-il été introduit en 3^e année. Pour atteindre pleinement les objectifs visés dans ce module, il conviendrait toutefois de disposer d'accès AGATE et BDTA neutres portant sur des exploitations fictives, sur lesquelles les apprentis pourraient s'exercer. Des solutions partielles ont été proposées par les services cantonaux de l'agriculture de Berne et du Jura. Des démarches devront encore être menées, notamment par le biais de la Conférence suisse des directeurs des écoles d'agriculture, pour obtenir un accès sur des exploitations fictives pour l'ensemble des données stockées et gérées en ligne via AGATE.



Cours « Gestion, administration de l'exploitation », Agr 3.

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Mise en œuvre des nouveaux règlements

L'Ecole de chefs d'exploitations (ECE) Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN-Cernier, propose une formation modulaire complète permettant l'accès au Brevet fédéral d'agriculteur, puis à la Maîtrise fédérale agricole.

Les cours proposés pour 2014-2015 marquent la première mise en œuvre dans l'Arc jurassien de la formation professionnelle supérieure agricole, selon les nouveaux règlements de brevet de 2013 et de maîtrise de 2014. Selon ces nouvelles dispositions, le chef d'exploitation titulaire du Brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la Maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Dans ce cadre, la formation portant sur la gestion d'entreprise a été renforcée au niveau du brevet. L'ECE Arc jurassien propose dès lors la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise (contre deux dans l'ancien système).

Les modules suivants ont ainsi été proposés pour 2014-2015 :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise
- LW01 Grandes cultures
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW05 Bétail laitier
- LW07 Engraissement de gros bétail
- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive
- LW09 Engraissement des veaux
- LW17 Fabrication fromagère
- BF23 Distillation

33 candidat-e-s se sont inscrit-e-s à ces différents modules qui ont ainsi tous pu être ouverts. A cette offre, nous avons également ajouté le module «Gestion stratégique», suivi par 14 candidats aux examens finals de maîtrise agricole selon l'ancien règlement.

Résultat d'une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (F) dans le cadre du projet Interreg «Terroirs & Innovations», le module «Fabrication fromagère» a été proposé pour la première fois dans l'Arc jurassien. La partie pratique a été dispensée sous forme d'un cours bloc de 4 jours à l'ENIL-Bio de Poligny (F) et complétée par une partie théorique à la FRI. Ce module a réuni 2 candidates au brevet de paysanne, 4 candidat-e-s au brevet d'agriculteur et 7 participant-e-s en formation à la carte.

Sur l'année 2015-2016 les modules suivants sont dispensés :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise
- B03 Marketing
- B04 Gestion du personnel
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW10 Soins aux onglons des bovins
- LW11 Elevage et garde du cheval
- BF04 Agriculture et tourisme
- BF08 Equipements, sécurité au travail, constructions
- BF21 Verger haute tige

Les modules «Energies et matières premières renouvelables» et «Production de volaille pour la viande» ont également été proposés, en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney et l'Institut agricole de Grangeneuve. Le module «Vente directe», proposé dans le cadre de la formation de la paysanne est également fréquenté par des candidats au Brevet fédéral d'agriculteur. Au total 50 candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur sont inscrits à ces différents modules. A cette offre, nous avons également ajouté le module «Gestion stratégique», suivi par 8 candidats aux examens finals de Maîtrise agricole, selon l'ancien règlement.

Tableau 17:

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

| FORMATION | NOMBRE DE CANDIDAT-E-S | | | | | | | |
|---------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| | Total | | JU | | JB | | NE | |
| | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 | 14-15 | 15-16 |
| Brevet | 33 | 50 | 13 | 27 | 8 | 12 | 12 | 11 |
| Maîtrise | 14 | 8 | 8 | 6 | 1 | | 5 | 2 |
| Totaux | 47 | 58 | 21 | 33 | 9 | 12 | 17 | 13 |

Résultats obtenus

L'ECE Arc jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'attribution du brevet fédéral et la conduite des examens finals de maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 18 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc jurassien dans les examens modulaires. 14 candidats ont été admis aux examens finals de maîtrise, 4 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis, dont 3 ont obtenu le titre de Maître agriculteur. D'autre part, 10 lauréats ont rempli toutes les conditions requises pour l'obtention du Brevet fédéral d'agriculteur.

Tableau 18:

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

| MODULE | CANDIDAT-E-S | MOYENNE | LAURÉAT-E-S | ÉCHECS | %RÉUSSITE |
|--|--------------|------------|-------------|----------|------------|
| Compétences personnelles et méthodologique du chef d'entreprise | 25 | | 25 | 0 | 100% |
| Grandes cultures | 10 | 4.3 | 7 | 3 | 70% |
| Production fourragère et conservation des fourrages | 22 | 4.8 | 21 | 1 | 95% |
| Bétail laitier | 19 | 4.4 | 15 | 4 | 79% |
| Engraissement de gros bétail | 8 | 4.5 | 6 | 2 | 75% |
| Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive | 7 | 5.1 | 7 | 0 | 100% |
| Engraissement de veaux | 4 | 4.8 | 4 | 0 | 100% |
| Fabrication fromagère | 2 | 3.5 | 0 | 2 | 0% |
| Distillation | 5 | 5.2 | 5 | 0 | 100% |
| Examens finals | 4 | 4.4 | 3 | 1 | 75% |

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 18 sont très satisfaisants. Ils récompensent des efforts et un travail conséquents de la part des candidat-e-s pour acquérir un haut niveau de compétences dans la conduite et la gestion de leurs exploitations.



Brevet de la paysanne, brevet agricole, maîtrise fédérale agricole : lauréat-e-s 2015 de l'Arc jurassien.

2.3.3 Formation en agriculture biologique

En 2015, la FRI a poursuivi sa collaboration avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques Bio dans le cadre du CFC agricole. Ces cours comportent une semaine de cours bloc en 1^{re} année, qui a eu lieu à Grange-Verney (VD), une semaine de cours bloc en 2^e année, qui a eu lieu à Courtemelon (JU) et deux semaines de cours bloc en 3^e année, qui ont eu lieu à Grangeneuve (FR) pour la production animale et à Cernier (NE) pour la production végétale. Les apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont bien profité de cette opportunité, puisque 4 apprenti-e-s ont suivi les cours bloc de 1^{re} année, 8 ceux de 2^e année et 4 les deux semaines de 3^e année.

Toujours en formation initiale, la FRI participe également aux travaux d'élaboration des moyens d'enseignement pour le domaine spécifique « Agriculture Bio », dans le cadre du CFC agricole, conduits par la LMZ.

Dans le cadre de la formation continue, la FRI propose des visites dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, portant sur les techniques en grandes cultures. Elle collabore également avec les autres centres de vulgarisation agricole de Suisse romande à l'organisation et à la dispense des cours d'introduction à l'agriculture biologique, requis dans le cadre des reconversions à l'agriculture biologique. En 2015, 11 agriculteurs du Jura et du Jura bernois ont suivi ces cours dispensés à l'Institut agricole de Grangeneuve (FR).

Relevons enfin l'organisation de la Journée nationale des grandes cultures Bio, qui a réuni plus de 2000 personnes, le 13 juin 2015 (voir également chapitre 3.5). La plateforme de démonstration mise en place pour l'occasion a également fait l'objet de diverses visites, tout au long de l'année, fréquentées tant par des agriculteurs Bio que PER.



2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Offrir un lieu d'échanges et d'informations, apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation, tels sont les objectifs visés par le programme de formation continue proposé par la FRI.

Dans le domaine de la gestion, les thèmes proposés ont été fortement influencés par le contexte PA (politique agricole) 2014-2017. Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, recherche de pistes pour améliorer la valeur ajoutée des produits, protection des ressources et du sol en particulier, figurent en bonne place dans les cours et séances proposés en productions végétale et animale. Mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités créatrices constituent l'essentiel de l'offre de cours en économie familiale.

Tableau 19:

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2014-2015.

| THÉMATIQUES | OFFERT | DISPENSÉ | % DISP. |
|---|-----------|-----------|------------|
| Gestion d'entreprise et économie rurale | 7 | 5 | 71% |
| Agriculture biologique | 4 | 3 | 75% |
| Production végétale (sans Bio) | 8 | 8 | 100% |
| Environnement | 1 | 1 | 100% |
| Production animale (sans Bio) | 11 | 9 | 82% |
| Équipement rural et constructions | 3 | 2 | 67% |
| Produits du terroir | 4 | 3 | 75% |
| Cultures spéciales | 5 | 3 | 60% |
| Cuisine alimentation | 15 | 11 | 73% |
| Santé, bien-être, développement personnel | 4 | 1 | 25% |
| Activités créatrices | 6 | 2 | 33% |
| Tourisme rural | 2 | 1 | 50% |
| Gestion du ménage | 1 | 0 | 0% |
| Total | 71 | 49 | 69% |

Une bonne participation et des clients satisfaits

La FRI dresse un bilan positif de la campagne de formation continue 2014-2015. 69% des 71 thèmes proposés ont été dispensés. Au total on a enregistré 2'164 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI est ainsi en léger recul par rapport à 2013-2014 et revient au niveau des années antérieures. Le taux de satisfaction des participant-e-s s'est élevé à 98%.

Tableau 20:

Participation aux prestations de formation continue 2014-2015.

| DOMAINE | SUJET | PARTICIPATION | NBRE SESSIONS | PERS./SESSION | PERS./COURS |
|-------------------------------|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| Ecof | Activités créatrices | 61 | 5 | 12.2 | 30.5 |
| | Cuisine alimentation | 825 | 83 | 9.9 | 63.5 |
| | Santé développement personnel | 105 | 10 | 10.5 | 52.5 |
| | Total / Moyenne Ecof | 991 | 98 | 10.1 | 59.3 |
| ENV | Environnement (ENV) | 153 | 11 | 12 | 12 |
| Gestion | Agriculture biologique | 11 | 1 | 11.0 | 11.0 |
| | Gestion | 100 | 8 | 12.5 | 20.0 |
| | Equipement rural | 10 | 2 | 5.0 | 5.0 |
| | Total / Moyenne Gestion | 121 | 11 | 11.0 | 15.1 |
| PAN | Production animale (PAN) | 66 | 5 | 13.2 | 22.0 |
| | Production laitière | 7 | 1 | 7.0 | 7.0 |
| | Production viande bovine | 80 | 1 | 80.0 | 80.0 |
| | Production ovine et caprine | 17 | 1 | 17.0 | 17.0 |
| | Cheval | 13 | 1 | 13.0 | 13.0 |
| | Aviculture | 17 | 1 | 17.0 | 17.0 |
| | Apiculture | 69 | 2 | 34.5 | 69.0 |
| Total / Moyenne PAN | 269 | 9 | 29.9 | 29.9 | |
| PTE / TRU | Produits du terroir (PTE) | 89 | 3 | 29.7 | 29.7 |
| | Tourisme rural (TRU) | 1 | 1 | 1.0 | 1.0 |
| | Total / Moyenne PTE / TRU | 90 | 4 | 22.5 | 22.5 |
| PVE | Cultures spéciales | 42 | 2 | 21.0 | 21.0 |
| | Agriculture biologique | 83 | 4 | 20.8 | 20.8 |
| | Grandes cultures | 400 | 47 | 8.5 | 50.0 |
| | Herbages | 15 | 2 | 7.5 | 7.5 |
| | Total / Moyenne PVE | 540 | 55 | 9.8 | 33.8 |
| Total / Moyenne FC FRI | | 2164 | 177 | 12.2 | 40.1 |

Ecof = Economie familiale / PAN = Production animale / PTE = Produits du terroir / TRU = Tourisme rural / ENV = Environnement / PVE = Production végétale

Production végétale

Le programme de formation continue proposé par le Domaine « Production végétale et environnement » est enrichi par une panoplie de méthodes adaptées, soit :

- des visites de cultures et des animations dans le terrain,
- des démonstrations de machines en lien avec des techniques culturelles innovantes,
- des cours en salle lors des journées phytosanitaires et la présentation des résultats des essais.

Les prestations suivantes ont été proposées en 2015 :

- Techniques culturales simplifiées : animation d'un groupe d'intérêt et visite de l'essai longue durée Oberacker / Rütli,
- Séances d'informations phytosanitaires,
- Visites de cultures et d'herbages,
- Journée suisse des grandes cultures Bio 2015 et suivi tout au long de l'année de la plateforme de démonstration mise en place pour l'occasion,
- Essais variétaux en grandes cultures (blé, orge, colza) : visites dans le terrain et restitution des résultats,
- Couverture des fosses à lisier.

Les visites en grandes cultures permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. Ce conseil se doit également d'être le plus objectif et neutre possible et représente un outil d'aide à la décision et des choix à réaliser par les agriculteurs dans la conduite de leurs parcelles. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée, de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures tout au long de la campagne. La première session de visites a commencé le 17 mars 2015, pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. En automne, une visite spécifique pour les cultivateurs de colza a été organisée, vu l'étendue des ravageurs d'automne. Nous avons effectué 36 visites pour une fréquentation moyenne de 6.6 participants par visite.

Les visites de pâturages et prairies ont repris en 2015. Un cours organisé avec la Commission des pâturages boisés du Jura bernois a été mis sur pied à Pontenet. La thématique abordée concernait l'entretien du pâturage ; ce cours a été très bien fréquenté, puisqu'une centaine de personnes y ont participé.

Production animale

En 2015, le Domaine « Production animale » a légèrement diminué l'offre de formation continue, pour permettre aux conseillers et conseillères de fournir les efforts particuliers nécessaires dans d'autres projets en cours.

La traditionnelle « Journée régionale Vache allaitante », organisée et conduite en collaboration avec Vache Mère Suisse et la Chambre neuchâteloise d'agriculture (CNAV), a eu lieu début mars à Saignelégier. Les thèmes d'actualité portaient sur la production de lait et de viande, basée sur les herbages (PLVH), une exigence qui deviendra obligatoire ces prochaines années pour les vaches allaitantes, ainsi que sur l'ingestion des vaches allaitantes avec différentes rations.

Les deux cours proposés en matière d'élevage chevalin « Chevaux en pension » et « Aux petits soins des équidés » n'ont malheureusement pas pu avoir lieu par manque d'inscriptions. L'offre de formation dans le domaine du cheval a toutefois été revue, suite à l'étude menée par la FRI à ce sujet en 2014 (cf. 2.5).

Le cours « Déficit en sélénium », dans les troupeaux de vaches allaitantes du Jura et du Jura bernois, a permis de clore le projet du même nom mené en collaboration avec la Clinique vétérinaire du Vieux Château à Delémont.

Le Domaine « Production animale » a également organisé une journée de visite d'exploitations en France voisine (Département du Doubs) et une journée de cours en lien avec le projet Interreg « Production laitière rentable ». Ces journées avaient pour but de montrer les principaux résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du projet Interreg et de présenter des pistes concrètes d'amélioration du revenu identifiées sur des exploitations en Suisse et en France.

Le thème de l'homéopathie pour les soins du troupeau bovin a été traité en décembre en collaboration avec la CNAV et une vétérinaire homéopathe. Une première partie abordant les notions de base permettait de bien débuter dans cette discipline, ensuite de quoi les participant-e-s ont pu s'exercer, dans une étable, à la détermination d'un remède homéopathique constitutionnel d'une vache.

Enfin, un nouveau cours de base en apiculture « Pour bien débiter » a démarré en mars 2015 avec, à nouveau, une participation importante (25 personnes).

Gestion d'entreprise et économie rurale

Dans l'optique de proposer une offre la plus adaptée possible aux besoins des clients, le Domaine « Gestion d'entreprise et économie rurale » s'est intéressé à plusieurs thématiques en 2015.

Par rapport à certaines régions de Suisse, il a été constaté que relativement peu d'agriculteurs disposent d'un deuxième pilier et d'une prévoyance adaptée à leurs besoins. De plus, lors d'incapacités de travail liées à une maladie ou à un accident, certaines personnes ne disposent pas d'une bonne couverture d'assurance. Afin de sensibiliser les agriculteurs à cette thématique d'importance, un cours « Prévoyance et assurances » a été proposé dans le courant de l'automne.

Dans le contexte actuel difficile dans lequel l'agriculture évolue, le fait de définir une stratégie et de se questionner sur ses aspirations et buts est primordial pour pouvoir prendre les décisions adéquates. Un cours portant sur l'orientation stratégique de l'entreprise a été proposé, afin de présenter les outils et d'aider les agriculteurs à entamer une telle démarche.

Identification de pistes pour améliorer le revenu : cette thématique prend tout son sens suite aux changements apportés par le contexte PA 14-17. En faisant travailler un outil informatique développé par la FRI, les participants ont la possibilité d'apprécier les impacts sur le revenu de différents changements apportés dans les paramètres et l'organisation d'une exploitation donnée.

Marchés porteurs, prix aux producteurs nettement supérieurs aux prix conventionnels, les perspectives offertes par l'agriculture biologique sont actuellement très intéressantes. Le cours Introduction à l'agriculture biologique a permis d'aider les agriculteurs intéressés à connaître les démarches à entreprendre et de répondre aux questions concrètes liées au changement de mode de production.

Exploitation sans succession : le transfert d'un domaine agricole hors du cadre familial, tout comme le transfert à un fils ou à une fille doit être bien planifié. La démarche suscite cependant des questions et des approches spécifiques.

En plus de ces thématiques, plusieurs cours ont été mis sur pieds durant cette campagne de formation continue : cours informatiques de comptabilité (module e-banking et saisie avec Agrotwin cash) et cours informatiques en lien avec la saisie du recensement (initiation à l'utilisation des plateformes Acorda et Gelan et saisie de son recensement en ligne).

Les trois premiers cours n'ont malheureusement pas connu un succès suffisant pour pouvoir être dispensés. L'approche de ces thématiques devra être repensée. L'agriculture biologique, le transfert du patrimoine, ainsi que les outils comptables et informatiques ont suscité en revanche un bel intérêt.

Economie familiale et intendance

Les prestations de formation continue en économie familiale sont articulées autour de quatre thématiques principales : cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel, cultures spéciales (jardinage et aménagements extérieurs).

Ces cours donnent l'occasion de revisiter différentes recettes et d'approfondir la maîtrise de techniques culinaires particulières. Une particularité des cours proposés en 2015 portait sur la cuisine des herbes sauvages. Enfin, on aborde évidemment également la mise en valeur des produits régionaux.

Habituellement également appréciés, les activités créatrices ont connu un succès mitigé en 2015. Les cours proposés dans ce domaine doivent être repensés. Le caractère utile des objets fabriqués devrait motiver les participant-e-s.

Dans le domaine du développement personnel, divers sujets ont été proposés : utilisation des réseaux sociaux, gestion du stress, gestion du ménage sous l'angle financier et du travail, prise de parole en public. Une soirée portant sur la gestion d'entreprise spécialement destinée aux paysannes a également été proposée. Ces thèmes n'ont pas porté auprès du public visé et les cours y relatifs ont été annulés.

Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans les séances dispensées au sein des groupes d'animation rurale en économie familiale. 28 groupes, réunissant au total 420 membres choisissent chacun 2 à 3 cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à encrage local important.

Filière alimentaire et espace rural

Dans le cadre du projet Interreg « Terroirs & Innovations », deux prestations de formation continue ont été organisées et dispensées en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (F).

Dans ce cadre, deux Educ'tour, l'un en Suisse, le second en France, ont été organisés, le tout complété par une visite de la Fromagerie de Montbéliard (F). Les Educ'tour franco-suisse permettent aux jeunes ruraux français et suisses de visiter ensemble des projets innovants et de rencontrer des entrepreneurs à succès. L'idée est de leur montrer les possibilités choisies par d'autres, afin de créer des vocations et découvrir des plans d'affaires à transposer chez eux. En 2015, 31 personnes ont profité de cette opportunité. Le concept a été reconduit dans le programme de formation continue 2015-2016.

La deuxième formation franco-suisse proposée avait pour thème « Transformation laitière à la ferme... je confirme mon projet! ». Durant 4 jours, 14 participants suisses ont suivi un cours bloc à l'ENILBIO de Poligny (F) et ont acquis les bases théoriques et pratiques nécessaires pour débiter la fabrication artisanale de fromages à la ferme (pâte molle, pâte pressée non cuite et cuite). Ils ont appréhendé les grandes étapes de la fabrication. La composition des laits et ses impacts sur la transformation ont également été abordés. Les travaux pratiques ont permis de se familiariser avec la maturation des laits, le travail en cuve, le moulage, le pressage, le salage et l'affinage. Parmi les 14 participant-e-s, 4 candidats au Brevet fédéral d'agriculteur et 2 candidates au Brevet fédéral de paysanne ont complété cette formation pratique par 4 demi-jours de cours portant sur les conditions de production et le marché suisses, pour satisfaire aux exigences du module Fabrication fromagère (cf. 2.2.2 et 2.3.2).

En marge du Concours Suisse des produits du terroir, une conférence internationale a été organisée sur le thème « Accès des produits régionaux aux marchés – Nourrir la Suisse de demain ». Près de 100 personnes, producteurs, consommateurs, conseillers, enseignants, chercheurs, etc. ont participé à cette journée durant laquelle les différents orateurs ont traité le sujet sous différents angles :

- Stratégie de distribution : circuits courts ou intégration dans la grande distribution ?
- Du producteur au consommateur : quelques facteurs clés de succès pour les produits régionaux.
- Valorisation des produits du terroir dans le cadre des parcs naturels régionaux.

La présentation de différentes expériences et réalisations ont ensuite permis d'illustrer la thématique par des exemples concrets issus du terrain.

Enfin, dans le domaine de l'agritourisme, la FRI a collaboré avec l'association « Les chemins du Bio » pour mettre sur pied le cours « Produits du terroir et tourisme : quelles complémentarités ? ». Ce cours a permis aux prestataires du concept agritouristique « Les Chemins du Bio » de réfléchir à l'adéquation de leur offre de produits du terroir avec les attentes des touristes et de redéfinir au besoin leur palette de produits. La logistique nécessaire à une commercialisation efficace fut également un thème de la journée. Enfin, une réflexion a aussi été menée pour apporter plus de cohérence et de transparence dans la charte de qualité, s'agissant du choix et de l'intégration des produits du terroir dans le concept des Chemins du Bio.



*Conférence internationale « Accès des produits du terroir aux marchés – Nourrir la Suisse demain »,
Courtemelon, 25 septembre 2015.*

2.5 Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

Un centre de compétences en intendance au service de professions connexes

Depuis la rentrée 2011, la FRI collabore avec la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), dans le cadre de la formation AFP d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA). Un module de 42 périodes porte sur le service et l'alimentation restauration et un second module de 44 périodes est consacré à l'entretien du lieu de vie et aux soins aux plantes et aux animaux. Le CEJEF a fait appel à la FRI pour organiser et dispenser ces deux modules. 12 apprenti-e-s ASA ont fréquenté ces deux modules à l'EMI en 2014-2015 et 15 suivent les cours 2015-2016.

Depuis août 2012, le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF) propose les cours de préparation au Brevet fédéral de concierge. Cette formation contient notamment les domaines Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes). Ces thématiques entrant dans le domaine de compétences de la FRI, cette dernière a reçu le mandat du CEFF de dispenser ces modules. En août 2014, la deuxième volée a démarré la formation et 19 participants suivent les cours préparatoires aux examens finals du Brevet fédéral de concierge, agendés en octobre 2016.

La FRI propose également des cours de formation continue dans le domaine de l'intendance destinés à différents publics. Ainsi, deux cours prestés par la FRI et destinés aux institutions du domaine santé social portant sur l'hygiène alimentaire, l'aménagement et l'entretien des locaux et l'entretien du linge, figuraient dans le programme de cours élaboré par Avenir Formation. De même la FRI a organisé et dispensé un cours de nettoyage et entretien des locaux destiné au personnel d'intendance de l'Hôpital du Jura. Enfin, deux cours de perfectionnement destinés aux auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile ont également été dispensés en 2015.

Nouvelle offre de formation dans le domaine du cheval

Sur mandat du Service de l'Economie Rurale, la FRI a réalisé en 2014 une étude portant sur la demande et l'offre en matière de formation dans le domaine du cheval. Les conclusions de cette étude ont permis de dégager trois pistes pour reformuler une offre de formation dans le domaine du cheval :

- Mettre sur pied tout ou partie des modules préparatoires à l'obtention du Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin, orientation attelage ;
- Ouvrir différents cycles de cours d'équitation comportementale en collaboration avec le Syndicat chevalin de la Vallée de Delémont et environs ;
- Développer une formation à la détention des chevaux ouverte à un large public d'amateurs et de professionnels.

En 2015, un cycle de cours d'équitation comportementale a été dispensé dans la Vallée de Delémont et un cours est prévu en Ajoie.

D'autre part, un programme de cours complet proposant les modules requis pour se préparer à l'obtention du Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin, orientation attelage, a été élaboré en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney. La FRI prend en charge l'organisation et la dispense des modules spécifiques à l'orientation attelage. Agrilogie proposera de son côté les modules transversaux portant sur la gestion et la conduite d'une entreprise de prestations dans le domaine équin. La promotion de cette nouvelle formation aura lieu début janvier 2016. Le public ciblé par cette offre se trouve parmi les éleveurs et les attelers confirmés de toute la Suisse romande et de France voisine. Le début des cours est agendé pour septembre 2016 et la formation s'étendra jusqu'au printemps 2018.

Master en production intégrée – Collaboration entre CABI, Université de Neuchâtel et FRI

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un « Master en production intégrée des cultures ». Destiné à un public international, issu prioritairement des pays du Sud, le programme, dispensé sur un semestre, comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain.

Plusieurs spécialistes de la FRI ont collaboré à ce programme dans le cadre de séminaires ou d'activités de terrain sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures,
- Production de semences et sélection variétale,
- Agriculture biologique.

2.6 Economie familiale et intendance

Le Domaine « Economie familiale et intendance » est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance.

Les diverses mises en situation pratiques auxquelles ont participé les apprenti-e-s de la formation initiale en intendance leur ont permis de mettre en application dans un contexte réel, les notions exercées en école de métier. Nous relevons notamment la participation aux diverses activités liées au 6e Concours Suisse des produits du terroir. Le repas officiel préparé par un chef étoilé a été un moment fort pour nos jeunes apprenti-e-s.



Repas officiel du Concours Suisse des produits du terroir avec le chef Pierre-Yves Drevet et sa brigade.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF, d'Avenir Formation ou du CEFF artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'École des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance, à l'échelon régional, suprarégional et national. La consultation liée à la révision des Ordonnances de formation dans le domaine de l'intendance représente un des éléments importants de l'année écoulée.

Dans le cadre de son travail de Bachelor en économie d'entreprise, une jeune étudiante s'est penchée sur la formation en intendance au sein de la FRI. Cette étude intéressante et complète soulève quelques interrogations au niveau de l'image que revêt cette formation aux yeux des entreprises de la région, mais apporte également des propositions concrètes dans une optique de développement. En effet, peu d'offres de formation continue spécifiques existent dans la région interjurassienne, et cela représente une des pistes à explorer dans le futur.

Formation continue en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

D'autre part, dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne, un module et deux prérequis en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

2.7 Commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale

Durant l'année 2015, la Commission de la formation professionnelle s'est réunie à 4 reprises afin, de traiter les tâches qui lui sont dévolues. Parmi celles-ci, il faut relever la visite personnalisée de chaque apprenti sur le lieu de son entreprise formatrice. Cette démarche, en vigueur depuis plusieurs années maintenant, permet de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les procédures de qualification dans les deux filières agricole et intendance en vue de l'obtention de l'AFP d'Agropraticien-e et du CFC d'Agriculteur ou d'Agricultrice, ainsi que de l'AFP d'employé-e en intendance et du CFC de Gestionnaire en intendance. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidat-e-s est également à relever.

Enfin, 9 nouvelles exploitations agricoles, une nouvelle entreprise formatrice en intendance ainsi qu'une entreprise formatrice pour professionnel du cheval ont été reconnues durant l'année 2015. Par ailleurs, une entreprise active dans les métiers du cheval a été reconnue en tant qu'entreprise formatrice dans le cadre du préapprentissage.

2.8 Les défis pour l'avenir

Les défis à moyen et long terme

La formation professionnelle initiale débouchant sur l'AFP d'Employé-e en intendance (EEI) et sur le CFC de Gestionnaire en intendance (GEI) met sur le marché du travail des professionnels bien formés et polyvalents. Le défi consiste à positionner correctement ces personnes dans les institutions, en jouant sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formation continue dans le domaine de l'intendance constitue un troisième défi à relever à moyen terme dans cette filière.

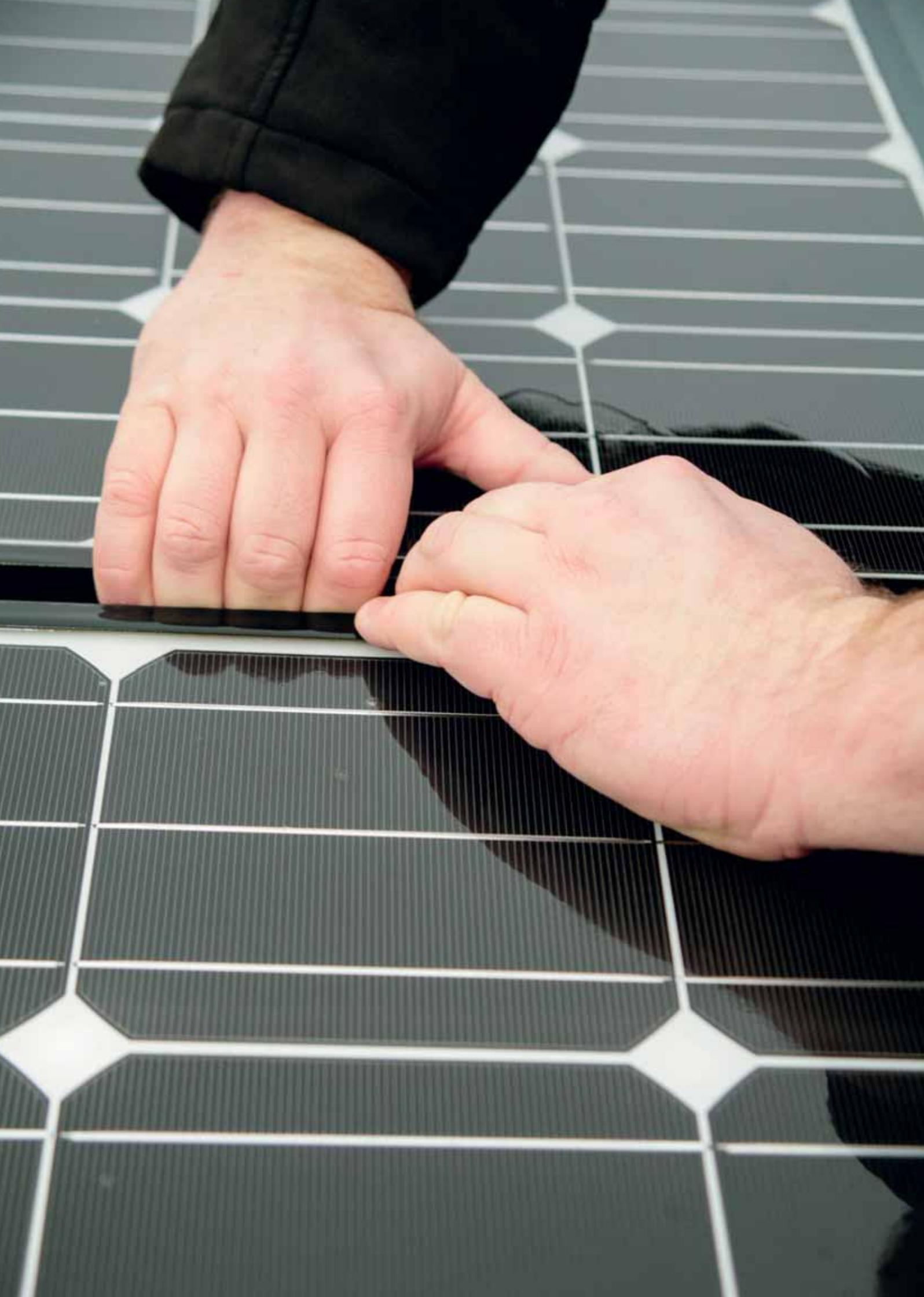
Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une sécurité alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation.

Au niveau de la formation professionnelle supérieure et continue agricole, il convient d'approfondir et de développer les compétences techniques et surtout d'apporter les compétences et les outils en matière de planification, d'organisation et de gestion nécessaires au chef d'entreprise. Un accent particulier doit également être mis sur la maîtrise des marchés actuels, le développement de nouveaux produits et prestations, la conquête de nouveaux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et la maîtrise des coûts.

Les objectifs pour 2016

Dans le contexte évoqué ci-dessus, à court terme, le Département Formation professionnelle et continue vise les objectifs suivants pour 2016 :

- Mettre en œuvre les nouvelles Ordonnances et les nouveaux plans de formation d'Employée en intendance AFP et de Gestionnaire en intendance CFC ;
- Suivre la révision partielle de l'Ordonnance de formation d'Agriculteur CFC et se préparer à la mise en œuvre du nouveau plan de formation dès la rentrée 2017 ;
- Implémenter le nouveau règlement concernant l'examen professionnel supérieur de Maître agriculteur et veiller à l'accès à ce niveau de formation d'une part significative des titulaires du Brevet fédéral d'agriculteur ;
- Suivre la mise en œuvre du nouveau mode de financement de la formation professionnelle supérieure et anticiper les conséquences pour la FRI et l'Ecole de chefs d'exploitation Arc jurassien, tout en veillant à maintenir une formation financièrement attractive pour les candidat-e-s ;
- Mettre sur pieds le Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin, orientation attelage, et poursuivre le développement de l'offre de formation dans le domaine du cheval.



3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

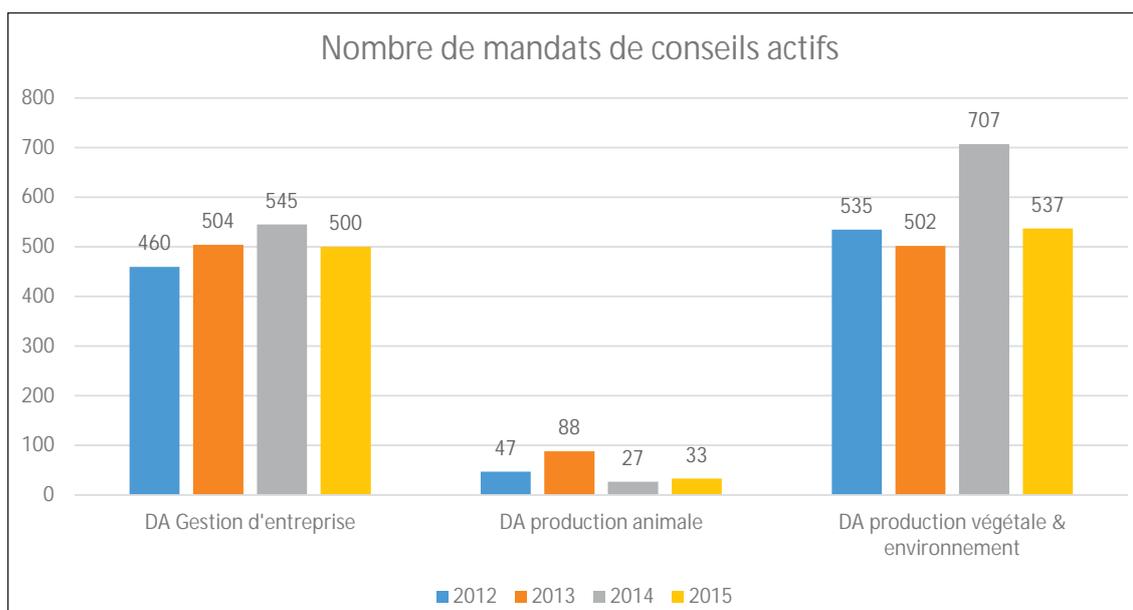
Les éléments essentiels en 2015

- Des prestations délivrées sur 1'070 mandats différents.
- Un taux de satisfaction élevé de la clientèle.
- Une palette de prestations redéfinie et résolument axée sur les besoins des clients.

En 2015, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1070 mandats différents. Ce chiffre s'établit à un niveau équivalent à celui des années 2012 et 2013. L'année 2014 avait été marquée par l'introduction de la Politique agricole 14-17, générant de nombreuses sollicitations en lien avec le recensement. Ces mandats ont été traités pour une bonne part par les conseillers en production végétale. La répartition entre les différents domaines d'activités est la suivante : 500 mandats en gestion d'entreprise, 33 mandats en production animale et 537 mandats en production végétale.

Figure 3:

Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural.



La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture dépasse Fr. 100.–. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1. En 2015, 217 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.74 pour les formulaires rentrés en 2015, la satisfaction des clients du Département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 21).

Tableau 21:

Satisfaction des clients du Département Conseils, expertises et développement.

| | |
|--|------|
| La prestation fournie a répondu à votre besoin | 3.85 |
| Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie | 3.71 |
| Le rapport qualité/prix est correct | 3.39 |
| La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière | 3.83 |
| La conseillère ou le conseiller a respecté les délais | 3.80 |
| La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible | 3.89 |
| La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations | 3.89 |
| Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ? | 3.47 |
| De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ? | 3.77 |
| Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ? | 90% |

Afin de maintenir ce haut taux de satisfaction auprès de ses clients, la FRI a procédé en 2015 à une analyse et à une redéfinition des prestations du département «Conseils, expertises & développement», en cohérence avec sa mission (voir ci-après).

Mission du département Conseils, expertises & développement

- Apporter les appuis administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s.
- Fournir les informations utiles à la prise de décision par les exploitant-e-s.
- Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisantes pour les familles paysannes.
- Délivrer des expertises neutres facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture.

Nous évoluons dans un monde qui change. L'agriculture du Jura et du Jura bernois n'échappe pas à cette réalité. Les défis posés aux agricultrices et agriculteurs de notre région sont importants. Ces défis sont aussi ceux de la FRI et de ses collaboratrices et collaborateurs. Le processus de redéfinition des prestations a été centré sur les besoins et questionnements de ses clients. Pour chaque prestation, une fiche descriptive a été rédigée apportant des réponses aux questions suivantes :

- Quelle est l'action de la FRI ?
- Quelle est la finalité de la prestation pour le client ?
- Quels sont les documents remis à l'issue de la prestation ?
- Quel est le coût d'une telle prestation ?
- Quels sont les documents et informations à réunir par le client pour faciliter le déroulement de la prestation ?
- Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Ces différentes fiches peuvent être consultées sur le site Internet de la FRI :

www.frij.ch → Services → Conseils, expertises & développement

Les prestations y sont regroupées selon les phases de vie de l'exploitation (Illustration ci-après), mais également selon les Domaines d'activités : Production végétale, Production animale & Gestion d'entreprise.





3.2 Production végétale et Environnement (PVE)

Le domaine « Production végétale et Environnement » (PVE) regroupe actuellement 12 personnes. Les tâches dans le domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure, formation continue) et leurs activités se déploient dans les secteurs des :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques.
- Cultures herbagères et gestion de pâturages.
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères.
- Réseaux écologiques et des projets paysagers.
- Gestion des sols et fumure.

Une séance bimensuelle appelée « le café végétal », permet de réguler, au sein du domaine, toutes ces activités sous la forme d'échanges entre collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours. Une autre séance plus technique permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil concerté entre les conseillers.

L'année 2015 aura été marquée par plusieurs sécheresses qui ont demandé une certaine vigilance dans les conseils prodigués. Un des **points forts** a été la mise sur pied de la Journée nationale des grandes cultures bio à Courtételle avec une participation de près de 2000 personnes à cette journée. Un autre point a été la mise sur pied d'un nouveau projet « Herb'ficiency » qui devra mettre en évidence les pratiques herbagères les plus appropriées du semis à la valorisation de certains mélanges fourragers. Un autre élément a été la mise sous toit du rapport AGROFOR pour le compte de la CAJB et la mise sur pied avec la CJA d'un projet de lutte collective contre les campagnols.

Les **défis**, que relèvent le domaine PVE chaque année, sont d'apporter les conseils les plus opportuns en fonction des aléas climatiques saisonniers, notamment dans le suivi des cultures et la protection des plantes, les cultures spéciales et l'adaptation des techniques culturales, dans le but de tirer le meilleur profit de ce que peut offrir la nature, tout en respectant et gérant au mieux les ressources. Le projet de lutte collective contre le campagnol devra encore identifier des groupes d'agriculteurs dans le terrain, afin de couvrir au mieux l'aire de lutte ; une collaboration avec le PNRD sur cette thématique, doit également être envisagée. Un autre défi est celui de poursuivre l'appui à l'agriculture biologique et d'encourager les agriculteurs qui le souhaitent de passer à ce mode de production. En effet la demande des consommateurs pour les produits bio est forte et les prix aux producteurs sont rémunérateurs, spécialement dans le domaine des grandes cultures.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2015 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau. Du fait de la panne du pluviomètre de Courtemelon, apparue malheureusement de manière progressive, les valeurs des précipitations présentées sont celles qui ont été mesurées à Delémont (source MétéoSuisse).

L'année 2015 a été une année très chaude (1° C au-dessus des normes), marquée par une sécheresse qui a débuté en juillet et qui ne s'est pas terminée avant la fin de l'année. En moyenne, il y a eu environ 66% des jours de pluies (supérieures ou égales à 1 mm) d'une année « normale », pour environ 71% des précipitations totales.

L'hiver 2014-2015 a été peu rigoureux (à peine plus froid que le précédent) : il n'y a eu que 21 jours avec des températures moyennes journalières négatives. Si janvier a été plutôt doux et humide, février a été plutôt froid et sec.

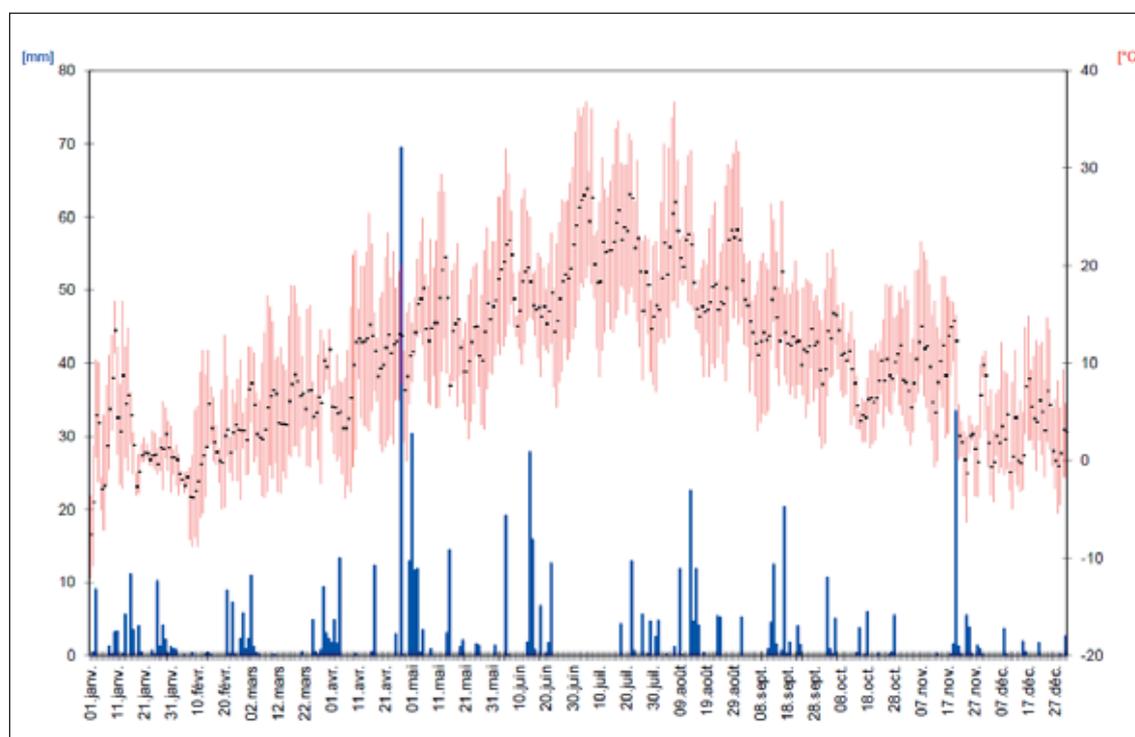
De mars à juin, les températures ont été supérieures aux moyennes, avec des précipitations relativement normales, comprenant quelques orages, dont certains de grêle, à partir d'avril.

Les mois de juillet et août ont également été très chauds. A partir de fin juin, les précipitations sont devenues rares, si bien qu'un déficit hydrique est apparu et s'est maintenu jusqu'à la fin de l'année, malgré l'apparition de quelques périodes de pluie.

Les mois de septembre et octobre ont été plutôt frais (environ 1 °C de moins que la moyenne) et ont été suivis par deux mois particulièrement chauds (la température de novembre a par exemple été supérieure de 3 °C à la valeur de référence).

Figure 4:

Observations météorologiques à Courtemelon en 2015.



Légende: – histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)
– lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite).

Tableau 22:

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2015 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

| Mois | Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont | Somme précipitations Année 2015 [mm] à Delémont * | Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont | Température de l'air Année 2015 [°C] à Courtemelon |
|-----------|--|---|--|--|
| Janvier | 56 | 63 | Janvier | 0.4 |
| Février | 55 | 28.7 | Février | 1.6 |
| Mars | 66 | 37 | Mars | 5.3 |
| Avril | 70 | 120.6 | Avril | 8.8 |
| Mai | 105 | 82.6 | Mai | 13.2 |
| Juin | 96 | 88.6 | Juin | 16.5 |
| Juillet | 98 | 31.2 | Juillet | 18.8 |
| Août | 99 | 72.7 | Août | 18.2 |
| Septembre | 84 | 53.7 | Septembre | 14.3 |
| Octobre | 77 | 33.6 | Octobre | 10.2 |
| Novembre | 70 | 49.1 | Novembre | 4.5 |
| Décembre | 73 | 11 | Décembre | 1.5 |
| Somme | 947 | 671.8 | Somme | 9.4 |

| Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont | Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2015 à Delémont |
|--|---|
| 130.5 | 87 |

* Données provenant de la station de Delémont (MétéoSuisse)

3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Orge de printemps.
- Colza d'automne conduit en mode PER.
- Colza d'automne conduit en mode biologique.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 362 heures de travail réalisées au sein du domaine.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 20 août. Tous les acteurs des filières liées aux essais présentés sont invités, si bien que le public en présence regroupe des agriculteurs, des personnes des firmes privés et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes présentes.

A noter que l'essai blé d'automne conduit en mode PER a été détruit par les limaces après le semis d'automne 2014 et n'a pas pu être valorisé pour cette année.

Les visites des essais sont suivies (voir tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jurassiens (Certisem-Jura), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés par la branche. Comme l'année passée, Certisem-Jura a été présente lors de ces visites afin de promouvoir les semences produites dans la région.

Tableau 23:

Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales.

| CULTURE | DATE DES VISITES | NOMBRE DE PERSONNES |
|--|------------------|---------------------|
| Orge et colza conventionnels | 28 mai | 22 |
| Colza Bio | 22 avril | 16 |
| Blé Bio (1) | 13 juin | |
| Blé panifiable et fourrager | 9 juillet | 10 |
| Présentations des résultats des essais | 21 août | 15 |

(1) *Cet essai a été englobé dans la plateforme des essais de la journée des Grandes cultures Bio du 13 juin (voir chapitre 3.5.5 Journée des Grandes Cultures Bio).*

Les rapports des essais sont tous disponible sur le site Internet de la FRI :

www.frij.ch (→ Domaines d'activités → Production végétale → Les essais en grandes cultures).

3.2.3 Aménagement de pâturages

Plan de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés

Actuellement, 4 PGI sont en cours de réalisation et à divers stades d'avancement.

A Muriaux, les principales mesures d'investissements ont été réalisées. Concrètement, il s'agit 3 chemins rénovés, 25 nouveaux abreuvoirs bassin, reliés au réseau, avec places en dur, l'amélioration des places autour des loges à bétail et la rénovation de drainages. Le PGI est maintenant rédigé et a été soumis pour validation auprès des services avant d'être soumis pour approbation à la commune en 2016.

Dans le PGI de Saignelégier, il n'y a pas eu de demandes importantes en termes de répartition du bétail ou d'investissement. Les plus grands changements ont lieu dans l'aménagement forestier. Le PGI sera rédigé à partir de début 2016.

Aux Pommerats, après un très bon départ avec une nouvelle répartition du bétail déjà appliquée en 2014, ainsi que la mise à jour des quantités épandables, les ayants droit ont décidé d'investir dans l'entretien en faisant des corvées supplémentaires en 2015. Les sujets encore à discuter sont l'ajout de certains accès et la mise à jour du règlement d'utilisation, plus particulièrement en ce qui concerne l'entretien du pâturage.

Aux Breuleux, les entretiens personnels avec les utilisateurs ont été conduits. Le premier passage des relevés de terrain a été réalisé. L'année s'est terminée avec la séance de restitution des entretiens personnels. La phase bilan sera terminée fin 2016.

Au vu des besoins importants en 2015, nous nous sommes essentiellement concentrés sur les PGI.

Nous avons conduit d'autres petits dossiers concernant un déplacement de clôture, des dégâts sur l'herbage dus aux coupes bois.

Dans le domaine de la formation, la FRI a co-organisé avec la Commission des pâturages boisés du Jura bernois un cours sur l'entretien des pâturages boisés à Pontenet.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

L'année 2015 a été marquée par l'entrée en vigueur d'une nouvelle période de référence (01.01-31.12.2015). En raison de ces changements de calendrier, les agriculteurs n'ont pas dû envoyer de dossiers PER à leur organe de contrôle. Les différents conseillers actifs au niveau des plans de fumure et dossiers PER ont tout de même établi des dossiers prévisionnels.

Pour l'année écoulée, les conseillers actifs dans ce domaine ont réalisé 119 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 182 dossiers PER. Martin Kohli a changé de programme pour la réalisation des dossiers PER, il travaille depuis cette année avec le programme Agrotech. En 2015, il a réalisé 55 dossiers PER dans le Jura bernois.

3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2015, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8). La Figure 5 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement et au vu de l'été et l'automne sec, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques. En effet, depuis la mi-juin, les précipitations se sont faites rares et la manutention des sols a ainsi pu se faire dans de bonnes conditions. La sécheresse a toutefois engendré quelques complications lors de l'ensemencement des surfaces agricoles remises en état.

Sections 1 et 2: Plateforme douanière Jonction Porrentruy Ouest

En 2015, les travaux de manutention des sols ont été plus importants que l'année précédente, avec 91'300 m² de surfaces agricoles restituées à l'agriculture. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Reconstitution des sols à Montaigne au printemps 2015;
- Reconstitution des sols à Bure au printemps 2015.

Section 7: Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2015, les activités sur la section 7 se sont limitées au suivi de parcelles en convalescence de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille.

Section 8: Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2015, les travaux de reconstitution des sols ont continué dans cette section, avec la restitution de sols à la route cantonale Courrendlin-Vicques.

Section 9A: Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

Toutes les surfaces agricoles étant restituées dans cette section, seul le suivi des parcelles en convalescence a été effectué par la FRI en 2015.

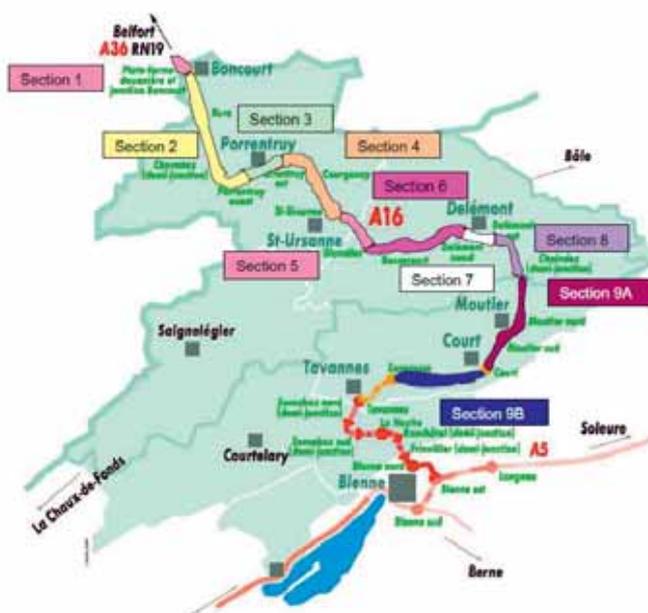
Section 9B: Jonction de Court - Loveresse

En 2015, les activités sur cette section ont été importantes, avec 44'250 m² de surfaces agricoles ayant fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des travaux suivants :

- Remise en état sur la piste de chantier 201-1c (mars-avril).
- Remise en état de la zone de stockage 3 (avril-juin).
- Ensemencement de la Galerie de Sorvillier (mai).
- Remise en état de la galerie couverte de Bévillard, ainsi que du portail Est (Ruisseau) (mars-avril).
- Remise en état des surfaces sous les ouvrages d'art D50, D52, D53 (août-décembre).
- Décapage et remise en état d'un chemin d'accès Sur Frête (novembre).

Figure 5:

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Pour les sections 2, 3, 8 et 9b, la FRI a également assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

A16, Expertises perte de récoltes

Enfin, des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. En adéquation avec la finalisation de l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

En 2015, la FRI a réalisé 28 mandats d'expertise pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- Nouvelles répartitions de terres ;
- Viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- Aménagement du territoire ;
- Sondages archéologiques ;
- Etablissement de convention ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions les bureaux partenaires pour la confiance accordée.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

A. Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La réglementation en matière d'érosion s'est durcie en 2014. En effet, l'OPD du 23 octobre 2013 mentionne qu'en « cas d'importantes pertes de sol, dues à l'exploitation, l'exploitant doit apporter la preuve qu'il a pris des mesures appropriées sur la parcelle concernée. Pour évaluer si des mesures appropriées ont été prises, il convient de se reporter aux mesures citées dans le tableau 2 de l'aide à l'exécution sur la protection des sols de l'OFAG/OFEV (aide à l'exécution OFAG/OFEV 2013). La somme de quatre points au moins par parcelle concernée doit être obtenue ». Dans les situations où la preuve que les mesures appropriées n'ont pas été prises, une réduction des paiements directs sera appliquée dès le premier cas d'érosion.

Dans ce contexte la FRI a élaboré en 2014 une nouvelle méthode de travail. Il s'agit de réunir les agriculteurs à l'échelle d'un bassin versant afin d'aborder la problématique de l'érosion de manière collective. Les solutions qui permettront de réduire les risques sont à la fois individuelles et collectives. Après avoir été évalué en 2014 dans un bassin versant de Buix, celle-ci a été partiellement mise en œuvre en 2015 dans un bassin versant de Damphreux et sur la commune de Rocourt suite au remaniement parcellaire.

B. Programme de promotion des sols BE

Depuis 2009, la FRI assure le conseil et la formation liés au programme de promotion des sols du Canton de Berne. Ainsi différents cours de formation continue réalisés par la FRI ont été validés par les responsables du programme de promotion des sols (les agriculteurs bénéficiant des contributions liées au programme doivent, en effet, participer à deux demi-journées de formation continue reconues par les responsables du programme de promotion des sols).

A noter que le programme bernois s'est terminé à la fin à l'été 2015. Les obligations de formations en lien avec ce programme ont donc disparues à cette date.

C. SolAirEau JU

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura qui a démarré en mars 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole, au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU. L'ensemble des informations relatives à ce programme sont disponibles sur www.solaireau.ch.

Pour la troisième année du programme SolAirEau, on dénombre 123 agriculteurs qui se sont inscrits et qui ont annoncé des mises en œuvre de mesures de bonnes pratiques. L'engagement des agriculteurs jurassiens dans des pratiques respectueuses des ressources naturelles a permis de leur verser CHF 173'000.– de contributions et CHF 132'000.– de subventions à l'investissement en 2015.

Les mesures soutenues par SolAirEau sont les suivantes (renseignements détaillés sur www.solaireau.ch):

- Cultures associées ;
- Cultures intercalaires ;
- Compostage de fumier ;
- Epandage de lisier aux tuyaux ;
- Renoncer aux herbicides ;
- Investissement pneus basse pression ;
- Investissement régulateur de pression des pneus ;
- Investissement couverture de fosse à lisier existante.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport de la Station phytosanitaire du Canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI. L'année 2015 a été marquée par une sécheresse prolongée (voir chapitre 3.2.1), qui a principalement pénalisé la production fourragère (herbages et maïs). Pour la quatrième année consécutive, le feu bactérien n'a pas été décelé sur le territoire cantonal, ce qui est réjouissant. L'ambrosie est réapparue dans une parcelle agricole, heureusement sous contrôle, ce qui nous rappelle que rien n'est jamais véritablement gagné lorsque l'on lutte contre des organismes envahissants.

Dans le domaine des grandes cultures, il faut relever le retour de la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO), dûment identifiée sur plusieurs échantillons d'orge, mais également à l'origine de dégâts dans une culture de blé. La rouille jaune s'est à nouveau avérée dommageable pour plusieurs cultures de blé, d'épeautre et de triticale. Il est intéressant de souligner que ces deux parasites (JNO et rouille jaune) sont favorisés par le semis précoce des céréales, qu'il vaut de plus en plus la peine de remettre en question, dans un contexte de réchauffement climatique, qui prolonge la durée de végétation en automne. Au chapitre de la lutte contre les plantes adventices, il faut relever les difficultés rencontrées par le désherbage chimique dans plusieurs cultures de printemps (betterave et soja principalement, mais aussi maïs et tournesol dans certains cas), à mettre en relation avec bon nombre d'expériences très réussies avec les méthodes mécaniques. Pour ce qui est des herbages, la pullulation de campagnol terrestre est maintenant bien terminée, mais il faut relever que c'est le campagnol des champs qui se développe, aussi bien dans les régions d'altitude que dans les zones de culture, probablement du fait des conditions chaudes et sèches de l'année.

La mise en relation des différentes observations effectuées souligne toute l'importance des conditions météorologiques dans le domaine de la santé des plantes. Il faut cependant rappeler que celles-ci conditionnent le travail de l'agriculture à trois titres: elles ont un effet direct sur le développement des cultures, sur les parasites et plantes concurrentes qui les gênent et sur les possibilités pour l'agriculteur d'implanter et de soigner ses cultures efficacement. Le réchauffement climatique modifiant ces conditions, ce qui est maintenant non seulement admis mais également observé, il n'y a pas d'autre choix que d'en tenir compte et d'adapter ses pratiques en conséquence, si possible à court terme.

3.2.9 Projet de lutte collective contre le campagnol

Le campagnol est un fléau dans les campagnes de l'Arc jurassien et la CJA a décidé de mettre en place un projet de lutte collective contre ce rongeur. Un soutien financier a été approuvé par l'OFAG et la FRI est mandatée pour la mise en œuvre du projet.

La FRI a réalisé un catalogue de mesures de lutte et les travaux dans le terrain ont débuté en septembre 2015 avec la création d'un groupe de lutte collective sur la commune de Montmelon, comprenant 8 agriculteurs. L'infestation en campagnols est contrastée sur ce secteur, certaines zones étant très touchées, d'autres très peu.

Un autre groupe est en place à Muriaux et, bien que le contrat de lutte ne soit pas signé, les agriculteurs se sont dit intéressés et attendent de recevoir des informations complémentaires concernant les moyens de lutte.

La CJA a identifié les secteurs à contacter prochainement et l'objectif est de créer des groupes de lutte dans au moins quatre secteurs durant le premier semestre 2016, afin de lancer la lutte collective cette année. Des communications de vulgarisation ont été publiées dans le bulletin « Terrien interjurassien » et seront encore publiées dans les mois à venir, afin de sensibiliser un large public à la lutte contre les campagnols.

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs de vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du Canton du Jura, cf. chapitre précédent.

VERGERS+

Le Fonds Suisse pour le Paysage a renouvelé sa confiance en 2013 pour une période de 4 ans au projet VERGERS+. En 2015, plus de 1'000 arbres fruitiers hautes tiges ont été plantés sur le territoire concerné. Toujours dans la volonté d'entretenir les vergers à hautes tiges, de promouvoir et de valoriser les fruits nous avons procédé à :

- un achat collectif de matériel arboricole, soit 220 caisses à fruits,
- des soutiens ponctuels aux pressoirs de Glovelier et de Courtelary, pour l'achat de matériel de transformation,
- la formation continue; 24 personnes ont débuté une formation en arboriculture de 17 jours (premier module pour la patente arboricole),
- la poursuite de l'animation de la filière jus de pomme.

Nous avons également assuré le suivi du travail accompli depuis 2008 pour maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers hautes tiges dans le patrimoine rural du Jura et du Jura bernois. À l'heure actuelle plus de 8'500 arbres fruitiers à haute tige ont été plantés depuis le début du projet VERGERS+.

AOP Damassine

Avec 25'000 kg de damassons rouges récoltés par les membres de l'AOP Damassine, l'année 2015 fut une année moins généreuse que 2014.

La Station participe toujours activement au comité de l'interprofession.

La Station d'arboriculture a organisé, en partenariat avec l'Interprofession, la dégustation certificative du millésime 2014. Plus de 80 échantillons ont dégustés et évalués par un jury composé de distillateurs, de producteurs et de particuliers ayant suivi une formation de 2 jours dans le cadre de Distisuisse.

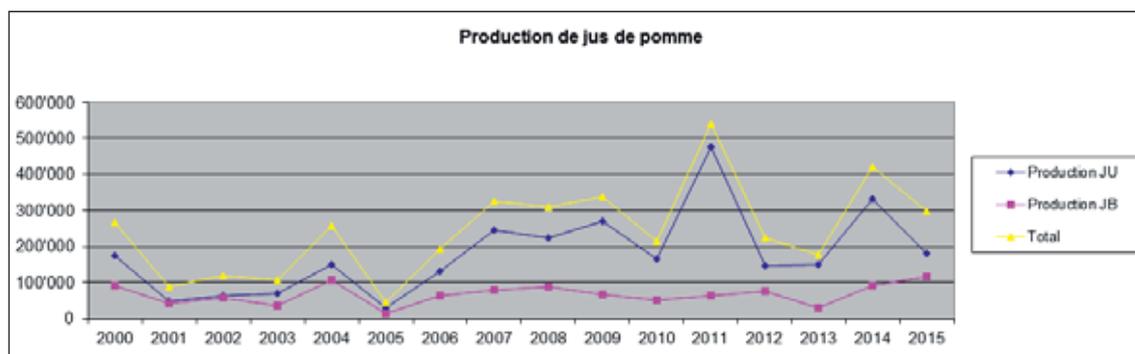
Jus de pomme

L'année 2015 a été contrastée. Les pressoirs situés dans le canton Jura ont eu une année moyenne. A contrario, ceux du Jura bernois ont enregistré des volumes très importants de fruits.

Comme chaque année, nous réalisons une enquête auprès des pressoirs afin de connaître le volume de jus produit. 2015 a été une année record pour le Jura bernois avec 116'579 l (l'ancien record date de 2004 avec 107'671 l). Le JU a lui produit 180'637 l de jus de pomme en 2015, soit un total de 297'216 l pour les 2 régions, ce qui représente 457'500 kg de pommes pressées.

Figure 6:

Production de jus de pomme dans le JU et dans le JB.



La filière Jus de pomme marqué « Spécialité du canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir » poursuit son développement. Un nouveau partenariat entre le parc Chasseral et le pressoir de Courte-lary a ainsi vu le jour cette année. Le but est de valoriser les pommes de la région du parc.

Nous désirons également souligner la qualité des jus produits dans notre région. Notamment la coopérative Pressafruit qui a obtenu une des quatre médailles d'or dans la catégorie jus de pomme lors du concours organisé par le Centre Romand de Pasteurisation. Les jus de la Ferme du Montillat de Monsieur Clément Richard et un cocktail de pomme-coing de la FRI ont également été primés.

3.2.11 Réseaux écologiques

2015 peut être considérée comme une année de routine en ce qui concerne les réseaux écologiques. Le principal changement fut l'inscription des parcelles en réseau directement dans le recensement de février. Pour les aspects administratifs nous pouvons relever le dépôt du rapport 6 ans de Baroche+ et la rédaction des rapports 3 ans pour le Haut-Plateau et la Haute-Sorne. Les différentes surfaces mises en réseau sont reprises dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 24:

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres).
 8: arbres fruitiers haute tige; 9: arbres isolés; 10: noyers; 15: surface viticole avec biodiversité; 16: autre; 556: jachère florale; 557: jachère tournante; 559: ourlet; 611: prairie extensive; 612: prairie peu intensive; 617: pâturage extensif; 618: pâturage boisé; 634: prairie riveraine de cours d'eau; 851: pré à litière; 852: haie, bosquet champêtre et berge boisée.

| | EXPLOITATIONS | 8 | 9 | 10 | 15 | 16 |
|------------------------|---------------|---------------|--------------|----------------|----------------|---------------|
| Alle | 12 | 689 | 25 | 0 | 0 | 0 |
| Ajoie | 103 | 5'315 | 121 | 147 | 646 | 72 |
| Baroche + | 67 | 11'839 | 331 | 69 | 0 | 0 |
| Boécourt | 15 | 549 | 52 | 128 | 0 | 0 |
| Bourrignon | 22 | 754 | 217 | 3 | 0 | 0 |
| Delémont | 12 | 303 | 71 | 9 | 0 | 0 |
| Franches-Montagnes | 198 | 472 | 12 | 0 | 0 | 0 |
| Haut-Plateau | 30 | 2'039 | 231 | 1 | 0 | 0 |
| Haute-Ajoie / Chevenez | 32 | 1'677 | 151 | 6 | 0 | 0 |
| Haute-Ajoie / RDR | 20 | 741 | 40 | 31 | 0 | 0 |
| Haute-Sorne | 33 | 1'294 | 112 | 14 | 100 | 0 |
| Vendline-Cœuvatte | 62 | 4'363 | 276 | 182 | 0 | 0 |
| Total | 606 | 30'035 | 1'639 | 590 | 746 | 72 |
| | 556 | 557 | 559 | 611 | 612 | 617 |
| Alle | 240 | 950 | 0 | 3'904 | 25 | 471 |
| Ajoie | 1'251 | 182 | 0 | 45'623 | 3'689 | 9'079 |
| Baroche + | 737 | 0 | 65 | 18'745 | 2'847 | 19'083 |
| Boécourt | 103 | 0 | 0 | 2'767 | 623 | 3'187 |
| Bourrignon | 0 | 0 | 0 | 2'625 | 243 | 8'561 |
| Delémont | 35 | 0 | 30 | 2'323 | 455 | 3'668 |
| Franches-Montagnes | 0 | 0 | 0 | 18'559 | 21'158 | 10'168 |
| Haut-Plateau | 0 | 0 | 10 | 3'870 | 1'934 | 6'907 |
| Haute-Ajoie / Chevenez | 572 | 53 | 53 | 15'848 | 0 | 3'893 |
| Haute-Ajoie / RDR | 363 | 0 | 18 | 3'950 | 1'651 | 3'939 |
| Haute Sorne | 400 | 320 | 0 | 7'383 | 1'550 | 3'829 |
| Vendline-Cœuvatte | 2'463 | 270 | 50 | 16'558 | 2'082 | 3'583 |
| Total | 6'164 | 1'775 | 226 | 142'155 | 36'257 | 76'368 |
| | 618 | 634 | 851 | 852 | TOTAL | |
| Alle | 0 | 0 | 0 | 54 | 6'358 | |
| Ajoie | 0 | 0 | 62 | 2'663 | 68'850 | |
| Baroche + | 0 | 0 | 76 | 1'775 | 55'567 | |
| Boécourt | 0 | 0 | 124 | 267 | 7'800 | |
| Bourrignon | 0 | 50 | 15 | 816 | 13'284 | |
| Delémont | 50 | 0 | 0 | 146 | 7'090 | |
| Franches-Montagnes | 26'384 | 0 | 1'141 | 2'727 | 80'621 | |
| Haut-Plateau | 1'408 | 0 | 94 | 1'293 | 17'787 | |
| Haute-Ajoie / Chevenez | 0 | 0 | 0 | 1'507 | 23'760 | |
| Haute-Ajoie / RDR | 165 | 0 | 0 | 447 | 11'345 | |
| Haute Sorne | 271 | 75 | 70 | 1'002 | 16'420 | |
| Vendline-Cœuvatte | 60 | 0 | 471 | 1'166 | 31'524 | |
| Total | 28'338 | 125 | 2'053 | 13'863 | 340'406 | |

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Malgré son côté récent, la « Contribution à la qualité du paysage » est quelque chose qui fonctionne. Il faut dire que le montant lié est plutôt intéressant. Les trois projets du canton du Jura ont été mis en place depuis 2014 et le taux d'adhésion est déjà très élevé, l'accompagnement des exploitations jurassiennes et du Jura bernois en 2015 fut aisé. La prochaine grande échéance est programmée à fin 2017 ou début 2018, avec l'éventuelle suppression du plafonnement fédéral.



3.3 Production animale (PAN)

Les points essentiels en 2015

- La finalisation du projet Interreg «Production laitière rentable» et la décision d'approfondir ces thèmes à travers un nouveau projet qui a été déposé.
- La prolongation d'un an du projet «Production laitière durable» dans l'optique d'étendre encore le réseau d'exploitations.
- Le travail réalisé par les sous-commissions ovine et caprine qui deviennent petit à petit indépendantes.
- La prise en charge d'un nouveau mandat au sujet de la protection des troupeaux contre les grands prédateurs.

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux

Les suivis de troupeaux de vaches laitières consistent à réaliser tout au long de l'année, mais en particulier durant l'affouragement d'hiver, une mise en valeur graphique des contrôles laitiers mensuels avec un ajustement de la ration et une complémentation individuelle des vaches laitières. Le domaine «Production animale» (PAN) a pris en charge 11 suivis de troupeaux et quelques plans globaux en 2015. Les fourrages récoltés étaient de meilleure qualité comparés à 2014, avec la tendance à manquer de protéine soluble. Les maïs étaient très hétérogènes et les rendements moyens très bas. L'année a surtout été marquée par le grand manque de fourrage dû à la sécheresse.

Contrôle officiel de base en production animale

En 2015, cinq dossiers de mise aux normes ou adaptation de bâtiments pour la détention d'animaux de rentes ont été traités. S'ajoutent encore 13 dossiers de projets de transformations et construction, décrits au chapitre 3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale.

Expertises et divers

Les demandes n'ont pas été nombreuses en 2015: 4 expertises pour animaux ont été réalisées dont 2 à la demande d'une assurance. Concernant les autres demandes, on peut signaler que, ponctuellement, des mises à jour sont effectuées ou de l'aide apportée dans le cadre de la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA).

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Commission temporaire ovins-caprins

La sous-commission «Brun noir du Jura» s'est réunie à 5 reprises pour développer la promotion de la marque, organiser un stand lors du Marché des terroirs à Courtemelon et de la Foire du Jura. Un premier bilan a été fait à l'occasion d'une année d'existence: 60 agneaux ont été écoulés par cette filière. La sous-commission «Cabris d'ici» est devenue autonome et fonctionne désormais de façon indépendante de la FRI.

Projet «Production laitière durable»

Le projet conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) avait démarré en 2013 avec la mise en place d'un réseau de 11 exploitations laitières, étendu à 20 exploitations en 2014. Le but est de former et appuyer les éleveurs du réseau dans le domaine de la santé des mamelles et de l'alimentation afin qu'ils puissent atteindre les objectifs de diminution de l'emploi d'antibiotiques et de progrès en matière d'autonomie alimentaire. Le 3^e rapport intermédiaire du projet est disponible sur le site Internet de la FRI www.frij.ch.

Le projet a pu obtenir un financement pour une année supplémentaire et se poursuit donc en 2016. Une demande a été déposée auprès de l'OFAG afin de pouvoir étendre cette méthodologie à un plus grand nombre d'exploitations de la région.



Rencontre du réseau d'exploitations et visite de troupeau au pâturage

Projet Interreg « Production laitière rentable »

Ce projet a pris fin au 30 juin 2015. La mise en place du nouvel outil de conseil permettant de relier les pratiques des exploitations au résultat économique dans un contexte similaire a été poursuivie. Les premiers résultats ont été présentés en mars. Diverses publications ont été réalisées : une première à destination des « Rencontres de la recherche sur les ruminants (3R) » en vue d'une présentation orale à Paris, puis pour la revue UFA et enfin pour le journal Agri. Les décomptes finaux et le rapport final (voir site Internet FRI www.frij.ch) ont été réalisés en été 2015. Il reste encore beaucoup à faire sur le sujet et l'importance de la production fourragère dans la rentabilité des exploitations laitières a pu être vérifiée. C'est pourquoi un nouveau projet Interreg intitulé « Production laitière efficace » a été déposé en automne 2015.



Présentation des résultats et échanges sur les pistes proposées, et chez les agriculteurs du Jura et du Jura bernois.

Protection des troupeaux

La FRI a accepté un nouveau mandat en matière de protection des troupeaux contre les grands prédateurs, le lynx et le loup principalement. Dans un premier temps, il s'agira de réaliser une planification territoriale permettant de repérer les sites les plus sensibles et difficiles à protéger. Ensuite, des moyens de protection en cas d'attaque des grands prédateurs seront mis en place. Du matériel d'effarouchement et de protection, subventionné par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), sera commandé, stocké et géré par la FRI.

3.3.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Le domaine PAN apporte un soutien logistique par un conseiller, aux manifestations ci-dessous, dont voici les chiffres clés pour 2015 :

- Arc Jurassien expo : la 19^e édition a eu lieu le 21 mars. 171 vaches ont été classées et environ 40 veaux présentés par les enfants. Une promotion des éleveurs de Vache Mère Suisse de l'Arc jurassien a été réalisée avec la présentation de 5 vaches allaitantes et leur veau.
- Marché-concours bovin du Jura bernois : la 37^e édition a eu lieu le 9 octobre et 231 vaches ont été classées.
- Marché-Concours des syndicats bovins de la race tachetée rouge : la 79^e édition a eu lieu à Delémont le 12 septembre; environ 140 animaux ont été classés. La FRI a apporté une aide pour les inscriptions des animaux.



Les lauréates d'Arc Jurassien Expo & Miss Jura bernois 2015

Participation aux Rencontres de la recherche sur les ruminants (3R)

Régulièrement des membres du domaine « Production animale » se rendent à ces rencontres qui ont lieu chaque année, début décembre à Paris. Cette année, en plus de la participation comme auditeurs aux différentes conférences et ateliers, les délégués FRI ont effectué une présentation orale au sujet de l'outil de conseil développé dans le cadre du projet Interreg. De plus, comme un des thèmes principaux de cette édition portait sur les parasites, une affiche a été réalisée pour l'occasion. Elle présentait un outil d'évaluation de la pression parasitaire chez les génisses laitières, qui avait été développé dans le cadre d'un projet du domaine.

Agridea

- Groupe intercantonal « Production animale » : deux rencontres ont eu lieu, l'une à Yverdon et l'autre à Courtemelon, combinées avec la visite d'une exploitation participant au projet « Production laitière durable ».
- Groupe intercantonal « Construction » : deux rencontres ont eu lieu, dont une à Courtemelon avec la visite de l'exploitation de Doris et Eric Lachat à Corban.

Nos principaux défis pour les années à venir

Atteindre les objectifs fixés au départ des différents projets particuliers et les finaliser avec, à chaque fois, de nouvelles connaissances, des outils et des savoir-faire d'une grande utilité pour nos clients, qui leur sont transmis au travers de nouvelles prestations de conseil ou par la formation continue.

3.3.4 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. 25 personnes ont suivi le cours de base qui s'est déroulé sur 15 demi-journées.

Le monitoring de pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le SCAV; les résultats ont été communiqués aux apiculteurs du Jura lors de leurs assemblées. On a pu relever que la perte moyenne de colonies dans la région a été de près de 25%. Au vu des conditions de la météo, la « casse » a été limitée... on s'attendait à pire.

Un projet Interreg est également en cours (voir à ce sujet le chapitre **3.7 International**). Pour faire suite à ce premier projet, un nouveau projet apicole est en étude.

Interreg Apiculture

Le projet Interreg « Floraison tardive de couverts environnementaux » s'est terminé à fin juin 2015. Il s'agit d'une étude scientifique soutenue par des fonds européens, dans le cadre du programme Interreg, de la Confédération Suisse (OFAG), de la République et Canton du Jura, du Canton de Berne et de la Fondation Sur-la-Croix. Ce projet est conduit en partenariat avec Agroscope ALP, la FRI, les régions de Haute-Savoie et Rhône-Alpes, ainsi que les apiculteurs de ces régions. L'étude porte sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et les répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude a porté également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés, à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.

L'étude a démarré avec 30 ruches en Ajoie, 30 ruches en Haute-Savoie et 30 ruches en Isère. Les résultats seront publiés dans la revue « Recherche Agronomique Suisse » en 2016. Un film accessible à partir du site de la www.frij.ch/Films présente les principaux résultats de l'étude.



3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

Les points essentiels 2015

Dans l'optique de développer le conseil en gestion et d'améliorer notre offre, un grand travail de redéfinition de nos prestations a été entrepris. Axées sur les attentes et les besoins de nos clients, plusieurs compétences sont mises en avant et développées. En parallèle, un nouveau collaborateur a été engagé, afin d'accroître nos capacités de travail et de répondre favorablement aux attentes que nous souhaitons susciter.

Par ailleurs, l'arrivée du nouveau programme comptable, ainsi que le nouveau plan comptable y relatif ont retenu toute notre attention. Plusieurs démarches ont été entreprises, afin de sensibiliser les collaborateurs et mettre en place les conditions-cadres nécessaires qui favoriseront une transition optimale et qui nous permettront de bénéficier le mieux possible des plus-values qu'offrira le nouveau programme.

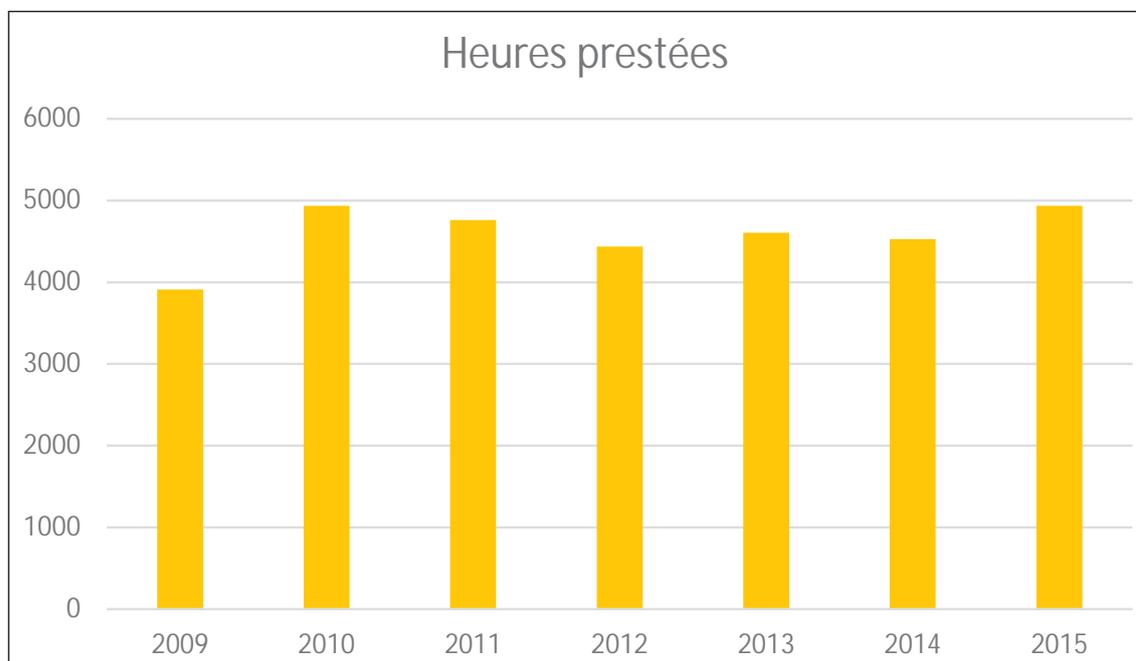
3.4.1 Prestations délivrées

En 2015, les conseillers de la FRI ont délivré 4'937 heures⁽¹⁾ de conseil dans le domaine de la gestion d'entreprise (Figure 7). Cela représente une légère augmentation par rapport aux années précédentes.

⁽¹⁾ Dans la mesure où les déplacements sont facturés de manière forfaitaire pour les abonnées, ces heures n'ont pas été prises en compte.

Figure 7:

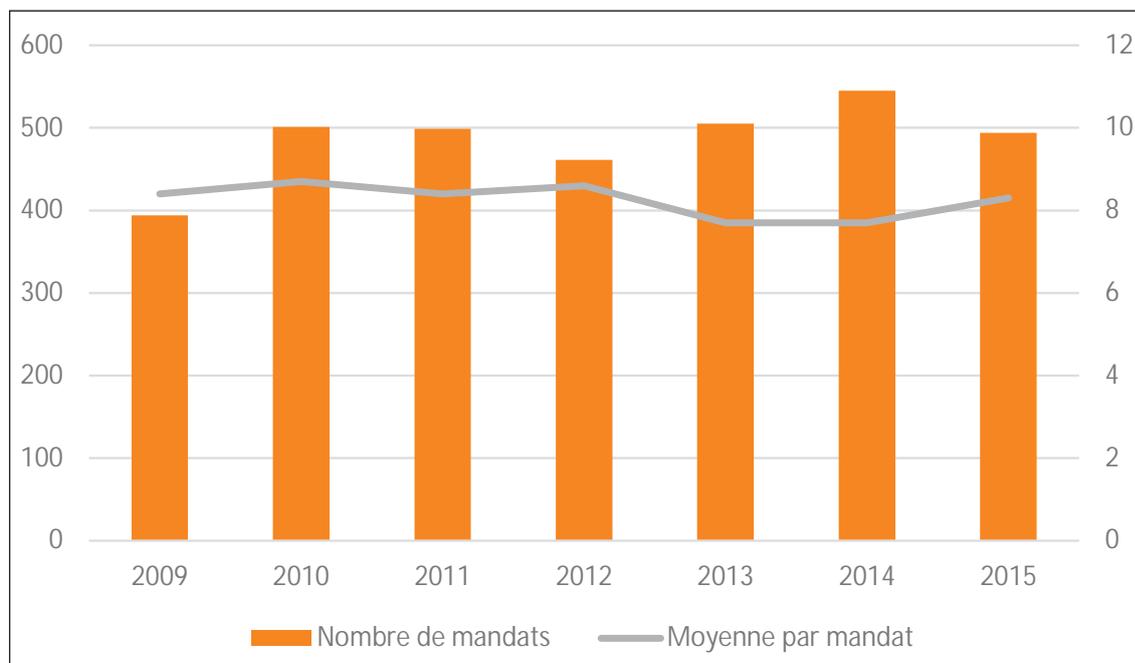
Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2009 et 2015.



En parallèle, le nombre de mandats sur lesquels des heures ont été prestées s'est élevé à 494 (Figure 8), ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année précédente, mais s'inscrit dans la moyenne de ces 5 dernières années.

Figure 8:

Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées.



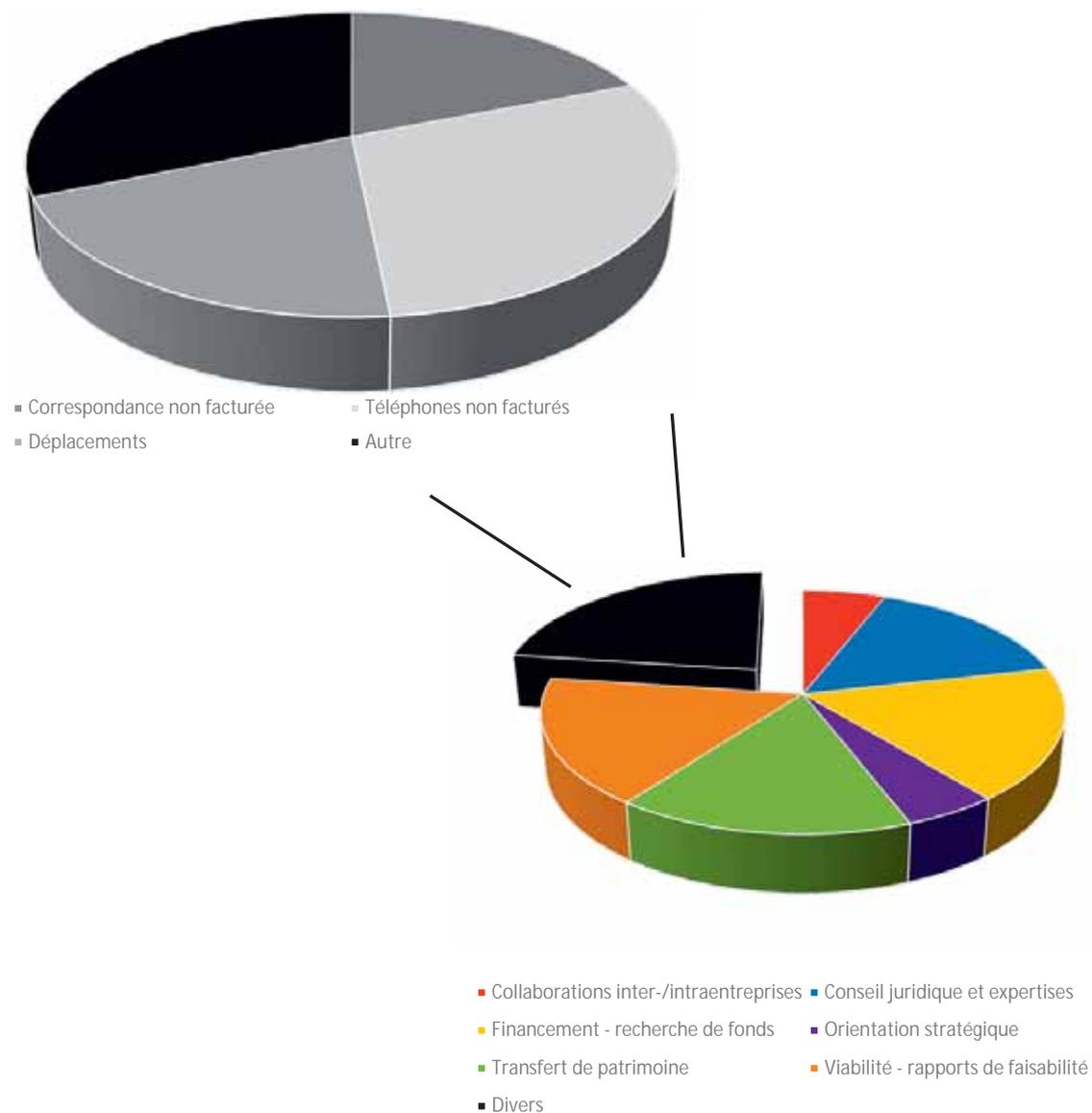
Il est intéressant de relever que le temps consacré par mandat s'est accru, par rapport à 2013 et 2014, pour revenir au niveau des années antérieures. Cette relative baisse de productivité est certainement liée au fait que l'introduction de la nouvelle politique agricole a suscité de nombreuses interrogations durant les années 2013 et 2014, augmentant ainsi provisoirement le nombre de mandats et faisant baisser la moyenne de temps consacré par mandat.

Répartition des heures prestées

La Figure 9 illustre la répartition des heures prestées en 2015.

Figure 9:

Répartition des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise en 2015.



Parmi les prestations délivrées, les travaux d'accompagnement et de conseils relatifs au financement (17,6%) et à la viabilité de projets de construction (17%) représentent la principale activité des conseillers du domaine gestion, avec environ le tiers du temps total passé sur l'année. Cela illustre d'une part pleinement les difficultés rencontrées par le monde agricole pour financer le renouvellement et le développement de ses infrastructures, ainsi que la dépendance vis-à-vis des aides de l'Etat ou d'autres organismes de soutien. Cela illustre, d'autre part, aussi le dynamisme du secteur qui s'oriente vers l'avenir et investit de manière importante, afin de se mettre aux normes et d'être en mesure de relever les défis futurs.

Les conseils et accompagnements relatifs aux transferts de patrimoine représentent également une activité très importante des conseillers du domaine gestion, avec 16% du temps total passé sur l'année.

Le temps consacré à cette activité reste relativement stable d'année en année, ce qui témoigne d'un renouvellement régulier des forces de travail sur les exploitations agricoles de la région. Cela témoigne par ailleurs également de la complexité que représentent la remise et reprise d'un domaine et par conséquent le besoin d'accompagnement des agriculteurs dans cette démarche. Outre les aspects légaux relativement complexes, l'émotion qui se dégage lors de cette phase de vie importante implique régulièrement la nécessité d'anticiper, de structurer et d'apporter un regard extérieur sur la démarche.

Avec 15.6% du temps total passé en 2015, les conseils et expertises juridiques représentent également une activité importante en temps pour le domaine gestion. Le cadre juridique relativement complexe posé notamment par la Loi sur droit foncier rural (LDFR) et par la Loi sur le bail à ferme agricole (LBFA), ainsi que le fait que les questions relatives à la propriété présentent un potentiel de conflits relativement important expliquent l'importance de cette activité.

Avec 5.9% et respectivement 5.1%, les activités liées au conseil dans les collaborations inter- ou intra-entreprises, ainsi que les accompagnements dans les démarches d'orientation stratégique présentent certes, une part non négligeable des activités des collaborateurs du domaine, mais pourraient certainement encore être développées. Le contexte actuel dans lequel se trouve l'agriculture évolue régulièrement et rapidement. Il est donc primordial pour les acteurs du monde agricole de faire preuve d'une grande capacité d'analyse du monde qui l'entoure, ainsi que d'une grande capacité d'adaptation. Or, le fait d'établir une stratégie à long terme et de définir précisément les attentes des membres de la famille est indispensable pour diriger sereinement une entreprise agricole et prendre les décisions adéquates par rapport aux changements qui surviennent. En ce qui concerne les collaborations entre entreprises, l'objectif est d'agir sur les coûts de production, qui, malgré de nombreux efforts, restent globalement élevés.

L'ensemble des autres activités du domaine est regroupé dans la rubrique «divers». Avec plus de 20% du temps total passé en 2015, cette rubrique est relativement importante. Elle regroupe les temps de déplacement des conseillers chez les clients (4.6%), les téléphones et courriels non facturés (6.7% et respectivement 4.3%), ainsi que diverses activités (7.2%). Bien que cela représente un investissement en temps important, le fait de se déplacer chez nos clients permet aux conseillers de créer un lien privilégié et de prendre rapidement connaissance du fonctionnement et de la réalité des exploitations sur lesquelles ils interviennent, ce qui justifie pleinement le temps consacré. Dans le même ordre d'idée, l'importance du temps passé par les conseillers dans les tâches diverses de courriels et téléphones non facturés témoigne de la confiance du monde agricole et illustre le besoin important et réguliers en renseignements des agriculteurs.

Enfin, les autres tâches effectuées correspondent, entre autres, à des suivis de gestion, questions relatives à l'aménagement du territoire, conseils techniques (esquisses de projets de constructions, conseils au niveau de la prévention des accidents, évaluation de valeurs de parc machines, etc.) et mises en valeur de données.

3.4.2 Les défis pour l'avenir

Bien qu'entamée durant l'année 2015, la réflexion relative à notre offre de prestations doit encore être finalisée. Ces prestations, nouvellement définies, devront être communiquées et susciter l'intérêt de nos clients.

En parallèle, l'introduction du nouveau plan comptable nécessitera une mise à jour de nos outils et un effort particulier auprès de nos clients, afin qu'ils puissent vivre la transition et comprendre leurs données le plus aisément possible.

Au vu de ces éléments, les axes suivants devront être mis en avant de manière prioritaire :

- **Développer nos prestations et susciter de l'intérêt pour la démarche stratégique auprès de nos clients.** Dans un contexte sans cesse en mouvement, le fait d'avoir défini ses buts et ses attentes est essentiel et permet d'envisager une gestion optimale de son entreprise. Aussi, le conseiller veillera à soulever ces questions fondamentales et incitera l'agriculteur à s'intéresser aux conditions du contexte dans lequel il évolue. En complément à cette démarche, l'outil « OptimifRI » permettra de chiffrer rapidement certaines options et de dégager des potentiels d'amélioration.
- **Accompagner les agriculteurs de la région dans une démarche d'optimisation des coûts de production.** Le fait que la situation de l'agriculture soit difficile n'est un secret pour personne ! Si l'agriculteur dispose de peu de moyens, à titre individuel, pour agir sur les prix à la production, il en va tout autrement de son influence sur les coûts de production. Or, les statistiques régionales montrent qu'il y a encore un potentiel d'amélioration dans ce domaine. Dans ce contexte, le conseiller incitera l'agriculteur à calculer ses coûts de production et l'accompagnera pour dégager, le cas échéant, des pistes d'amélioration.
- **Identifier et mettre en avant les possibilités de collaboration entre entreprises.** Dans l'optique d'une optimisation des coûts de production, ainsi que d'une amélioration du revenu horaire, certains regroupements ou collaborations entre entreprises permettent des économies d'échelle conséquentes. Diverses formes existent et sont parfois méconnues dans les campagnes. Afin de disposer des informations suffisantes, à savoir de connaître les incidences et risques inhérents à une telle démarche, le conseiller veillera à susciter la curiosité et accompagnera le cas échéant l'agriculteur dans sa réflexion.
- **Adapter nos outils au changement de plan comptable et permettre à nos clients de vivre une transition facile.** Tout changement offre des perspectives pour le futur. Il occasionne également quelques désagréments. L'arrivée du nouveau plan comptable permettra une meilleure mise en valeur des indicateurs, mais nécessitera une mise à jour des outils des conseillers et une adaptation des agriculteurs, afin de maintenir, voire d'améliorer, leur niveau de compréhension de leurs données comptables. L'objectif du conseiller sera d'anticiper ces changements et d'accompagner l'agriculteur, afin qu'il perçoive rapidement les modifications apportées et qu'il puisse aisément comprendre ses résultats et les comparer avec ceux des années précédentes.

Nos principaux défis pour les années à venir

Ce sera de remplir les objectifs évoqués ci-dessus tout en gardant une très bonne compréhension du contexte et une bonne réactivité face aux futurs changements qui attendent le monde agricole, afin de pouvoir rapidement adapter nos prestations aux besoins de nos clients.



3.5 Agriculture biologique

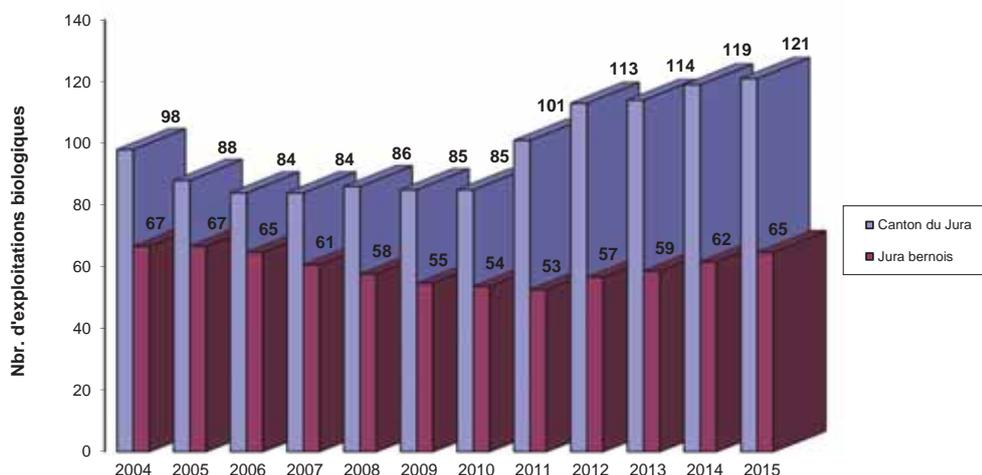
3.5.1 PROJAB

Promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois est la mission principale de PROJAB (Commission pour la Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois). PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture interjurassienne.

Le nombre de producteurs « Bourgeon » a continué d'augmenter dans notre région. Il y a 121 producteurs Bio dans le Jura et 65 dans le Jura bernois. Cette croissance est en parfaite adéquation avec les besoins du marché national; le chiffre d'affaires des produits Bio en Suisse a largement dépassé la barre des 2 milliards en 2015.

Figure 10:

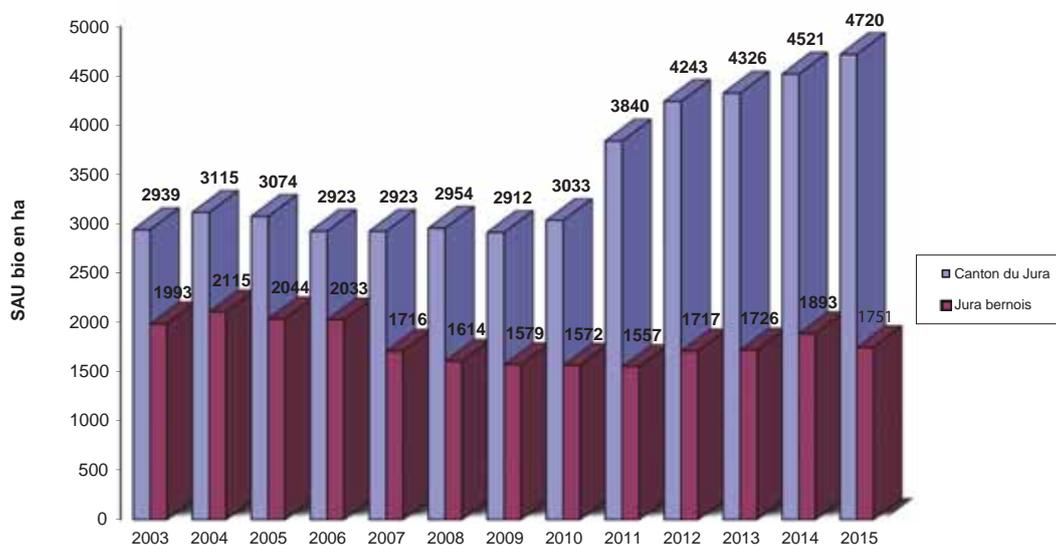
Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2004 et 2015.



(Sources: ECR - 2015 et GELAN - 2015)

Figure 11:

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2015.



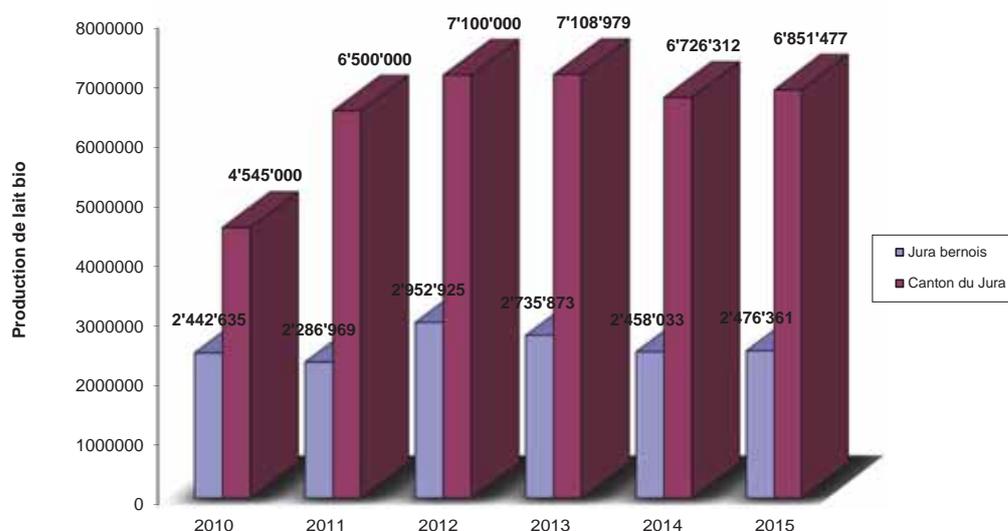
(Sources: ECR - 2015 et GELAN - 2015)

3.5.2 Production laitière

La production de lait Bio (JU et JB) était de 9'184'000 kg pour l'année 2015, ce qui correspond à une baisse de 7% par rapport à 2013. Au niveau national, la tendance est inverse, puisque la quantité de lait Bio a augmenté de 2.6%. La stabilité des prix du lait Bio en 2011 - 2015 a contribué à la décision de se reconvertir à l'agriculture biologique prise par de nombreuses fermes laitières.

Figure 12:

Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2015.



(Sources: Miba)

3.5.3 Production animale

Projet production laitière durable

Le projet a démarré en 2013 et il est conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). Un réseau de 20 exploitations laitières a été mis en place en deux étapes. Le but du réseau est de former les éleveurs aux méthodes complémentaires et en particulier à l'homéopathie, ainsi que de les accompagner dans leurs démarches visant à diminuer les antibiotiques et à augmenter l'autonomie alimentaire du troupeau laitier. Certains paramètres sont mesurés sur les exploitations ayant trait à la santé des mamelles et à l'alimentation. La mise en valeur de ces données montre les progrès réalisés en matière de qualité du lait, santé des mamelles, utilisation des antibiotiques et aliments complémentaires. Le 3^e rapport intermédiaire du projet (disponible sur le site Internet de la FRI www.frij.ch) contient quelques mises en valeur. Il faudra attendre le rapport final pour pouvoir observer les tendances sur les quatre années du projet.

Un financement pour une année supplémentaire a pu être obtenu et le projet se poursuit donc jusqu'à fin 2016. Une demande a été déposée auprès de l'OFAG, en vue d'un soutien dans le cadre de l'Ordonnance sur la préservation des ressources naturelles. Ces démarches ont été initiées afin de pouvoir étendre cette méthodologie prometteuse à un plus grand nombre d'exploitations de la région. L'objectif est aussi d'assurer une continuité dans la diffusion et l'application d'un concept qui améliore la durabilité de la production laitière.

3.5.4 Production végétale

Dans le cadre de la production végétale plusieurs activités ont été conduites, notamment :

- Essais variétaux Bio ;
- Réalisation de différents articles en lien avec la production biologique ;
- Formation de base en grande cultures ;
- Suivi d'essais de cultures associées et de sous-semis.

Essais variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la Station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agrocope ART, à savoir :

- Blé d'automne, chez Yvette Fleury, Courtételle ;
- Colza, chez Michel et Philippe Roy, Porrentruy ;
- Cultures associées, chez Yvette Fleury, Courtételle.



Blé Bio (Courtételle)



Colza Bio (Porrentruy)

Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch).

Suivi de cultures associées

Plusieurs dizaines d'hectares de cultures associées et de soja ont été mises en place en 2015, principalement pois-orge et féverole-avoine. Un suivi sommaire de ces cultures a été réalisé durant la phase de croissance. La plateforme d'essais de la Journée suisse des grandes cultures Bio a également permis de tester le soja en culture associée avec une avoine d'automne semée au printemps.



Pois-orge en cultures associées

3.5.5 Journée suisse des Grandes Cultures Bio

Plus de 1'800 visiteurs ont fait le déplacement le 13 juin à Courtételle sur l'exploitation d'Yvette Fleury pour la « Journée suisse des Grandes Cultures Bio ».

Les participants avaient la possibilité de se renseigner sur les toutes dernières nouveautés en matière de techniques culturales, ainsi que sur plusieurs informations liés aux différentes cultures biologiques.



Journée « Grandes cultures Bio », animation postes (14)

Les agriculteurs ont pu découvrir ou approfondir leurs connaissances dans les cultures Bio sur plus de 5 ha de surfaces semées expressément pour la Journée des Grandes cultures Bio. Au total, cinq postes répartis sur le site ont traité des thèmes aussi variés qu'intéressants, tel que les cultures associées, la qualité protéique du blé, les alternatives céréalières à la culture du blé, les oléagineux et le travail réduit du sol. Pour ce dernier poste, deux grandes démonstrations de machines ont eu lieu dans les surfaces de maïs et de soja.

Outre le travail réduit du sol, des machines avec aide du GPS ou autoguidage pour le désherbage mécanique ont pu être observées par les nombreux visiteurs présents. Bien que destinées à l'agriculture biologique, de nombreux agriculteurs PER étaient également présents et ont ainsi pu découvrir des techniques culturales souvent méconnues de leur part. Dans la halle des exposants, les principaux acteurs de l'agriculture biologique étaient présents. Les participants pouvaient se renseigner directement auprès de ces derniers, ainsi qu'auprès des différents conseillers et acteurs de la recherche en agriculture biologique.



Journée « Grandes cultures Bio », démo machines (2)



Journée « Grandes cultures Bio », démo machines (18)

Les personnes qui ont participé à la Journée Bio, tant les visiteurs que les exposants, se sont montrées très satisfaites du déroulement, ce qui a réjoui les organisateurs de la Journée des Grandes Cultures Bio. Les thèmes présentés et le fait d'être resté proche de la pratique agricole ont fait l'unanimité auprès des agriculteurs et agricultrices.



3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

Une année bien remplie pour le domaine « Filière alimentaire & Espace rural » (FAER). 10 collaborateurs (7,6 EPT) ont travaillé sur un nombre croissant de projets, en lien avec les produits et prestations de l'agriculture.

Toutes les étapes, allant de la production, commercialisation, promotion de l'agritourisme, vente, restauration, mais aussi avec des mandats importants à l'étranger ont pu être mis en œuvre. Le tout est réalisé dans le cadre de la mission de base du domaine FAER : « **Accroître la rente territoriale en augmentant la valeur ajoutée pour les producteurs du Jura & Jura bernois** ».

Le domaine FAER a continué de développer l'approche « Filière » qui permet à des groupements de producteurs de se fédérer autour d'un produit, afin d'améliorer leur compétitivité et leur différenciation.

L'agritourisme est aussi une préoccupation du domaine; la démographie de la région (83 hab./km² dans Jura et 95 hab./km² dans le Jura bernois pour 183 hab./km² en Suisse) nous pousse à faire valoir nos atouts auprès d'un public extérieur à la région et à promouvoir le tourisme lié à la ruralité du Jura et du Jura bernois.

Les compétences du domaine FAER sont reconnues et financées au niveau régional, mais également à l'international, avec la réalisation de mandats pour l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), ou encore dans le cadre d'un projet Interreg avec la Chambre régionale de Franche-Comté. Ces collaborations à l'international nous permettent d'échanger et de valoriser nos services et compétences. Grâce à ces expériences, nous comprenons mieux comment agir au niveau local, pour le développement des filières de production et des prestations agritouristiques dans le Jura et le Jura bernois.

Ces différentes dynamiques convergent vers une amélioration de la rente territoriale dans le Jura et le Jura bernois, en encourageant le tourisme rural dans la région, mais également en faisant connaître et en développant les produits régionaux pour la population locale.

3.6.1 Les projets

Du champ à l'assiette

Grâce à la prolongation du projet LPR : « Du champ à l'assiette » soutenu par les Services de l'économie du Canton du Jura et du Canton de Berne, de nombreuses activités ont été mises sur pied et ont permis de développer la valeur ajoutée des producteurs de produits du terroir labellisés.

Des actions commerciales ciblées ont ainsi pu voir le jour. Le défi est de taille et nous sommes heureux de pouvoir dynamiser cet axe de la filière des produits du terroir. Il permet ainsi de consolider la démarche initiée lors de la première phase du projet entre 2013 et 2014.

Cette première phase du projet a permis, entre autre, de mettre en place des filières, ainsi que des consortiums de producteurs. La communication auprès des consommateurs de la région a véritablement apporté une reconnaissance de la transformation régionale, de la matière première agricole et de la chaîne de valeur ajoutée du Jura et du Jura bernois.

L'Association de producteurs de produits régionaux labellisés (APPR) a vu le jour à fin 2014 et a permis de fédérer 35 producteurs désireux de développer leur chiffre d'affaires.

La phase 2 qui est en cours actuellement doit aboutir à des activités de marketing, ainsi qu'à la commercialisation des produits du terroir. La deuxième partie de l'année 2015 a été consacrée à ce développement. Les éléments essentiels mis en place durant cette période sont :

Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR)

Cette association indépendante a été créée fin 2014, par les producteurs désireux de travailler à la commercialisation de leurs produits. Le succès est au rendez-vous, avec l'engagement d'un commercial à 30%, financé et travaillant directement pour ces producteurs.

Une conférence de presse a été organisée le 17 juin 2015. En présence du comité *in corpore*. La conférence a pu être relayée sur les principaux médias régionaux (reportage sur Canal Alpha, interview pour RFJ, articles dans le Quotidien Jurassien, Arc hebdo, Agri, etc.). La création de l'association et les buts poursuivis ont ainsi pu être mis en avant, de même que la large et riche palette de produits régionaux fournis par les producteurs de l'APPR.



*Le comité APPR lors de la conférence de presse du 17 juin 2015.
De gauche à droite: Stéphane Cēster, Marine Gonzalez, Alain Perret, Philippe Domon,
Ronald Sommer Vice-président et le Président Nicolas Lovy.*

18 producteurs ont exprimé leur volonté de développer leurs activités commerciales par une démarche collective. Plusieurs modèles ont été proposés, dont notamment l'appel à un financement public, une unique marge de revente, une participation de type forfaitaire (mandat) ou un mélange de ces différentes propositions.

A l'aide du dépouillement d'un questionnaire, le comité de l'APPR a pu établir un modèle de financement durable et a ainsi pu le présenter lors d'une séance avec l'ensemble des producteurs intéressés.

Nous prévoyons pour 2016 de mettre en place d'indicateurs commerciaux de suivi de clientèle, ainsi que le suivi de la progression du chiffre d'affaires des producteurs qui ont adhéré à cette démarche.

Actions commerciales

Afin de concrétiser cette volonté de développer leur chiffre d'affaires respectif, les producteurs ont émis l'intérêt d'engager un professionnel, afin de réaliser des actions commerciales.

Le choix s'est porté sur M. Antoine Messerli. Un mandat a ainsi été établi et M. Messerli est entré en fonction le 27 novembre 2015. Cette forme d'engagement permet de responsabiliser pleinement le conseiller clientèle de l'APPR en lui laissant une autonomie nécessaire pour la réalisation de ses objectifs.

APPR

Association des Producteurs de Produits Régionaux labellisés

Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle

Antoine Messerli

Conseiller clientèles

Tél. 078 790 94 48

a.messerli@bluewin.ch



*Engagement et accompagnement d'un commercial (conseiller clientèles):
M. Antoine Messerli, commercial APPR.*

9 producteurs ont adhéré à ce modèle. Un financement à hauteur de CHF 15'000 a ainsi pu être réuni pour l'année 2016. Le nombre de producteurs qui adhèrent à cette démarche devrait être pleinement corrélé aux succès des activités commerciales. Il est ainsi appelé à se développer.

De plus, une aide dans le cadre du projet «Du champ à l'assiette» a pu être octroyée à l'APPR, afin de soutenir le démarrage de cette nouvelle activité et d'en améliorer les chances de réussite. Il est à souligner le côté novateur de cette activité. En effet, les producteurs étant pour la plupart des concurrents, il n'est pas aisé de trouver un dénominateur commun pour développer des activités commerciales en commun. Cependant, l'augmentation du chiffre d'affaires passe obligatoirement par des ventes supplémentaires ou des augmentations de marges (plus difficile à réaliser). Les activités commerciales de M. Antoine Messerli doivent contribuer à accroître la rente territoriale.

3.6.2 Interreg Terroirs & Innovations

Les partenaires suivants ont pris part au projet, qui s'est terminé en juin 2015.

- Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté,
- Conseil régional de Franche-Comté,
- Canton du Jura, Service de la Coopération,
- Canton de Berne, Aussenbeziehungen BE,
- Associations: « Bienvenue à la ferme » et « BeJu Tourisme rural »,
- Interreg Franco-Suisse,
- Parcs naturels régionaux du Doubs et de Chasseral,
- Fondation Rurale Interjurassienne.

Le projet s'est réparti en 3 axes, avec les réalisations suivantes :

Axe 1: Formation, innovation, mise en réseau

Inventaire des formations et acteurs en France et Suisse. Catalogues des offres de formation franco-suisse. Educ'Tours franco-suisse. Cours de Transformation laitière à la ferme. Journée franco-suisse de l'innovation. Journée d'échange et visite de 3 sites touristiques. Journée franco-suisse de l'agritourisme.

Axe 2: Mise en réseau des opérateurs, création d'outils d'échanges et de communication

Création d'un guide « MICE » (Meetings, Incentives, Congress, Events), afin de mettre sur pied des événements à la ferme. Panneaux génériques présentant les exploitations. Routes thématiques et mobilité douce. Carte des brunchs en France et en Suisse. Sites Internet passerelles entre les sites de France et de Suisse www.bienvenue-a-la-ferme.com et www.terroir-juraregion.ch. Guide de procédures pour le cheval et la frontière. Concours franco-suisse des meilleurs agritourismes.

Axe 3: Promotion des activités & services du terroir

Création d'une carte agritouristique pour le Jura, le Jura bernois et la Franche-Comté. Stand franco-suisse aux foires suivantes : Foire comtoise à Besançon, Salon international du tourisme et du voyage à Colmar, Talents & Saveurs à Besançon, Ferienmesse à Zurich.

Besançon, mai 2015: Journée franco-suisse de l'agritourisme et remise des prix aux meilleurs agritourismes par Gilles Tonnaire (Bienvenue à la ferme) et Noël Saucy (FRI)



Les lauréats sont :

- Jean-Claude Cattin
(Les Chemins du Bio, Le chemin des pâturages, Montfaucon CH)
- Famille Charbonel
(Ferme-Auberge des Louisots, Fournet Blancheroche F)
- Elisabeth Bader
(La Petite Maison dans la Prairie, Saignelégier / Goumois CH)
- Aline Heimlich (Joue les apprentis fermiers, Menetrix en Joux F).

3.6.3 Pays romand – Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut 7 marques régionales romandes, dont « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ». En 2015 cette action s'est concrétisée par les actions :

- Foires et manifestations.
- Médias électroniques
(www.paysgourmand.ch, www.terroir-juraregion.ch, www.e-terroir.ch et Facebook).
- Matériel et communication aux points de vente avec le soutien à la communication des filières.
- Publicité (affichage, presse, radio, cinéma).
- Journée de découverte de produits du terroir locaux dans les gares romandes (Toétché du boulanger à Delémont et Yoghourt des Reussilles à Bienne).
- 7 séances de comité ont eu lieu en 2015.



Logo des marques régionales, réunies sous la bannière commune www.paysgourmand.ch

Foires et manifestations

Les produits du terroir ont été mis en valeur lors de différentes manifestations durant l'année 2015. Des synergies ont été mise en place avec le Canton du Jura, ainsi que le Parc régional Chasseral, pour collaborer dans les manifestations suivantes :

| Manifestation | Lieu | Date | Nombre de visiteurs |
|--|----------------------|--------------------|----------------------------|
| Salon du livre | Genève | 29.04 – 3.05.2015 | 95'000 visiteurs |
| Tournée avec Christophe Meyer | Jura et Jura bernois | Été 2015 | 13'000 spectateurs |
| Fête du 1 ^{er} août au consulat de France | Strasbourg | 9.07.2015 | 350 invités |
| Marché-Concours national de chevaux | Saignelégier | 7 – 8.08.2015 | 58'000 visiteurs |
| Fête de la Terre | Cernier | 22 – 23.08.2015 | 15'000 visiteurs |
| Foire du Jura | Delémont | 16 – 25.10.2015 | 50'000 visiteurs |
| Marché paysan | Loveresse | 24.10.2015 | 1000 visiteurs |
| Salon suisse des goûts et terroir | Bulle | 28.10 – 01.11.2015 | 45'000 visiteurs |
| Raiffeisen Bâle | Bâle | 26.09.2015 | 10'000 employés Raiffeisen |

Salon du livre, Genève

La République et Canton du Jura était l'un des invités d'honneur du 29^e Salon du livre et de la presse qui s'est déroulé à Palexpo à Genève en avril-mai. Afin de présenter différentes facettes du Canton du Jura, le stand se présentait en trois zones : librairie, bar terroir, forum de discussion.

Un programme a permis d'avoir tous les jours des écrivains jurassiens ou des artistes pour animer le forum. La présence de Derib pour sa bande dessinée « Le Galop du silence » a rencontré un succès très important. Les débats organisés sur la partie forum ont permis de faire découvrir différents aspects du canton.

Initialement prévu comme bar, cet espace devait permettre de créer une ambiance conviviale pour de nombreux échanges de discussions entre le public et les différentes personnalités suisses. Peu de temps avant l'ouverture officielle de la manifestation, les organisateurs ont accepté de pouvoir vendre des produits du terroir au bénéfice de de la marque « Spécialité du Canton du Jura ». La vente de produits du terroir a rencontré un vif succès (env. CHF. 8'000.-). Il a fallu pour cela approvisionner le stand de manière journalière en produits du terroir. La bonne collaboration avec Fromajoie SA a permis d'éviter une rupture du stock durant les cinq jours.



René Prêtre et Elisabeth Baume-Schneider

Fête du 1^{er} août au consulat de France, Strasbourg

Le Consul de Suisse à Strasbourg a organisé une commémoration du 1^{er} août durant le mois de juillet à Strasbourg. A cette occasion, la République et Canton du Jura était invitée à se présenter. Des produits du terroir « Spécialité du Canton du Jura » étaient proposés aux nombreux invités présents.

Une gamme de produits labellisés JU a été définie, afin qu'un traiteur de Strasbourg, en collaboration avec un maître fromager, puisse les mettre en valeur pour l'apéritif dînatoire prévu ce jour-là.

Cette célébration de la Fête nationale Suisse a permis de faire découvrir, à la population strasbourgeoise la République et Canton du Jura, en collaboration avec Jura Tourisme, la promotion économique du canton, une entreprise horlogère et la FRI.



Marché-Concours national de chevaux, Saignelégier

Le Marché-Concours est une manifestation incontournable pour les produits du terroir. Nous y sommes présents depuis plusieurs années sous deux formes différentes :

- Une pinte, située sous la tente de la Fédération Jurasienne d'Élevage Chevalin, qui offre la possibilité aux visiteurs de se restaurer avec des produits du terroir labellisés.
- Un stand, situé dans l'enceinte officielle, permet au public de déguster et d'acheter des produits du terroir labellisés.



Fête de la Terre, Cernier

En collaboration avec le Parc Naturel Régional Chasseral, nous avons participé pour la première fois à la Fête de la Terre de Cernier, où nous avons présenté les produits labellisés du Jura et du Jura bernois. Les produits du « Parc Chasseral » ont également été mis en valeur dans le cadre de cette collaboration.



Foire du Jura, Delémont

C'est la 2^e année que l'espace agricole (où les visiteurs découvrent animaux et diverses animations en lien avec l'agriculture) est de retour et où le stand des produits du terroir est mis en valeur avec :



Foire du Jura, Delémont 2015 et animations avec la filière « Brun Noir du Jura »

Le stand de vente et pinte: En collaboration avec le boucher de campagne Stéphane Oester, une pinte et un stand de produits du terroir sont organisés pour permettre aux visiteurs de déguster, acheter et de se restaurer.

Des animations: Des animations ont été organisées, en collaboration avec les filières alimentaires. Des shows culinaires et de la promotion ont eu lieu depuis le stand ou l'espace animation, pour le plaisir des visiteurs, mais également pour promouvoir les 8 filières agro-alimentaires de la région.

Marché paysan, Loveresse

Le Marché paysan de Loveresse est un marché régional qui réunit une vingtaine de producteurs et artisans. Chaque année, un orchestre anime l'évènement et une restauration du terroir est proposée aux visiteurs. L'organisation du Marché paysan a été redynamisée en 2015. Un nouveau comité d'organisation de la manifestation a été mis sur pied, afin de proposer des nouveautés en plus du marché traditionnel. Ces nouveautés sous forme d'animations ont apporté de la convivialité à la manifestation et seront réorganisées pour les prochaines éditions. Les nouveautés 2015 ont été les suivantes :

- Spectacle avec des ânes.
- Démonstration de sculptures à la tronçonneuse.
- Organisation d'une course de petits tracteurs à pédales.



Animations « Ami des ânes »



Marché Paysan, Loveresse



Course de tracteurs

Salon suisse des Goûts & Terroirs, Bulle

6 producteurs ont profité de l'opportunité pour se rendre à Bulle et promouvoir leurs produits sur le stand des produits labellisés du Jura et du Jura bernois :

- Boucherie Neuenschwander, Courgenay.
- Gîte rural, Courcelon.
- Famille Fabienne et Frédéric Nagel-Heusler, Charmoille.
- Boucher de campagne Stéphane Oester, Grandval.
- Produits de la ferme Gilles Pape, Lugnez.
- Fromagerie de La Chaux-d'Abel, La Ferrière.



En plus de l'espace interjurassien à l'intérieur du Salon, le Jura a également été bien visible dans la zone dédiée aux invités d'honneur, puisque la Ville de Porrentruy était invitée de la manifestation et s'est présentée sous le thème de la St-Martin. D'autres producteurs de la région ont vendu, cuisiné et présenté leurs produits du terroir. Les visiteurs ont également eu l'occasion de découvrir diverses prestations et prestataires de Porrentruy et environs qui se sont présentés dans des cabanes où les visiteurs pouvaient aussi découvrir l'histoire de la St-Martin. Pour les plus gourmands, le menu de St-Martin était proposé dans le cadre d'une pinte organisée par la ville de Porrentruy.

Raiffeisen Bâle: « Entre traditions et hautes technologies »

En lien avec le partenariat Concours Suisse des produits du terroir, la FRI a été mandatée par la banque Raiffeisen du Jura pour mettre en place un apéritif avec produits du terroir le 26 septembre à Bâle, dans le cadre du regroupement des agences Raiffeisen de la Suisse.

L'agence Raiffeisen du Jura tenait un stand d'environ 260 m². Sur cet espace, des vitrines avec des montres étaient visibles avec le montage d'une montre par l'entreprise Chevrolet.

Les paysannes de la vallée de Delémont, par leur présidente Madame Yvette Petermann, ont servi en costumes traditionnels des plats froids, ainsi que les boissons sur le stand pour 500 personnes. Cette collaboration entre les paysannes de la vallée de Delémont, la Raiffeisen et la FRI s'est bien déroulée et a permis de promouvoir les produits du Jura sur Bâle.

Filières

Une filière est un groupement de producteurs qui exploite un même produit et qui s'unit pour mettre en place sa production et sa commercialisation. Actuellement, les 8 filières du Jura et du Jura bernois suivantes sont actives :

- Filière « Pain Jura région » (14 boulangers)
- Filière « Toéché du Boulanger » (10 boulangers)
- Filière « Brun noir du Jura » (6 éleveurs)
- Filière « Cabri d'ici » (7 éleveurs)
- Filière « Délices de Blondes » (5 éleveurs, 1 boucher)
- Filière « Toéché de la Paysanne » (8 paysannes)
- Filière « Les saveurs de nos pâturages » (5 éleveurs, 1 boucher)
- Filière « Jus de Pomme JU JBE » (7 arboriculteurs)

Les activités suivantes entre les producteurs de la filière et le domaine FAER ont été réalisées :

- Signature d'une charte par les membres.
- Mise au point de la recette unique.
- Edition d'un flyer.
- Communication publique.



Flyer de la filière « Délices de blondes »

Observatoire des produits du terroir

Pour l'année 2015, nous observons que le nombre de producteurs, de produits et de filières est en forte augmentation. Les données suivantes ont été extraites au 31.12.2015 des données romandes (www.paysgourmand.ch). L'évolution, par rapport l'année 2014, est indiquée entre parenthèses. Cette forte évolution est due principalement aux 8 filières qui se sont développées jusqu'à ce jour, dont chaque membre constitue un producteur et un produit.

| | NOMBRE DE PRODUITS JU | NOMBRE DE PRODUITS JB | NOMBRE DE PRODUCTEURS JU | NOMBRE DE PRODUCTEURS JB |
|--------------------|---|-----------------------|--|--------------------------|
| Etat au 1.1.2015 | 403 | 208 | 84 | 32 |
| Etat au 31.12.2015 | 410 | 258 | 94 | 37 |
| | Total au 31.12.2015: 668 produits (+ 57) | | Total au 31.12.2015: 131 producteurs (+ 15) | |

De plus, chaque année, une enquête de chiffres d'affaires est actualisée auprès des producteurs cités (prix de vente x quantités produites). Les détails ne sont pas publiés, mais par ordre décroissant, les catégories de produits sont les suivantes pour l'ensemble du Jura et Jura bernois :

| Jura bernois | Jura |
|--------------------------|--------------------------|
| Fromages | Fromages |
| Vins, cidres et bières | Produits carnés |
| Produits carnés | Poissons |
| Douceurs | Boulangerie – pâtisserie |
| Produits laitiers | Spiritueux |
| Spiritueux | Vins, cidres et bières |
| Boulangerie – pâtisserie | Douceurs |
| Fruits et légumes | Fruits et légumes |
| Boissons sans alcool | Boissons sans alcool |
| Poissons | Condiments |
| Condiments | Produits laitiers |
| Divers ou assortiments | Divers ou assortiments |

3.6.4 La Culture par le Goût rapproche nos cantons

Le projet « La Culture par le Goût rapproche nos Cantons » a pu être développé grâce aux fonds de coopération de Bâle-Ville, la RCJU et LPR. Il est porté par la FRI et le Centre Agricole d'Ebenrain (Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain (LZE) et soutenu par différents partenaires dont Markthalle AG, la HEG Arc et la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW).

En regardant les mois écoulés nous voyons que ce projet a effectivement rapproché le Jura de Bâle en permettant de nombreuses réalisations :

- Création du Juramarkt avec 12 producteurs et première analyse des résultats économiques des producteurs.
- Travaux des étudiants des deux HEG sur le thème de la promotion des produits du terroir à Bâle (6 groupes).
- Echanges d'apprentis de la restauration (projet en cours qui devrait se réaliser en mars 2016).
- Remorques du terroir (soutien aux producteurs pour leur concept et communication, en cours).
- Etude de Marché de la HEG (Quel potentiel pour la présentation des produits du terroir jurassien à la Markthalle de Bâle ?).

Juramarkt

Marché de produits frais régionaux, Juramarkt, est un lieu d'échange entre la ville et la campagne, de promotion de la vente directe et durable de l'arc jurassien, entre Bâle et le Jura, où l'on trouve nos produits phares et labellisés. Quatre mois après son lancement, le groupe de producteurs est content de l'expérience. Lieu concret de création d'expériences, il est appelé à être le point d'ancrage d'autres projets autour des produits régionaux, proches et durables, de la culture et du goût.

Actuellement, 12 producteurs se sont engagés pour participer aux 6 premiers marchés, ce qui permet d'accumuler de l'expérience et une vision de la durabilité du marché par l'analyse des indicateurs économiques donnés par les producteurs et analysés par Prof. Thierry Bregnard de la HEG Arc.

Ces producteurs (5 du Canton du Jura, 1 du Canton de Berne et 6 du Canton de Bâle campagne) ont déjà tissé de vrais liens entre eux et avec la population de Bâle ville. Le Juramarkt est une nouvelle offre pour les Bâlois de la ville de Bâle: un lieu de rencontre, de découverte des produits du terroir jurassien, d'achat de produits frais, locaux et originaux, un lieu d'animation autour du goût et de sa culture.

Juramarkt 12 producteurs



Les 12 producteurs du projet Juramarkt

Les dates clés

3 octobre: inauguration

Rencontres de politiciens, de directeurs d'écoles d'agriculture, de promoteurs des produits régionaux, d'amis de la Culture et de l'architecture de la spectaculaire Markthalle et surtout amis de la bonne nourriture et du bon goût qui se retrouvent autour d'un verre et de valeurs communes. En voici quelques-unes: «La ville nourrit la campagne», conserver notre production alimentaire locale, mettre en avant nos producteurs et surtout les produits garantis par la marque «Spécialité du Canton du Jura» (avec matières premières régionales), faire le lien avec la terre et notre culture alimentaire.

7 novembre : remise des Prix d'excellence du Concours Suisse des produits du terroir

Le Juramarkt devient le lieu de l'excellence gustative suisse, avec la remise des médailles des meilleurs producteurs suisses et des produits d'excellence. Le 6^e Concours Suisse des produits du terroir a en effet choisi ce lieu pour cette prestigieuse cérémonie très appréciée des producteurs, qui ont pu vendre à cette occasion leurs produits fraîchement médaillés et rencontrer leurs clients. Notons que 4 producteurs du Juramarkt faisaient partie des médaillés !

27 novembre : repas de St-Martin

Première expérience des repas à thème avec 104 convives dans une belle ambiance assurée par la musique de Christophe Meyer et l'animation culturelle d'une guide de Porrentruy, apportant aux convives, entre les 6 plats, la richesse culturelle de ce monument de la gastronomie jurassienne. Une salle de la Markthalle avait été décorée pour l'occasion.

C'était l'occasion, pour le marché Juramarkt, de faire l'expérience d'un « marché-apéro du soir », un vendredi soir de 16h à 21h, en vue de capitaliser sur les personnes qui sortent du travail et les personnes attirées par le repas à thème.

5 décembre : ambiance de Noël

Vin chaud, biscuits traditionnels, musique, décoration pour un Juramarkt et son buffet.

Ce fut l'occasion, pour de nombreux clients, de retrouver leurs producteurs et d'acheter paniers cadeaux ou Damassine AOP pour Noël. Francis Sauser, boucher au Noirmont, et Céline Maître, confisère de Courgenay, ont confié que des clients avaient commandé et étaient venus les voir ensuite dans le Jura !

3.6.5 Gestion des marques : la CIGM

La Commission Interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) s'est réunie à trois reprises durant l'année 2015. Comme principaux points traités durant ces séances, il faut relever :

Modification du règlement de la CIGM : les membres de la CIGM devaient être élus en 2015 pour une période de 4 ans. Afin d'intégrer un membre de l'Association des producteurs de produits régionaux labellisés (APPR), ainsi que des représentantes des paysannes pour le Jura bernois et le Jura, il a été décidé de redéfinir les représentations des membres. Par conséquent, le règlement a été modifié et soumis au Conseil de Fondation de la FRI pour approbation. Le 22 juin 2015 le Conseil de Fondation de la FRI a accepté la modification du règlement et nommé les membres pour une période de 4 ans.

Modification des règlements des marques régionales : la CIGM a souhaité modifier les règlements des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir », afin d'être cohérents avec ce qui se passe sur le marché tout en respectant les « Directives pour les marques régionales suisses ». La zone de provenance de la matière première a été élargie au Jura bernois pour la marque « Spécialité du canton du Jura » et au Jura pour la marque « Jura bernois Produits du terroir ». Les détenteurs des marques (la CAJB et le Gouvernement jurassien) ont accepté cette modification durant l'année 2015. Les nouveaux règlements entreront en vigueur au début de l'année 2016.

Représentativité des deux marques régionales au sein de PR-PG : il a été convenu qu'il y aurait deux représentants (un pour le Jura et un pour le Jura bernois) au comité PR-PG, afin de mieux répondre aux spécificités de chacun et ainsi mieux défendre les intérêts de la région.

Certification des produits labellisés : en 2015, de nombreux certificats ont dû être renouvelés par l'OIC. De plus, de nouveaux produits ont également été certifiés. A noter qu'à l'occasion du Concours Suisse des produits du terroir, une remise était accordée pour les produits labellisés afin d'effectuer le test organoleptique. La mise en place d'un test se fera en 2016, afin que tous les produits puissent y participer et maintenir leur certification.

La collaboration avec les responsables du Parc Chasseral a permis de certifier plusieurs produits par le label « Parcs Suisses ». Pour l'obtention de ce label, il est nécessaire d'être au bénéfice de la marque régionale « Jura bernois Produits du terroir ».

En collaboration avec l'Interprofession Damassine AOP, la FRI et l'OIC, les producteurs d'eau-de-vie Damassine AOP ont obtenu leur certificat à l'occasion de la St-Martin. Ce sont près de 80 producteurs qui ont ainsi été contrôlés pour l'obtention de l'AOP.

Nous relevons la très bonne collaboration avec l'Organisme Intercantonal de Certification (OIC). Plusieurs séances ont lieu afin de donner le maximum de cohérence à cette démarche.

3.6.6 Ecole à la ferme

Neuf exploitations agricoles du Jura et du Jura bernois ont offert, en 2015, la prestation « Ecole à la ferme » aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos. Un nouveau prestataire viendra compléter l'équipe pour début 2016; il s'agit de Madame Doris Roth de Sonvilier. Cette prestation a connu un certain succès, puisqu'elle a été utilisée à 42 reprises dans le cadre d'une journée ou d'une demi-journée par les écoles. Ces 42 activités ont permis d'accueillir pas moins de 820 enfants qui ont pu découvrir la ferme et ses valeurs. A noter que cette activité est soutenue financièrement principalement par la Fondation Sur-la-Croix, dont la contribution permet ainsi une rétribution aux prestataires.

Durant l'année 2015, l'Ecole à la Ferme a fêté ses 30 ans. A cette occasion, un évènement national et différents évènements régionaux ont été organisés dans l'ensemble de la Suisse. Différentes personnalités et des classes scolaires ont été invitées à participer, pour découvrir l'activité « Ecole à la Ferme », ce qui a permis une belle visibilité.

Ecole à la Ferme en collaboration avec le canton de Bâle

L'activité « Ecole à la ferme » est également offerte dans le cadre d'un projet, soutenu depuis 2012, par le fonds de coopération mis en place par les Cantons de Bâle-Ville et du Jura. Ainsi, douze classes bâloises ont eu l'occasion de passer une nuitée dans le canton du Jura et ainsi de vivre durant deux jours l'activité « Ecole à la ferme » en français.



Ecole à la ferme

3.6.7 Parcs naturels régionaux

Plusieurs activités en collaboration avec le Parc naturel régional Chasseral ont eu lieu :

- Les assiettes Chasseral ;
- Développer la filière des fromages ;
- Sensibilisations à la filière jus de pomme ;
- Campagne de communication :
« Nous travaillons avec les produits de notre région » ;
- Certification des produits du Parc.

Une réelle envie de promouvoir la région du Jura bernois ressort de cette fructueuse collaboration et nous soulignons les bons échanges que nous avons avec les différents partenaires du Parc Chasseral.



*Les produits du Parc Chasseral
«@Parc Chasseral – Xavier Voirol»*

3.6.8 Marguerite

« Marguerite » est un projet de développement régional ; il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme du Jura et du Jura bernois. Il s'articule autour de :

Mesures individuelles :

- La réalisation/transformation de six infrastructures individuelles (hébergement, activités équestres, produits du terroir) ;
- Le Musée suisse de la distillation.

Mesures collectives :

- La création / balisage de 9 parcours équestres reliés entre eux (env. 700 km) ;
- La mise en œuvre d'un Centre de services (coordination des prestataires et des offres) ;
- L'amélioration de la qualité des prestations offertes ;
- Des mesures de communication.

Le 10 septembre, les sept investisseurs individuels du projet, les représentants de BeJu Tourisme rural et des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois se sont réunis pour créer l'Association « Marguerite », indispensable au pilotage de la mise en œuvre du projet.

Le 30 novembre 2015, l'Office fédéral de l'agriculture a préavisé favorablement son soutien financier à ce projet. Début décembre, le Gouvernement jurassien a également approuvé le projet et son financement. Le Canton de Berne doit encore rendre son préavis sur les deux projets d'investissement situés sur son territoire. Une convention finale tripartite (Confédération, Cantons de Berne et Jura) marquera la fin de la phase de documentation et le début de la mise en œuvre des mesures individuelles et collectives. La Fondation Rurale Interjurassienne apportera également son soutien dans la mise en œuvre de ce projet.

Le comité de pilotage du projet Marguerite se compose des personnes suivantes :

*1^{er} plan : Ronald Sommer, Vice-président, Monible ;
Pierre Schaller, Président, Mervelier.*

2^e plan : Martial Lachat, Courcelon ; Josué Cuenin, Epauvillers ; David Protti, Courtedoux ; Alain Perret, Porrentruy ; Marcel Bühler, Métairie du Bois-Raiguel.



3.6.9 Minute des terroirs

Ce sont 42 émissions qui ont été enregistrées en 2015, diffusées chaque semaine sur RFJ et RJB, le mercredi, vendredi et dimanche. Les producteurs visités sont les bénéficiaires des marques « Spécialités du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir », participant à la campagne « Nous travaillons avec les produits de notre région ».

*Les viandes de la région,
Francis Sauser, Boucherie St-Hubert, Le Noirmont,
avec le journaliste Jean-Michel Probst.*



3.6.10 Tournée 2015 Christophe Meyer

Comme en 2010, le chanteur d'Asuel a accompli une tournée dans les fermes du Jura et du Jura bernois, du 13 juillet au 14 août 2015. Ainsi, 30 exploitations agricoles ont accueilli 13'000 visiteurs, le temps d'une soirée campagnarde. La FRI a collaboré aux contacts avec les exploitations et aux démarches administratives.



Soirée à la ferme avec Christophe Meyer, Courtemautruy et Mervelier. Photos Gribouille.

3.6.11 Groupe Cheval

Au cours de la période 2015, du fait des problèmes d'importations liés aux questions sanitaires, la demande en viande chevaline indigène s'est accrue. La poursuite et la concrétisation de nouveaux partenariats pour l'écoulement en viande fraîche, dans le cadre des activités déployées depuis la création de la marque « Original Viande chevaline suisse », a permis d'accompagner cette demande.

A titre d'exemple, une centaine de poulains jurassiens, au prix de CHF 8.50/kg, ont pu être vendus dans le cadre du partenariat avec Bell, fournisseur du distributeur Prodega.

Cette situation ne se traduit toujours pas par une hausse du prix payé par l'abattoir à l'éleveur. A ce propos, différents facteurs (notamment un rapport de force inégal entre les acteurs) ont été mis en lumière dans le cadre d'un travail de Master réalisé par Olivier Lapaire: MSc HES-SO in Business Administration, Orientation Management et Ingénierie des Services, Analyse de la filière viande chevaline suisse et recommandations en vue de pérenniser la race Franches-Montagnes. Ce travail d'analyse a permis de dresser une vue fidèle de la filière « Viande chevaline suisse » et de proposer des actions concrètes pour une amélioration de la situation actuelle.

Cette étude a été transmise aux différents partenaires constituant le groupe de travail informel «Cheval». Après en avoir pris connaissance, elle a également été remise à l'OFAG, en vue d'obtenir un financement dans le cadre de l'Ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu), pour un approfondissement et une réalisation des actions recommandées.

3.6.12 Créalait

Une étude préliminaire a été préparée avec les acteurs laitiers jurassiens intéressés à un projet de mise en valeur du lait de la région.

Cette démarche a pour but de dynamiser la filière laitière régionale en centralisant, transformant et commercialisant le lait de la région. Cette recherche de valorisation du lait a été initiée par les acteurs de la filière et une demande de projet de développement régional (PDR) a été déposée. Le groupement de travail initié était composé de M. Jean-Paul Lachat (Chef du Service de l'économie rurale), Philippe Jeannerat (Président Commission laitière JU), Christophe Eggenschwiler (Directeur MIBA) et Olivier Girardin (Directeur FRI). Tous les acteurs laitiers du canton du Jura ont été consultés et le projet Créalait a été élaboré avec les partenaires et déposé en octobre 2015. Si l'étude initiale est validée par le Canton du Jura et l'OFAG, nous devrions pouvoir rentrer dans la phase de documentation.

3.6.13 Concours Suisse des produits du terroir

Le 6^e Concours Suisse des produits du terroir s'est déroulé les 26 et 27 septembre 2015 à Delémont-Courtemelon et a décerné 352 médailles. Sur l'036 produits inscrits, au final, 972 ont été dégustés après le travail de la Commission d'homologation. La remise des médailles a eu lieu en direct sur le Marché des terroirs suisses et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. 340'000 autocollants de médailles ont été imprimés et sont placés sur les produits médaillés. La remise des médailles a eu lieu à Courtemelon (26.9.2015: env. 500 personnes), puis à Bâle avec la remise des 5 Prix de meilleurs producteurs suisses et des 5 Prix d'excellence suisses suivants :

Prix d'excellence:



Catégorie A (Laitiers)
Raclette du Valais AOP Bio Wallis
Valdor, Augstbordkäserei,
Käsereistrasse 2, 3946 Turtmann VS



Catégorie B (Boulangers)
Caquelon à la fondue
Saudan-Zurbuchen SA,
Saudan Gérald, Route de Villars 38, 1700 Fribourg FR



Catégorie C (Carnés)
Pâté en croûte Richelieu
Boucherie du Palais SA,
Vidonne André, Rue Blavignac 5, 1227 Carouge GE



Catégorie D (Fruits et légumes)
Huile de noix pressée à l'ancienne
Moulin de Sévery,
Route du Moulin 10, 1141 Sévery VD



Catégorie E (Alcools)
Damassine AOP Lot 1
Cœuvray Rémy,
La Grangette 123, 2906 Chevenez JU

Meilleurs producteurs suisses :

| | |
|---------------|--|
| Cat. A | Fromagerie de Grandcour, Jäggi Jean-Daniel, Ch. de Vernex 7, 1543 Grandcour VD |
| Cat. B | Zenhäusern Frères SA, Zenhäusern Gerhard, Place du Midi 33, 1950 Sion VS |
| Cat. C | Gommer Galloway-Cattle, Hallenbarter Florian, Furkastrasse 8, 3988 Obergesteln VS |
| Cat. D | Naturœl AG, Kressibucher Ewa, Im Sulz 186, 8506 Lanzenneunforn TG |
| Cat. E | Absintissimo, Wanner René, Rue Emer-de-Vattel, 2108 Couvet NE |

| | | | |
|---|------|---------------|----------------|
| Nombre de producteurs participant au Concours : | 332 | (240 en 2013) | (312 en 2011) |
| Cantons présents au Concours : | 23 | (21 en 2013) | (23 en 2011) |
| Produits inscrits : | 1036 | (922 en 2013) | (1021 en 2011) |
| Produits évalués : | 972 | (812 en 2013) | (902 en 2011) |
| Nombre de jurés : | 113 | (101 en 2013) | (86 en 2011) |
| Nombre de médailles : | 352 | (240 en 2013) | (274 en 2011) |

Le jugement des produits a connu son épilogue lors d'un grand Marché. Le Marché des terroirs suisses a accueilli environ 15'000 visiteurs sur deux jours sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon (www.concours-terroir.ch) les 26 & 27.9.2015 avec 158 exposants (2013 = 139; 2011 = 151; 2009 = 143) qui ont présenté leurs productions sur 2'600 m² de halles et autant de surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché, afin de mieux comprendre la confection des produits. Des attractions, des paysans et producteurs de tous les secteurs et des présentations des savoir-faire comme « La Voie lactée » par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, ainsi que la présence des Hôtes d'honneur, les Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et le Parc naturel de Forêt-Noire en Allemagne ont animé le Marché. Le Concours Suisse est réalisé avec la collaboration et le soutien financier des 32 partenaires suivants :



Meilleurs producteurs suisses 2015 et Prix d'excellence 2015.

PARTENAIRES

PARTENAIRES OR



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

**union suisse
des paysans**

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

 **Kanton Bern**
Canton de Berne



PARTENAIRES ARGENT

RAIFFEISEN

Avec le soutien de la



PARTENAIRES BRONZE



PARTENAIRES QUALITÉ



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope



PARTENAIRES COMMUNICATIONS



3.6.14 International

Exposition universelle de Milan, 1^{er} août 2015

Les producteurs médaillés des 5 dernières éditions ont été invités avec les médias à l'Exposition universelle de Milan, lors de la « Journée & Train des terroirs suisses », samedi 1^{er} août 2015. Le train menant de Zurich à Milan était animé par Georges Wenger et son équipe, ainsi que par les producteurs. Les 39 producteurs présents ont ensuite pu exposer et faire déguster leurs produits lors d'un brunch public au Pavillon suisse, en compagnie notamment du Vice-président de la Confédération M. le CF Johann N. Schneider-Amman et du Président du Conseil des Etats M. Claude Hêche.



Train des terroirs suisses avec Georges Wenger, Milan 1.8.2015

Mission Maroc & Tunisie à Courtemelon

Les Nations Unies ont signé un 4^e contrat avec la FRI, en vue de la formation de 25 producteurs et responsables du Maroc et de Tunisie, qui se sont rendus à Courtemelon du 24 au 28 septembre 2015. Ils ont participé à une formation, ont pratiqué le commerce au Marché des terroirs suisses, rencontré des acheteurs dans une séance « business to business » et remporté 2 médailles au Concours Suisse dans la catégorie « Terroirs du monde ». Un guide international, pour l'organisation d'un concours des produits de terroir, a été rédigé avec la FRI, dans le but d'organiser d'autres concours avec les producteurs au niveau mondial.



La Tunisie remporte deux Médailles d'or dans la catégorie « Terroirs du monde ».



Les producteurs rencontrent les acheteurs à Courtemelon, septembre 2015.

| 1139 | TULIPE | FR 015 2203 7022 5 | reconnue) | reconnue) | FR 014 9810 3209 0 | SL |
|--------------------|---|---|---|--|---------------------------------|----|
| 96 93 94 | ULYSSE <td>FR 018 2202 3758 1 <td>reconnue) <td>reconnue) <td>FR 015 9606 2512 8 <td>SL </td></td></td></td></td> | FR 018 2202 3758 1 <td>reconnue) <td>reconnue) <td>FR 015 9606 2512 8 <td>SL </td></td></td></td> | reconnue) <td>reconnue) <td>FR 015 9606 2512 8 <td>SL </td></td></td> | reconnue) <td>FR 015 9606 2512 8 <td>SL </td></td> | FR 015 9606 2512 8 <td>SL </td> | SL |
| 1135 | TOURTEAU <td>FR 018 2000 2216 9 <td>admis(e) <td>admis(e) <td>FR 014 4185 8270 9 <td>SL </td></td></td></td></td> | FR 018 2000 2216 9 <td>admis(e) <td>admis(e) <td>FR 014 4185 8270 9 <td>SL </td></td></td></td> | admis(e) <td>admis(e) <td>FR 014 4185 8270 9 <td>SL </td></td></td> | admis(e) <td>FR 014 4185 8270 9 <td>SL </td></td> | FR 014 4185 8270 9 <td>SL </td> | SL |
| 184 83 91 86 | | 10 05 2002 | | | FR 018 9726 2310 4 <td>SL </td> | SL |
| | | | | | FR 018 9000 4061 1 <td>SL </td> | SL |

| Père | Marque d'annuaire | nom | Veau | Sexe | DV | PN | PS20 | Gen |
|--------------------|-------------------|-----|------|------|----|----|------|-------|
| CH 120 0896 3444 5 | | | | M | 1 | 34 | 200 | 0,200 |
| FR 068 6050 1585 9 | | | | M | 1 | 34 | 210 | 0,200 |
| FR 068 6050 1585 9 | | | | M | 1 | 34 | 200 | 0,200 |

| "Elevé par une mère adoptive" | |
|-------------------------------|--|
| CH 120 0713 9003 2 | |
| CH 120 1130 0635 4 | |
| CH 120 1199 7832 2 | |



4. Fiduciaire FRI

4.1 Introduction – synthèse des activités du Département

Depuis de nombreuses années, l'équipe de la Fiduciaire FRI propose un éventail de prestations qui permet une collaboration, comptable – agriculteur, adaptée aux spécificités de chaque client.

Notre priorité est de répondre aux besoins et demandes de nos clients, de leurs partenaires financiers. De plus, nous cherchons à mettre en valeur les informations reçues, afin de rendre la réalité économique de chacun et d'apporter des éléments concrets à la prise de décisions.



4.2 Mission

Notre équipe traite les mandats confiés par des acteurs du monde agricole, mais aussi par des PME et d'autres indépendants.

Clairement séparés des autres départements de la FRI, nous nous tenons cependant informés des actualités du monde agricole et de leurs impacts au niveau comptable et fiscal. Lorsqu'un exploitant agricole le souhaite, nous collaborons avec nos collègues conseillers pour l'accompagner dans ses démarches.

Nos boucllements sont prioritairement orientés vers la gestion de l'entreprise: les données financières sont complétées par les indications de production, afin de calculer les marges ou prix de revient.

Le dossier comptable en devient alors plus parlant; la pertinence des comparaisons, au fil de la vie de l'entreprise ou selon les nombreuses statistiques et références de la branche, est ainsi améliorée.

Côté fiscalité, chaque comptable évalue les possibilités d'optimisation du revenu, pas seulement à court terme, mais surtout à moyen et long terme. La pertinence et la justesse des données transmises au Service des Contributions sont contrôlées avec soin et professionnalisme. Plusieurs clients sont soumis à la TVA, et selon leur demande, nous établissons les décomptes trimestriels ou uniquement celui de concordance au moment du boucllement.

Le Département «Fiduciaire FRI» est géré en dehors du mandat de prestations FRI et ne bénéficie d'aucun soutien financier étatique. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA.



4.3 Collaborateurs

En 2015, deux nouveaux comptables, M^{me} Stéphanie Koller et M. Nicolas Ruchti, ont rejoint le navire, appréciant grandement leur immersion par les chiffres dans le monde agricole. Ils ont su par leurs compétences et sens de l'entregent reprendre les mandats de leurs prédécesseurs.

Les changements ont certes apporté du retard dans la remise des dossiers, mais ont permis aussi d'apporter un autre regard sur chaque mandat, une appréciation différente mais constructive.

Lors du 2^e semestre, notre équipe s'est étoffée d'un nouveau collaborateur, donnant l'opportunité à un jeune de notre région appréciant le monde de l'agriculture de poursuivre sa formation après l'école de commerce. En effet depuis 2015, notre équipe accueillera chaque année un stagiaire EC 3+1 (ex MPC) qui s'attèlera à des tâches de saisies, contrôles de bétail, établissement de déclaration d'impôts, le tout supervisé par nos comptables et assistantes.

Composition de l'équipe:

- 5 comptables (boucllements, fiscalité et saisies complexes, etc.) (4,2 EPT, 4 en 2014)
- 2 ingénieurs agronomes (boucllements) (0.2 EPT)
- 1 assistante (saisie, administratif et facturation, etc.) (0.9 EPT)
- 1 collaboratrice pour la saisie (entre 0.2 et 0.3 EPT)
- 1 stagiaire EC 3+1, depuis août (1 EPT)

4.4 Tenue de comptabilités

332 boucllements ont été réalisés en 2015 (326 en 2014, 330 en 2013, 345 en 2012), soit :



| | 2015 | 2014 |
|--|------|------|
| Comptabilités financières, avec ordinateur | 70 | 64 |
| Comptabilités financières, y compris saisies | 103 | 105 |
| Comptabilités analytiques, avec ordinateur | 85 | 85 |
| Comptabilités analytiques, y compris saisies | 33 | 36 |
| Divers dossiers fiscaux et comptables | 41 | 36 |

De nouveaux mandats ont continué à arriver, d'où l'adaptation des taux d'activité au sein de l'équipe. Nous constatons également que de nombreux clients saisissent eux-mêmes leurs pièces comptables et avancent plus loin dans leur comptabilité. Pour certains même, nous sommes devenus le réviseur de leur comptabilité et plus leur comptable.

Nous avons également constaté plus de demandes d'informations de la part du Service des contributions, montrant que des contrôles supplémentaires sont effectués depuis la fin de l'amnistie fiscale.

4.5 Logiciels

Depuis 2015, notre équipe s'attelle à migrer ses mandats du logiciel Agro-Twin vers le nouveau logiciel de boucllement proposé par Agro-Twin AG.

Même si un nouveau programme existe, nous proposons à nos clients d'utiliser la gamme des logiciels A-Twin.cash, comme le font la majorité des fiduciaires agricoles suisses. Ces logiciels sont très complets, adaptés au monde agricole et facilitent la saisie et la tenue des inventaires, grâce aux modules eBanking et eInventar.



Via cette gamme de produits informatiques, chaque agriculteur peut avancer dans sa comptabilité en fonction de ses disponibilités, compétences et besoins. Il peut ainsi diminuer sa facture de fiduciaire, s'il est structuré dans sa saisie, mais surtout faire le point sur son évolution en cours d'année.

De plus, la découverte et l'apprentissage de ces modules peut se faire via le programme de formation continue de la FRI.

4.6 Statistiques

L'un des mandats de notre fiduciaire est aussi de faire «remonter» (anonymement) les données comptables des agriculteurs jurassiens. Nous participons aux collectes de statistiques de la Station fédérale de recherche ART et de l'Institut LINK, afin qu'un maximum d'exploitations du Jura soient représentées dans les informations exploitées par les décideurs fédéraux.

Nous transmettons volontiers aux agriculteurs qui le désirent, un exemplaire du rapport rédigé par Agroscope, en lien avec les études menées.



5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

Horticulture, floriculture

La vente de fleurs, plantons de légumes et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils qui leurs sont fournis.

D'un point de vue financier, les ventes de fleurs (du mois de mai et du mois d'octobre) ont bien fonctionné.

Notre apprentie Angélique Guenot a obtenu avec succès (mention bien avec 5.1) son CFC d'Horticultrice option floriculture et a entamé la formation d'Agricultrice à Courtemelon.

Encore dans la formation d'Horticulteur/trice option floriculture, une apprentie a commencé sa troisième année d'apprentissage et l'autre sa deuxième année et un nouvel apprenti a débuté sa formation au mois d'août.

Plusieurs stagiaires ont passé quelques semaines au sein de l'exploitation et ont participé aux différents travaux en cours.

Les ventes de fleurs, de légumes et la démonstration de pressage de jus, qui ont eu lieu lors du Concours Suisse des produits du terroir de la FRI, ont connu un franc succès et ont enthousiasmé la plupart des visiteurs.

Culture maraîchère

Le marché de légumes du jeudi après-midi (ouvert de fin avril à mi-novembre) commence à atteindre sa grandeur maximale, avec la surface et le personnel à disposition. Les clients actuels comprennent le fonctionnement de ce marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont Bio!) et en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité.

L'apprenti maraîcher a entamé sa troisième année d'apprentissage.

De nouveaux partenaires (La clef des Champs et Caritas) vont être contactés pour collaborer avec la FRI sous forme de stages avec thématiques précises de l'ordre de grandeur de quelques semaines par année.

Arboriculture

La saison 2015 a été plutôt médiocre pour la production de fruits, hormis la récolte des pommes qui a été satisfaisante avec environ 500-600 kg pour la vente directe et environ 1000 l de jus de pomme produits. En outre, environ 50 kg de poires ont été vendues au marché de Courtemelon. 2015 fut une année sans prunes, ni mirabelles, ni damassons rouge. Cette absence de fruits est certainement provoquée par l'été chaud et très sec, qui a desséché les fruits sur les arbres avant leur maturité!

L'apprenti arboriculteur effectue sa troisième année d'apprentissage en réseau. Le réseau d'apprentissage va d'ailleurs certainement disparaître sous sa forme actuelle. En effet, les entreprises du réseau préféreraient opter pour des stages en lien avec leurs activités propres du moment.

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation, que sont l'entretien et la décoration des alentours de Courtemelon, ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la Station d'arboriculture et la conciergerie, ont été menées.

Enseignement

La formation de la volée 2014-2016 du Brevet fédéral de concierge suit son cours. La volée du Brevet fédéral de la paysanne 2015 a suivi le cours, dès mars, qui s'est achevé par des examens début octobre. Les candidates étaient satisfaites de l'enseignement reçu.

Un cours, sur inscription, dédié « Aux traitements antiparasitaires Bio », s'est déroulé également avec succès.

Comme chaque année, le cours sur les fruits et légumes, destiné aux premières années de l'EMI, a été dispensé à fin juin et à la mi-août.

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier, pour l'exploitation de l'Hôtel de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon.

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire, notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative: l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte, le label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenties gestionnaires en intendance, par des mises en situations problèmes ou pratiques tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours de tous genres.

Ce sont un peu plus de 25'000 repas servis sur l'année, soit près de 115 repas en moyenne par jour, dont 7'865 repas servis aux élèves.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour remplir à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

La FRI, selon convention de prestation, valorise ses différents locaux en les louant à des tiers.

La halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours et en soirée.

Le taux d'occupation maximum de nos salles est atteint. Par contre, les chambres d'hôtes pourraient être encore mieux valorisées.

La grande salle des ateliers, entièrement rénovée, nous permet d'organiser des conférences, des cours et autres séances dans d'agréables conditions.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 17 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et une en France (Franche-Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens et jeunes filles, en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes, afin de découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2015, 1858 jeunes ont été placés. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 61 placements.



Agriviva dispose de son propre site Internet www.agriviva.ch, via lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix pour effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un job à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



6. Finances

6.1 Etats financiers (en CHF)

| BILAN | 31.12.2015 | 31.12.2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| Trésorerie | 846'954 | 898'273 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 1'070'519 | 1'269'758 |
| Autres créances à court terme | 442'898 | 424'554 |
| Prestations de services non facturées | 255'697 | 223'000 |
| Actifs de régularisation | 222'223 | 478'958 |
| Actif Circulant | 2'838'291 | 3'294'543 |
| Immobilisations financières | 1 | 1 |
| Immobilisations corporelles | 119'499 | 76'000 |
| Actif Immobilisé | 119'500 | 76'001 |
| TOTAL ACTIF | 2'957'791 | 3'370'544 |
| PASSIF | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 433'145 | 477'028 |
| Dettes à court terme portant intérêt | 30'433 | 17'896 |
| Autres dettes à court terme | 87'948 | 35'246 |
| Provisions à court terme | 454'496 | 417'223 |
| Passifs de régularisation | 305'044 | 445'154 |
| Capitaux étrangers à court terme | 1'311'066 | 1'392'547 |
| Dettes à long terme portant intérêt | 360'915 | 791'348 |
| Capitaux étrangers à long terme | 360'915 | 791'348 |
| TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS | 1'671'981 | 2'183'895 |
| Capital de la Fondation | 370'000 | 370'000 |
| Fonds propres affectés | 110'912 | 112'494 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | 704'155 | 282'621 |
| Bénéfice au bilan : | | |
| - bénéfice de l'exercice | 100'743 | 421'534 |
| Total capitaux propres | 1'285'810 | 1'186'649 |
| TOTAL PASSIF | 2'957'791 | 3'370'544 |

| COMPTE DE RÉSULTAT | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Produits nets des ventes de biens et de prestations de services | 2'603'857 | 2'418'785 |
| Autres produits d'exploitations | 1'251'245 | 1'068'351 |
| Subventions et participations financières | 7'432'823 | 7'796'599 |
| Variation des prestations de services non facturées | 34'697 | -67'313 |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 11'322'622 | 11'216'422 |
| CHARGES | | |
| Charges de matériel | 785'849 | 753'412 |
| Charges de personnel | 7'994'016 | 7'752'910 |
| Autres charges d'exploitation | 2'338'256 | 2'176'050 |
| Amortissements et corrections de valeur sur les immobilisations corporelles | 69'939 | 80'692 |
| Résultat d'exploitation | 134'562 | 453'358 |
| Charges financières | 30'471 | 29'800 |
| Produits financiers | -6'710 | -5'956 |
| Bénéfice avant impôts | 110'801 | 429'514 |
| Impôts directs | 10'058 | 7'980 |
| Bénéfice de l'exercice avant variation des fonds propres | 100'743 | 421'534 |
| Attribution aux fonds propres affectés | 0 | 0 |
| Utilisation des fonds propres affectés | 0 | 0 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | 100'743 | 421'534 |



7. Annexes

Tableau 25:

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

| PROJET | DESCRIPTION | DÉPARTEMENTS | | | | Total |
|--------|---|--------------|-----------|---------|---------------|--------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et serv | |
| 100 | CFC agricole | | 3'925 | 1'927 | 526 | 6'378 |
| 102 | AFP agropraticien | | 387 | 75 | 10 | 473 |
| 110 | CFC GEI | | 6'574 | 51 | 371 | 6'996 |
| 111 | AFP EEI | | 3'136 | | 69 | 3'205 |
| 115 | Commission formation professionnelle | | 980 | 96 | 148 | 1'224 |
| 116 | AFP ASA | | 333 | | | 333 |
| 120 | Formation continue collaborateurs | 698 | 345 | 909 | 201 | 2'154 |
| 121 | Formation initiale | | | | 4'498 | 4'498 |
| 200 | Conseil | | | 1'206 | | 1'206 |
| 210 | Conseils en production animale | | 94 | 1'301 | | 1'395 |
| 212 | Déficit Sélénium | | 9 | | | 9 |
| 213 | Apiculture | | | 46 | 282 | 328 |
| 214 | Production laitière durable | | | 979 | 3 | 981 |
| 215 | Interreg Production laitière rentable | | | 2'161 | 14 | 2'174 |
| 216 | Mesure de protection des troupeaux | | | 4 | | 4 |
| 220 | Conseils en production végétale | | 400 | 3'840 | 5 | 4'245 |
| 221 | Aménagement pâturages | | | 967 | | 967 |
| 222 | Interreg Pâturages boisés | | | | 5 | 5 |
| 223 | Erosion des sols | | | 84 | | 84 |
| 225 | SolAirEau | | | 278 | | 278 |
| 226 | Agrofor | | 4 | 85 | | 88 |
| 227 | Lutte campagnols | | 4 | 360 | | 364 |
| 228 | Protection des sols sur chantier (A16) | | | 825 | 2 | 827 |
| 229 | Herb'ficine | | | 8 | | 8 |
| 230 | Conseils en produits du terroir et tourisme rural | | | 19 | 3 | 22 |
| 250 | Conseils en environnement | | 63 | 381 | | 444 |
| 251 | Projets qualité du paysage | | | 97 | | 97 |
| 252 | Projets qualité du paysage Jura bernois | | | 42 | | 42 |
| 255 | Conseils en agriculture biologique | | | 206 | | 206 |
| 256 | Journée CH cultures Bio | | | 738 | 29 | 767 |
| 260 | Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | | 30 | 8'670 | 4 | 8'704 |
| 261 | Mise en valeur des données comptable | | | 18 | | 18 |
| 262 | Maîtrise des coûts de production - JAJ | | 17 | 372 | | 389 |
| 270 | Développement régional | | | 48 | 2 | 50 |
| 280 | Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion | 9'830 | | 307 | 109 | 10'246 |
| 290 | Station phytosanitaire | | 3 | 1'615 | 2 | 1'619 |
| 300 | Exploitation cultures spéciales | | 17 | 19 | 9'036 | 9'071 |
| 320 | VERGERS + | | | 661 | 48 | 709 |
| 330 | Concours Suisse des produits du terroir | 142 | 363 | 4'494 | 1'265 | 6'264 |
| 350 | Suprarégional romand | | 10 | 2'642 | 20 | 2'671 |
| 360 | Suprarégional DBR | | 59 | 96 | 14 | 169 |

| PROJET | DESCRIPTION | DÉPARTEMENTS | | | | Total |
|----------------------|---|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et serv | |
| 370 | Viande de cheval du Jura | | | 202 | 5 | 206 |
| 371 | Filière laitière | | | 310 | 12 | 321 |
| 380 | Agrotourisme - Tourisme rural | | | 1'003 | 8 | 1'011 |
| 381 | Ecole à la Ferme Projet FSLC | | 8 | 333 | | 341 |
| 382 | Ecole à la Ferme Projet BS-JU | | | 39 | | 39 |
| 385 | NPR Marguerite | | | 20 | | 20 |
| 420 | Relations publiques - médias - communication | | 57 | 154 | 178 | 388 |
| 421 | Terrien interjurassien | | | | 264 | 264 |
| 550 | Réseaux écologiques | | | 770 | | 770 |
| 551 | Réseau écologique Trois Vaux | | | 33 | | 33 |
| 560 | Promotion agri Bio communication | | | 505 | 5 | 510 |
| 621 | Essais grandes cultures | | 10 | 353 | | 363 |
| 622 | Conseils, essais et développement arboricoles | | | 648 | 10 | 659 |
| 700 | Gestion administration FRI | 28 | 14 | 10 | 11'461 | 11'513 |
| 705 | Agriviva | | | | 127 | 127 |
| 710 | Informatique | | 2 | | 521 | 523 |
| 720 | Secteur hôtelier | | 34 | | 7'512 | 7'546 |
| 721 | Secteur hôtelier prestations spéciales | | | | 575 | 575 |
| 740 | Courtemelon : entretien, aménagement, gestion | | 119 | | 4'619 | 4'738 |
| 745 | Lozeresse : entretien, aménagement, gestion | | | | 825 | 825 |
| 746 | Lozeresse : Contrat de gérance | | | | 1'671 | 1'671 |
| 750 | Entretien, aménagement, par expl hort | | | | 818 | 818 |
| 790 | Centre de documentation | | | | 14 | 14 |
| 800 | Brevet et maîtrise agricoles | | 757 | 629 | 96 | 1'481 |
| 801 | Commission de maîtrise agricole | | 327 | | | 327 |
| 810 | Brevet et diplôme supérieur de paysanne | | 405 | 529 | 192 | 1'126 |
| 811 | Commission Formation paysanne | | 58 | | | 58 |
| 815 | Brevet fédéral de concierge | | 17 | 1 | 33 | 50 |
| 818 | Brevet spécialiste équin | | 39 | | | 39 |
| 820 | Formation continue prestée | 8 | 1'209 | 963 | 428 | 2'609 |
| 821 | Formation continue prestée FAS_Spitex | | 111 | | | 111 |
| 823 | Formation continue prestée - formateurs | | 578 | | | 578 |
| 824 | Formation continue prestée - Apiculture | | | 6 | 11 | 17 |
| 826 | Formation Sol-Air-Eau | | | 336 | | 336 |
| 827 | Formation continue prestée - Avenir formation | | 110 | | | 110 |
| 1000 | AQ-Formation | | 97 | | 16 | 113 |
| 1001 | Dpt Formation - Gestion Développement | | 441 | | | 441 |
| 3330 | Milan expo 2015 | | 64 | 386 | 247 | 697 |
| 3350 | Locfood Interreg IV | | | 11 | | 11 |
| 3360 | Concours Maroc | | | 106 | 3 | 109 |
| 3460 | BS-JU | | | 796 | 15 | 811 |
| 3462 | Plan de mise en œuvre | | | 50 | | 50 |
| 3465 | LPR : du champ à l'assiette | | | 635 | 6 | 640 |
| 3470 | Projet Interreg Terroirs & Innovations | | 4 | 738 | 17 | 759 |
| 3480 | Parcs régionaux | | | 169 | | 169 |
| Total général | | 10'707 | 21'210 | 45'357 | 46'349 | 123'624 |

Tableau 26:

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante
(1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail)

| PROJET | DESCRIPTION | DÉPARTEMENTS | | | | Total |
|--------|---|--------------|-----------|---------|---------------|--------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et serv | |
| 700 | Gestion administration FRI | 28 | 14 | 10 | 11'461 | 11'513 |
| 280 | Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion | 9'830 | | 307 | 109 | 10'246 |
| 300 | Exploitation cultures spéciales | | 17 | 19 | 9'036 | 9'071 |
| 260 | Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | | 30 | 8'670 | 4 | 8'704 |
| 720 | Secteur hôtelier | | 34 | | 7'512 | 7'546 |
| 110 | CFC GEI | | 6'574 | 51 | 371 | 6'996 |
| 100 | CFC agricole | | 3'925 | 1'927 | 526 | 6'378 |
| 330 | Concours Suisse des produits du terroir | 142 | 363 | 4'494 | 1'265 | 6'264 |
| 740 | Courtemelon : entretien, aménagement, gestion | | 119 | | 4'619 | 4'738 |
| 121 | Formation continue apprentis | | | | 4'498 | 4'498 |
| 220 | Conseils en production végétale | | 400 | 3'840 | 5 | 4'245 |
| 111 | AFP EEI | | 3'136 | | 69 | 3'205 |
| 350 | Suprarégional romand | | 10 | 2'642 | 20 | 2'671 |
| 820 | Formation continue prestée | 8 | 1'209 | 963 | 428 | 2'609 |
| 215 | Interreg Production laitière rentable | | | 2'161 | 14 | 2'174 |
| 120 | Formation continue collaborateurs | 698 | 345 | 909 | 201 | 2'154 |
| 746 | Loveresse : Contrat de gérance | | | | 1'671 | 1'671 |
| 290 | Station phytosanitaire | | 3 | 1'615 | 2 | 1'619 |
| 800 | Brevet et Maîtrise agricoles | | 757 | 629 | 96 | 1'481 |
| 210 | Conseils en production animale | | 94 | 1'301 | | 1'395 |
| 115 | Commission formation professionnelle | | 980 | 96 | 148 | 1'224 |
| 200 | Conseil | | | 1'206 | | 1'206 |
| 810 | Brevet et diplôme supérieur de paysanne | | 405 | 529 | 192 | 1'126 |
| 380 | Agritourisme - Tourisme rural | | | 1'003 | 8 | 1'011 |
| 214 | Production laitière durable | | | 979 | 3 | 981 |
| 221 | Aménagement pâturages | | | 967 | | 967 |
| 228 | Protection des sols sur chantier (A16) | | | 825 | 2 | 827 |
| 745 | Loveresse : entretien, aménagement, gestion | | | | 825 | 825 |
| 750 | Entretien, aménagement, par expl hort | | | | 818 | 818 |
| 3460 | BS-JU | | | 796 | 15 | 811 |
| 550 | Réseaux écologiques | | | 770 | | 770 |
| 256 | Journée CH cultures Bio | | | 738 | 29 | 767 |
| 3470 | Projet Interreg Terroirs & Innovations | | 4 | 738 | 17 | 759 |
| 320 | VERGERS + | | | 661 | 48 | 709 |
| 3330 | Milan Expo 2015 | | 64 | 386 | 247 | 697 |
| 622 | Conseils, essais et développement arboricoles | | | 648 | 10 | 659 |
| 3465 | LPR : Du champ à l'assiette | | | 635 | 6 | 640 |
| 823 | Formation continue prestée - formateurs | | 578 | | | 578 |
| 721 | Secteur hôtelier prestations spéciales | | | | 575 | 575 |
| 710 | Informatique | | 2 | | 521 | 523 |
| 560 | Promotion agri Bio communication | | | 505 | 5 | 510 |
| 102 | AFP agropraticien | | 387 | 75 | 10 | 473 |

| PROJET | DESCRIPTION | DÉPARTEMENTS | | | | Total |
|----------------------|---|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et serv | |
| 250 | Conseils en environnement | | 63 | 381 | | 444 |
| 1'001 | Dpt Formation - Gestion Développement | | 441 | | | 441 |
| 262 | Maîtrise des coûts de production - JAJ | | 17 | 372 | | 389 |
| 420 | Relations publiques - médias - communication | | 57 | 154 | 178 | 388 |
| 227 | Lutte campagnols | | 4 | 360 | | 364 |
| 621 | Essais grandes cultures | | 10 | 353 | | 363 |
| 381 | Ecole à la Ferme Projet FSLC | | 8 | 333 | | 341 |
| 826 | Formation Sol-Air-Eau | | | 336 | | 336 |
| 116 | AFP ASA | | 333 | | | 333 |
| 213 | Apiculture | | | 46 | 282 | 328 |
| 801 | Commission de maîtrise agricole | | 327 | | | 327 |
| 371 | Filière laitière | | | 310 | 12 | 321 |
| 225 | SolAirEau | | | 278 | | 278 |
| 421 | Terrien interjurassien | | | | 264 | 264 |
| 370 | Viande de cheval du Jura | | | 202 | 5 | 206 |
| 255 | Conseils en agriculture biologique | | | 206 | | 206 |
| 360 | Suprarégional DBR | | 59 | 96 | 14 | 169 |
| 3480 | Parcs régionaux | | | 169 | | 169 |
| 705 | Agriviva | | | | 127 | 127 |
| 1000 | AQ-Formation | | 97 | | 16 | 113 |
| 821 | Formation continue prestée FAS_Spitex | | 111 | | | 111 |
| 827 | Formation continue prestée - Avenir formation | | 110 | | | 110 |
| 3'360 | Concours Maroc | | | 106 | 3 | 109 |
| 251 | Projets qualité du paysage | | | 97 | | 97 |
| 226 | Agrofor | | 4 | 85 | | 88 |
| 223 | Erosion des sols | | | 84 | | 84 |
| 811 | Commission Formation paysanne | | 58 | | | 58 |
| 815 | Brevet fédéral de concierge | | 17 | 1 | 33 | 50 |
| 270 | Développement régional | | | 48 | 2 | 50 |
| 3462 | Plan de mise en œuvre | | | 50 | | 50 |
| 252 | Projets qualité du paysage Jura bernois | | | 42 | | 42 |
| 382 | Ecole à la Ferme Projet BS-JU | | | 39 | | 39 |
| 818 | Brevet spécialiste équin | | 39 | | | 39 |
| 551 | Réseau écologique Trois Vaux | | | 33 | | 33 |
| 230 | Conseils en produits du terroir et tourisme rural | | | 19 | 3 | 22 |
| 385 | NPR Marguerite | | | 20 | | 20 |
| 261 | Mise en valeur des données comptable | | | 18 | | 18 |
| 824 | Formation continue prestée - Apiculture | | | 6 | 11 | 17 |
| 790 | Centre de documentation | | | | 14 | 14 |
| 3350 | Locfood Interreg IV | | | 11 | | 11 |
| 212 | Déficit Sélénium | | 9 | | | 9 |
| 229 | Herb'ficiency | | | 8 | | 8 |
| 222 | Interreg Pâturages boisés | | | | 5 | 5 |
| 216 | Mesure de protection des troupeaux | | | 4 | | 4 |
| Total général | | 10'707 | 21'210 | 45'357 | 46'349 | 123'624 |

Figure 13:

Analyse des activités de la FRI en 2015 en heures par Département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.

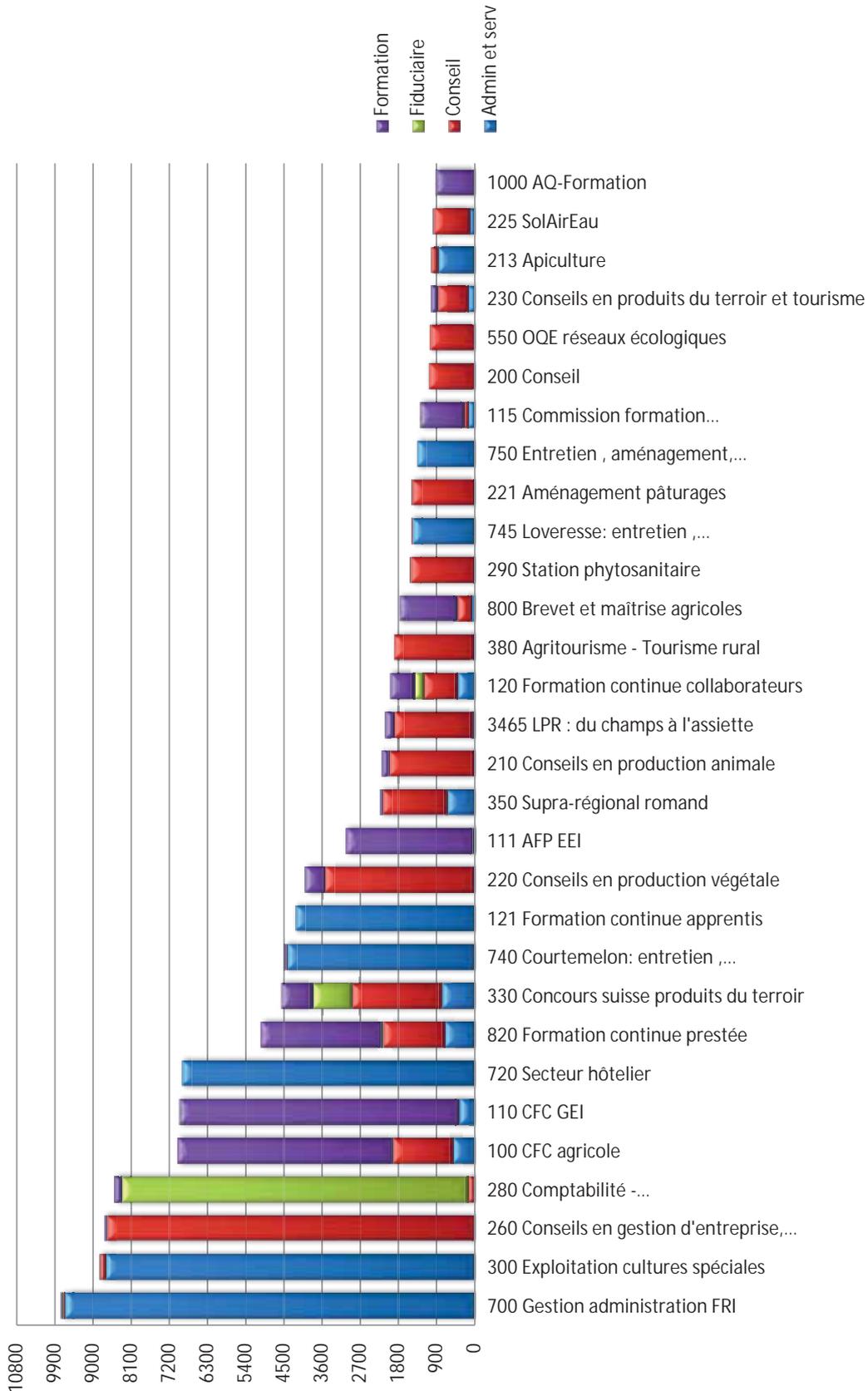


Tableau 27:
Conseil de Fondation au 31 décembre 2015.

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ | FONCTION | REPRÉSENTATION |
|----------|-----------------|-----------|-----------------|----------------|-----------------------------------|
| Monsieur | Darbellay | Michel | Corban JU | | CJA - JU profession |
| Monsieur | Gerber | Tom | Reconvilier BE | | Canton BE |
| Madame | Hämmerli | Annemarie | Renan BE | | CAJB - JB profession |
| Monsieur | Jeannerat | Philippe | Epauvillers JU | | CJA - JU profession |
| Monsieur | Kohli | Martin | Perrefitte BE | | CAJB - JB profession |
| Madame | Lachat | Sabine | Roche-d'Or JU | | Canton JU |
| Monsieur | Leuenberger | Bernard | Court BE | Vice-président | CAJB - JB profession |
| Monsieur | Mercerat | Pierre | Court BE | | Canton BE |
| Monsieur | Saucy | Noël | Develier JU | Président | CJA - JU profession |
| Monsieur | Sausser | Edgar | Les Breuleux JU | | Canton JU |
| Monsieur | Schlüchter | Claude | Delémont JU | | Canton JU |
| Madame | Sunier-Bourquin | Paulette | Nods BE | | Canton BE |
| Monsieur | Lachat | Jean-Paul | Courtételle JU | | JU Canton (voix consultative) |
| Monsieur | Zaugg | Urs | Berne BE | | BE Canton (voix consultative) |
| Monsieur | Girardin | Olivier | Courtételle JU | Directeur | Direction FRI (voix consultative) |
| Madame | Fehlmann | Jocelyne | Courtételle JU | Secrétaire | |



Tableau 28:*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|--------------|------------|---------------|------------------|
| Madame | Chalverat | Christelle | 2800 Delémont |
| Madame | Ferreira | Catia | 2340 Le Noirmont |
| Madame | Ferreira | Monica | 2340 Le Noirmont |
| Madame | Gagnebin | Sujana | 2336 Les Bois |
| Madame | Monnin | Nadia | 2824 Vicques |
| Madame | Yousef | Nermein | 2504 Bienne |

Tableau 29:*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|--------------|------------|---------------|------------------|
| Monsieur | Broquet | Marcel | 2812 Movelier |
| Madame | Burkhalter | Michaela | 2748 Souboz |
| Madame | Dauwalder | Justine | 2822 Courroux |
| Madame | Girardin | Aurore | 2952 Cornol |
| Madame | Keller | Laura | 2830 Courrendlin |
| Madame | Klötzli | Tirza | 2606 Corgémont |
| Madame | Lambert | Shanon | 2610 St-Imier |
| Monsieur | Morel | Ludovic | 2822 Courroux |
| Madame | Moretti | Jennifer | 2802 Develier |
| Madame | Pages | Priscille | 2000 Neuchâtel |
| Madame | Ramseyer | Gaétane | 2853 Courfaivre |
| Madame | Sansonnens | Cindy | 2738 Court |
| Madame | Weiss | Ophélie | 2735 Malleray |

Tableau 30:*Lauréats AFP Agropaticien 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|----------|-----------|--------|-----------------|
| Monsieur | Jeanneret | Daryl | 2406 La Brévine |
| Monsieur | Juillard | Jordan | 2912 Réclère |
| Monsieur | Schmutz | Mike | 2616 Renan |
| Monsieur | Zeller | Jordan | 2608 Courtelary |

Tableau 31:*Lauréats CFC Agriculteur 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|----------|------------|-----------|--------------------|
| Monsieur | Bandelier | Emilien | 2853 Courfaivre |
| Monsieur | Buchwalder | Paul | 2807 Pleigne |
| Monsieur | Burkhalter | Manfred | 2748 Souboz |
| Monsieur | Dick | David | 2933 Lugnez |
| Monsieur | Duay | François | 2826 Corban |
| Monsieur | Dumas | Timothée | 2908 Grandfontaine |
| Monsieur | Erard | Emilien | 2823 Courcelon |
| Madame | Faigaux | Carole | 2732 Loveresse |
| Monsieur | Faivre | Julien | 2924 Montignez |
| Monsieur | Flückiger | Samuel | 2800 Delémont |
| Monsieur | Gasser | Jérémy | 2944 Bonfol |
| Monsieur | Gerber | Kevin | 2830 Courrendlin |
| Monsieur | Gury | David | 2935 Beurnevésin |
| Monsieur | Knuchel | Julien | 2744 Belprahon |
| Monsieur | Moser | Andy | 2944 Bonfol |
| Monsieur | Moser | René | 2943 Vendliincourt |
| Monsieur | Rohrbach | Valentin | 2944 Bonfol |
| Madame | Schenk | Stephanie | 2616 Renan |
| Monsieur | Stegmann | Simon | 2926 Boncourt |
| Monsieur | Wymann | Yann | 2824 Vicques |

Tableau 32:*Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|--------|--------|-----------|------------------|
| Madame | Guenat | Angélique | 2725 Champoz |
| Madame | Huelin | Carole | 2338 Les Emibois |

Tableau 33:*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|----------|---------|--------|--------------|
| Monsieur | Pfister | Samuel | 2807 Pleigne |

Tableau 34:*Lauréats Brevet fédéral agricole 2015.*

| TITRE | NOM | PRÉNOM | LOCALITÉ |
|----------|-------|-----------|------------------|
| Monsieur | Bögli | Sébastien | 2852 Courtételle |
| Monsieur | Zahnd | Vincent | 2333 La Ferrière |

Impressum

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Jocelyne Fehlmann - Secrétaire de direction

Photos : Olivier Boillat, FRI / David Scheidegger / Béatrice Boillat (Mains paysannes du JU et du JB)

Concept et impression : Pressor SA, centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont





Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch